

Le P'tit MEULSON



Décembre 2025



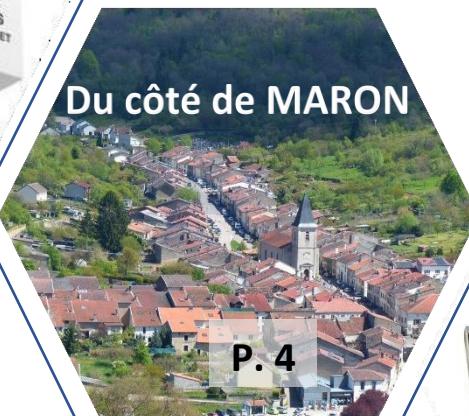
Journal municipal n° 16

SOMMAIRE



P. 3

Du côté de MARON



P. 4



Du côté de la CCMM

P. 9



P. 10



Culture et patrimoine

P. 11

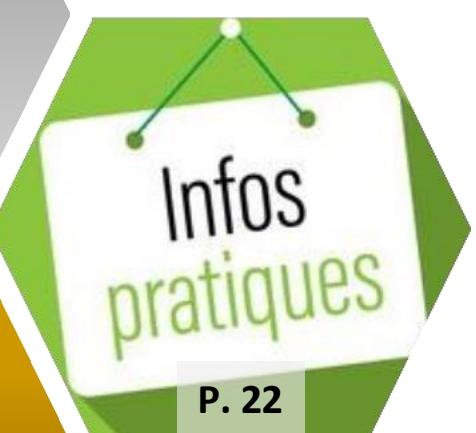


P. 12

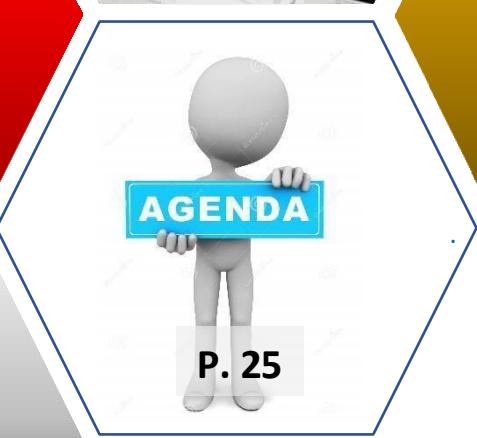


Projets

P. 16



P. 22



P. 25



P. 26

Ce document est interactif



Il vous suffit de cliquer sur la rubrique du sommaire que vous souhaitez parcourir pour vous y rendre directement.

Un retour au sommaire est proposé en début et en fin de chaque rubrique.

EDITO

Difficile de commencer cette nouvelle édition du P'tit meulson sans évoquer la transformation de la place Charles de Gaulle. Vous ne pouvez pas échapper à cette mutation majeure du village. Historiquement, le centre village était implanté au niveau du point central avec la présence de quelques commerces, l'agence postale ou la mairie par exemple.

Depuis longtemps, le centre village devait se décaler vers le bas, vers le bord de Moselle. Au cours des siècles, c'est finalement une suite d'allers-retours qui a déplacé les habitants, les services du bas vers le haut, puis du haut vers le bas et ainsi de suite en fonction de l'attrait que pouvait présenter ou non les bords de rivière.

Aujourd'hui, et depuis plusieurs décennies, la surfréquentation progressive des routes départementales nous a incités à déplacer le centre village vers le bas. Vos services – mairie, école, agence postale – sont installés sur la place et sa transformation était devenue nécessaire.

De plus, les bouleversements climatiques imposent des choix où l'écologie est primordiale pour rendre les espaces supportables. Dans cet esprit, la renaturation a paradoxalement nécessité l'abattage de certains arbres (qui par ailleurs étaient malades) avant de repenser les espaces avec d'autres essences.

L'entrée de l'école sera sécurisée et les jeunes parents pourront enfin accéder à l'école avec les poussettes des plus petits jusqu'à la cour, permettant des échanges plus faciles avec les maîtresses de l'école.

La salle polyvalente sera accessible en voiture aussi bien qu'à vélo et le tout, sur des voiries sécurisées.

En attendant de retrouver une belle place en adéquation avec les usages d'aujourd'hui, je vous souhaite une bonne lecture de ce numéro 16 du P'tit Meulson.

Et je profite également de cette période de fêtes pour souhaiter à toutes et à tous de beaux moments de partage et de joie auprès de vos proches. Que cette fin d'année vous apporte douceur, sérénité et espoir pour 2026.

Joyeux noël et très belles fêtes de fin d'année à chacun d'entre vous !

Votre maire

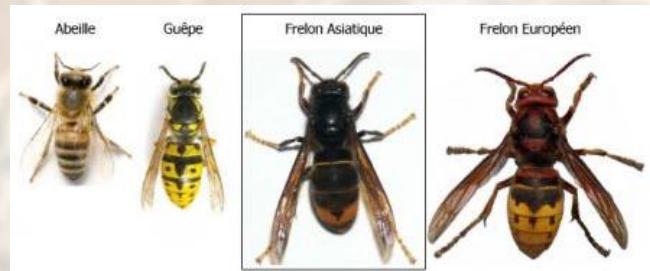


LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est arrivé en 2004 en France dans le Lot et Garonne. En 20 ans, cet insecte a colonisé toute l'Europe de l'Ouest du Portugal au Danemark. Avec le réchauffement climatique, les été chauds et les hivers doux, on s'aperçoit que le frelon asiatique colonise de plus en plus les territoires de montagne.

Les femelles ont pu se déplacer de 3000 kilomètres en 20 ans, par leur vol, et peut-être aidées également par les transports terrestres nombreux en reproduisant le même scenario.

Les questions concernant les nids de frelons asiatiques reviennent tous les ans lorsque les arbres ont perdu leur feuillage. On peut seulement à ce moment repérer les fameux nids secondaires, toujours spectaculaires par leur taille.



Une question se pose alors :

Faut-il encore les détruire ? Est-ce efficace ou inutile ? À partir de quand peut-on arrêter ?

Si on distingue une vie autour du nid, il faut le détruire car il loge des fondatrices qui seront autant à construire de nouvelles colonies l'année suivante. Les mâles, eux, ne passeront pas l'hiver. Toujours faire appel à un professionnel pour la destruction. Lui saura distinguer le nid de frelons asiatiques du nid de frelons européens.

Une fois les premières gelées arrivées, le nid n'a plus d'utilité, il ne sera d'ailleurs jamais réutilisé et se détériorera progressivement. Par contre, les reines seront parties et passeront l'hiver au chaud, sous les branchages, les feuilles ou les composteurs. (La fermentation au sein du composteur dégage une chaleur qui peut attirer les insectes.)

Au printemps suivant c'est reparti. C'est la fin du cycle.

La question du financement pose problème : Qui doit payer ? Pour l'instant, la charge revient au propriétaire du terrain où se trouve le nid. Il existe bien une loi mais toujours en attente de signature du décret d'application ! Ne pas détruire les nids, c'est assurer une reproduction exponentielle de l'animal avec toutes les problématiques. Il est bien sûr tentant de ne pas réagir mais c'est se condamner soi-même à être encore plus envahi l'année suivante.

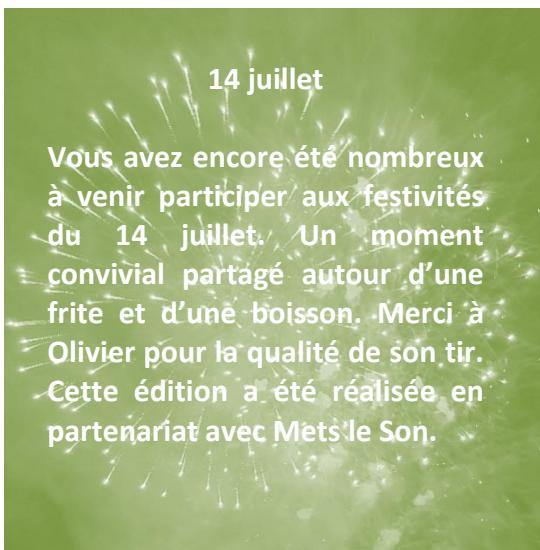


Rémi Maniette



Du côté de MARON

En bref



Commémoration du 11 novembre

Le 11 novembre 2025 s'est tenue la cérémonie célébrant l'armistice signée en 1918. Ce fut l'occasion d'un moment de recueillement et d'un dépôt de gerbe devant le monument aux morts, en présence des élus de Maron et de Sexey aux Forges, des représentants des anciens combattants, d'habitants de Maron et Sexey ainsi que des Pompiers de la caserne de Neuves Maisons, Gendarmes de la brigade de Neuves-Maisons.



Sous l'impulsion de Sabine et Karine, une trentaine de Meulsonnes et Meulsons se sont retrouvés le 7 septembre dernier derrière l'ancienne gare pour partager de bons petits plats et un beau moment de convivialité. On vous donne rendez-vous en 2026.



Pour cette 9^e édition, la première organisée à Maron et, malgré la pluie, vous avez pu chiner des vinyles et des instruments de musique, ainsi qu'assister à de petits concerts. Nous espérons vous retrouver sous le soleil pour la 10^e édition.



Au cours de l'année, notre commune a malheureusement été confrontée à plusieurs événements préoccupants :

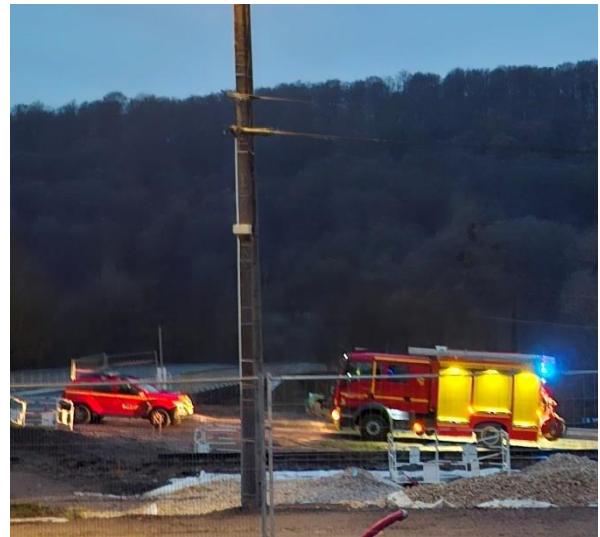
- Deux accidents matériels au niveau du point central
- Un acte volontaire de pollution par de l'huile de vidange dans le laveoir de l'ancienne mairie
- Une pollution accidentelle au fioul dans le réseau des eaux pluviales lors d'une opération de nettoyage
- Un incendie ayant touché une habitation située ruelle du Bac
- Plusieurs vols à la roulotte
- Des trafics observés dans la commune
- Des actes de vandalisme sur le city-stade par l'application de graisse sur la structure
- Vitres de la salle polyvalente cassées
- La circulation à vive allure de quads ou buggys sur le quai militaire
- Le dépôt de déchets ou encombrants dans nos bois.

À chaque fois, l'intervention des pompiers de Neuves-Maisons a été nécessaire et efficace.

Nous déposons systématiquement plainte pour les actes de vandalisme et faisons des signalements pour les comportements dangereux, tels que la vitesse excessive ou le stationnement abusif, auprès de la gendarmerie de Neuves-Maisons, qui patrouille régulièrement.

Ces interventions ont cependant un coût pour la collectivité : du nettoyage par l'employé communal, le remplacement vitres suite à bris, etc.

Pour exemple, l'intervention des pompiers liée à la pollution accidentelle du réseau et de la Moselle s'élève à environ 13 000 €.



L'application Intramuros dispose également d'un bouton "signaler", utile pour signaler des situations anormales dans le village, lorsqu'elles ne présentent pas de danger pour les personnes.

Si vous êtes témoin d'un acte de vandalisme, d'une situation dangereuse ou de tout événement anormal, composez le 17 (gendarmerie) ou le 18 (pompiers) et décrivez la situation avec le plus de précision possible.

Les commerces ambulants, par leur présence hebdomadaire, contribuent à faire vivre et à animer les cœurs de nos villages.

Pendant 24 ans, Bruno Primeur, devenu au fil du temps Primi-Frutti, a fait partie de ce paysage quotidien. Son arrivée chaque semaine, d'abord avec son car rouge dont beaucoup se souviennent, puis avec une remorque plus traditionnelle, a constitué un véritable rendez-vous pour les habitants.



Installé successivement au point central puis sur la place du village, il a bénéficié d'un emplacement apprécié de tous, avec un accès facilité pour les clients, ainsi que de l'alimentation électrique mise gracieusement à disposition par la commune.

Dans le cadre du projet de requalification de la place, nous l'avions informé depuis presque 2 ans que les travaux nécessiteraient un déplacement provisoire de son activité vers la salle polyvalente, le temps de finaliser un nouvel espace dédié, pour lequel nous l'avions également sollicité afin de l'associer aux réflexions des futurs aménagements (malheureusement sans succès). Cette solution, purement transitoire et pensée pour garantir la sécurité de tous pendant le chantier, avait pour objectif de permettre la continuité de son activité dans les meilleures conditions possibles.

Nous avons appris avec regret que, malgré cette organisation, Bruno a rencontré des difficultés et a finalement choisi de quitter le village. Nous sommes sincèrement désolés de cette issue et de sa décision unilatérale, d'autant que la municipalité a toujours cherché à entretenir avec lui une relation de confiance et de collaboration constructive, qu'il s'agisse des aménagements, de l'accueil sur l'espace public ou encore du soutien apporté lors de périodes difficiles comme la crise sanitaire, ou les périodes hivernales, en lui ouvrant la mairie ou la salle polyvalente

 Nous tenons malgré tout à remercier Bruno pour ces nombreuses années de présence, pour les liens créés avec les habitants, et pour avoir contribué à l'animation du village pendant près d'un quart de siècle. Nous lui souhaitons une bonne continuation dans la suite de son parcours.

D'autres commerçants ambulants continuent bien sûr d'assurer leurs tournées hebdomadaires – pizzaïolo, apiculteur... – et de nouvelles installations sont également à l'étude. Nous vous en informerons prochainement.

À l'approche des élections municipales de mars 2026, un changement important affecte les communes de moins de 1 000 habitants. En effet, une réforme électorale adoptée le 21 mai 2025 étend à ces communes le même mode de scrutin que dans les villes plus peuplées : un **scrutin de liste paritaire**.

L'objectif officiel de cette réforme est triple :

- Harmoniser le mode de scrutin sur l'ensemble du territoire, quelles que soient la taille et la population de la commune ;
- Favoriser la parité hommes-femmes au sein des conseils municipaux ;
- Renforcer la cohésion et la stabilité des équipes municipales, particulièrement dans les communes rurales.

Comment fonctionnera le scrutin dans les villages < 1 000 habitants ?

Les candidatures : listes paritaires

- Les candidatures doivent désormais être déposées sous forme de **listes complètes** — c'est-à-dire un ensemble organisé de candidats — et non plus sous forme de candidatures individuelles.
- Ces listes doivent respecter une **alternance stricte homme / femme**.
- Pour tenir compte des réalités locales (difficulté à trouver suffisamment de candidats, inertie des villages, etc.), le législateur prévoit une **exception** : dans les communes de moins de 1 000 habitants, une liste peut comporter jusqu'à **deux candidats de moins** que l'effectif légal du conseil.
- Toutefois, le nombre maximal reste limité : en principe, comme dans les communes plus grandes, une liste peut comporter **jusqu'à deux candidats supplémentaires** au-delà du nombre de sièges (pour permettre des remplacements éventuels).

Voici un tableau récapitulatif (selon la taille de la commune) du nombre de candidats possibles :

Taille de la commune	Effectif légal du Conseil	Nombre minimum de candidats sur la liste	Nombre maximum de candidats sur la liste
500 à 999 hab.	15	13	17

Le vote : à deux tours, sans panachage

Le mode de scrutin appliqué dès 2026 est un **scrutin de liste, à deux tours, avec prime majoritaire** pour la liste arrivée en tête.

Voici les principes clés :

- Le panachage — c'est-à-dire le fait de modifier un bulletin en supprimant, ajoutant ou modifiant l'ordre des candidats — est **interdit**. Tout bulletin modifié sera considéré comme nul.
- Au **premier tour**, si une liste obtient la **majorité absolue des suffrages exprimés**, elle se voit attribuer une **prime majoritaire : la moitié des sièges à pourvoir**.
- Les sièges restants sont répartis à la **représentation proportionnelle** entre toutes les listes ayant obtenu au moins **5 % des suffrages exprimés** (y compris la liste majoritaire).
- Si aucune liste ne recueille la majorité absolue — ou si le second tour est nécessaire — seules peuvent se représenter les listes ayant obtenu **au moins 10 % des suffrages** au premier tour. Ces listes peuvent être modifiées (fusion, révisions) sous certaines conditions — comme c'était déjà le cas dans les communes plus grandes.

Quelles conséquences concrètes ?

- La suppression du panachage rend le vote plus simple et plus lisible, mais implique que l'**électeur** ne peut plus personnaliser son bulletin — il **doit choisir une liste « telle quelle »**.
- L'**obligation de parité** encourage la représentation équilibrée des femmes et des hommes au sein des conseils municipaux, ce qui pourrait changer la composition des conseils, davantage masculins jusqu'à présent.
- La possibilité de listes « incomplètes » offre une marge de manœuvre aux petites communes qui peinent parfois à trouver suffisamment de candidats — ce qui pourrait faciliter la constitution de listes.
- En cas de participation faible ou manque de candidats, l'exception de l'incomplétude pourra permettre que le conseil municipal soit quand même validé (et réputé complet), sans forcer des candidatures artificielles.

Conclusion

La réforme des élections municipales pour 2026 marque un tournant pour les petites communes françaises. En alignant les règles de scrutin : liste paritaire, scrutin à deux tours, prime majoritaire, suppression du panachage ; l'État entend renforcer la parité, simplifier le processus électoral et favoriser la cohésion des équipes municipales, même dans les villages les plus modestes.

Pour nous habitants d'un village de moins de 1 000 habitants, cela signifie qu'à partir de mars 2026, le mode de participation à la vie locale change : nous voterons désormais pour des **listes paritaires, préparées collectivement**, plutôt que pour des candidats individuels. Ce nouveau cadre pourrait avoir des effets profonds sur la représentation locale, l'engagement citoyen et la gouvernance des petites communes.

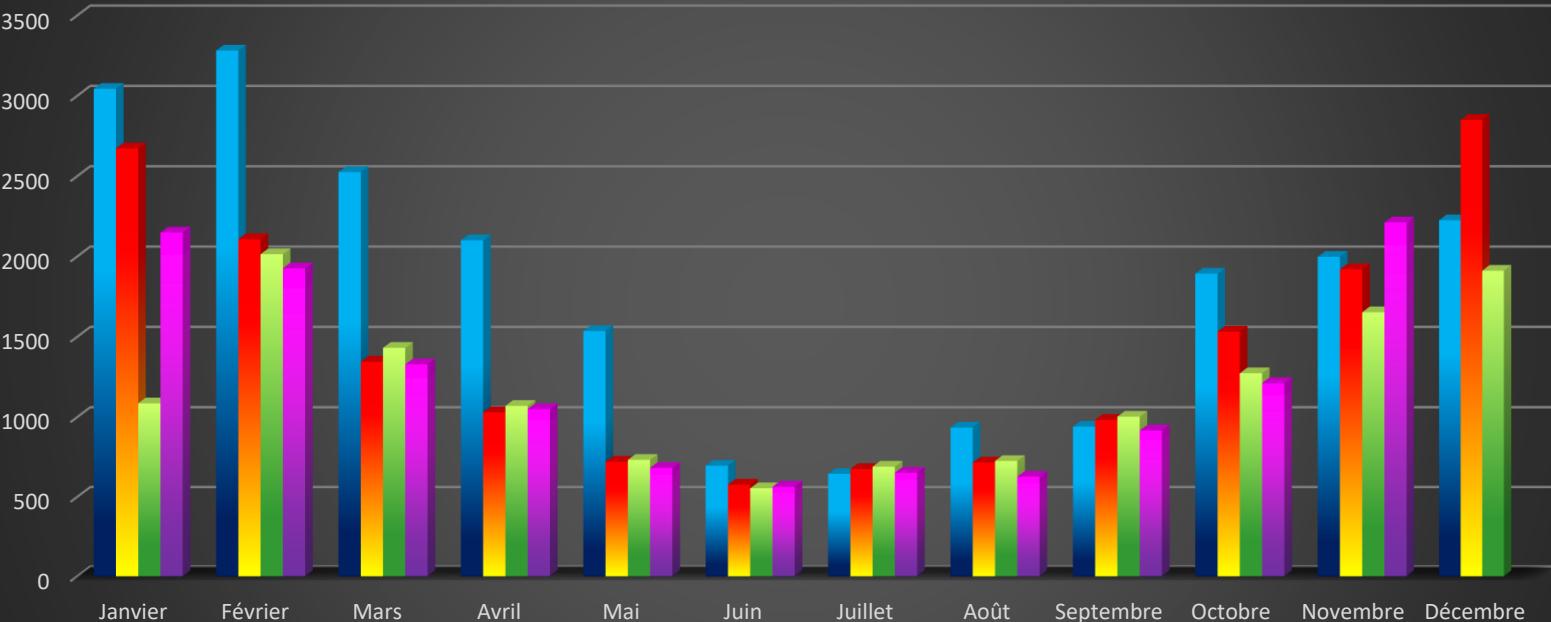
Rendez-vous les dimanches 15 et 22 mars

BILAN ECLAIRAGE PUBLIC

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des consommations de l'éclairage public (depuis janvier 2022).

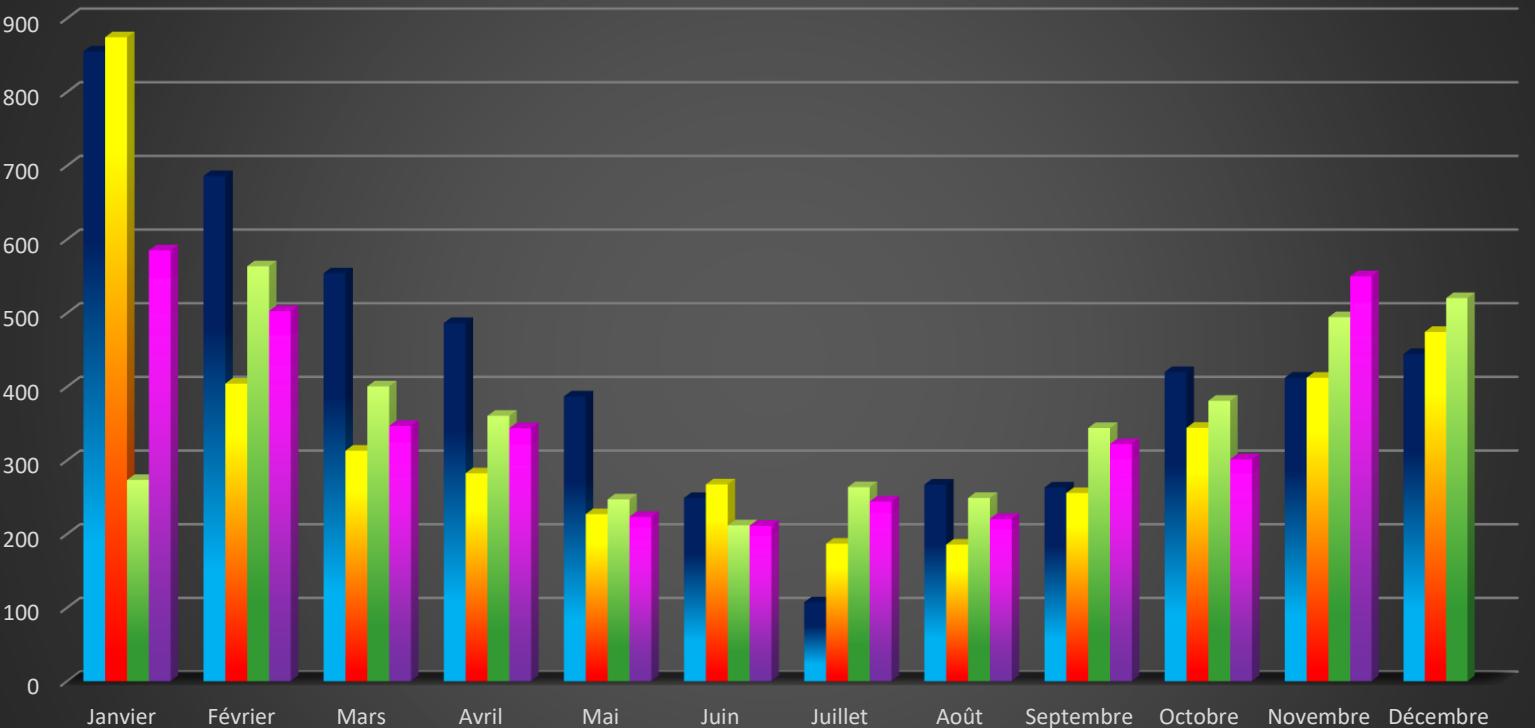
Consommation (kWh)

2022 2023 2024 2025



Consommation (€)

2022 2023 2024 2025



Du côté de la CCMM

Urbanisme : le PLUi ou Plan Local d'Urbanisme, engagé en 2017, a été adopté au cours de l'année. Ce document complet intègre toutes les caractéristiques d'urbanisme au sein des 19 communes de la CC. Par urbanisme, il faut également entendre la protection des espaces naturels, les zones industrielles tout autant que les espaces ruraux. Ces domaines sont souvent moins lisibles car moins impactés par la présence humaine.

De manière plus pragmatique, on peut retenir en matière d'urbanisme, le soutien de la CC aux foyers dans des domaines tels que les aides apportées aux particuliers à l'amélioration des logements (isolation thermique, adaptation pour seniors...) à travers une nouvelle OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) en lien avec l'Agence Nationale de l'Habitat. Ce soutien est budgétisé à hauteur de 200 000 € par an.

Dans le cadre de la gestion durable des forêts, la CC a développé un atelier regroupant forestiers, propriétaires et communes pour mieux connaître les pratiques de chacun et développé le partage d'outils entre communes via le programme Sylv'actes qui permet la levée de moyens financiers.

Pacte fiscal et financier : le fonds de soutien aux investissements communaux doté de 800 000 € sur la durée du mandat a déjà aidé une vingtaine d'opérations telles que des aménagements urbains ou des équipements sportifs. En ce qui concerne notre commune, le fonds est crédité à hauteur de 30 000 €

Action sociale et santé : La maison de la prévention et de la santé a ouvert ses portes au public en cette fin d'année. A proximité de Maron, elle est installée sur la place de la tricoterie à Chaligny.





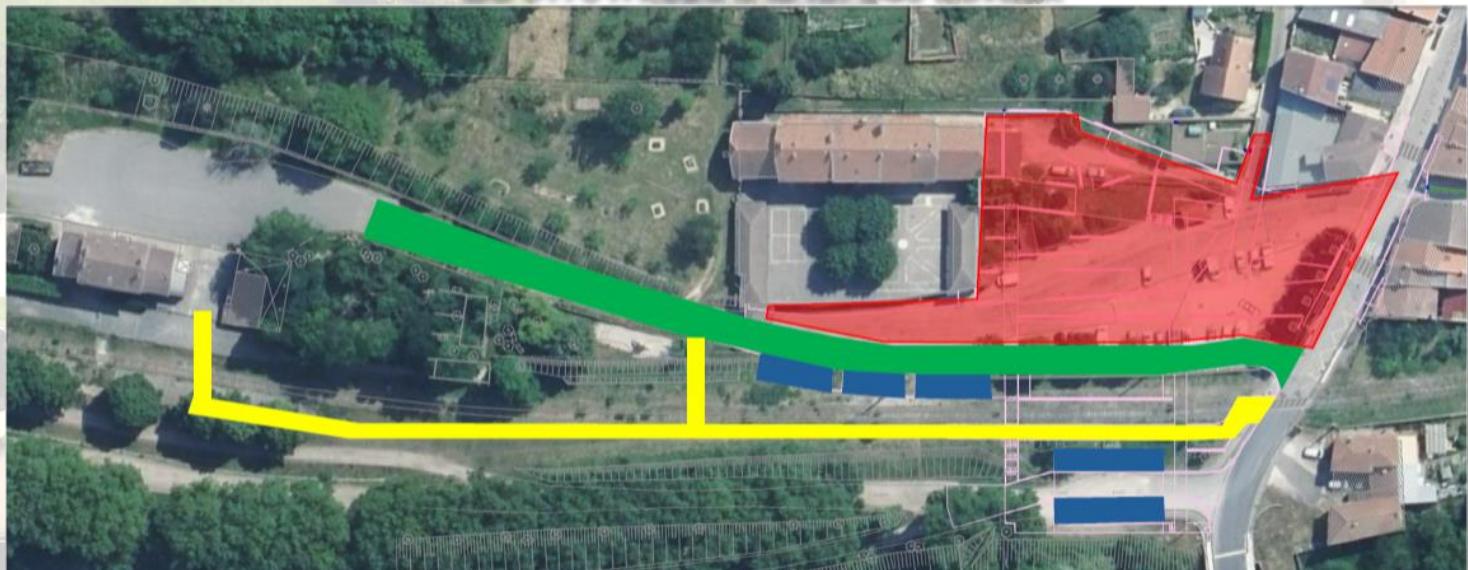
REQUALIFICATION DE LA PLACE CHARLES DE GAULLE

Au cours de l'automne, les travaux de la place Charles de Gaulle ont débuté, bouleversant sans aucun doute les habitudes de chacun.

La première phase consistait à faire l'ensemble des démolitions au niveau de l'emprise du chantier, à aménager les premières zones de stationnement, proches de l'accès à la Moselle mais également à réaliser la future voie d'accès à la salle polyvalente (avec des finitions provisoires).

Dès la rentrée de janvier 2026, le chantier entrera dans sa deuxième phase qui consistera à réaliser les aménagements au niveau de l'ancienne place actuelle (voir ci-dessous)

Plan de cheminement
Travaux aménagement place Charles de Gaulle à Maron
Phase 2
Du 07/01/2026 à la fin des travaux



Cheminement piétons accès école et salle polyvalente

Zone de travaux

Accès véhicule salle polyvalente

Parking provisoire durant travaux



Appel à candidature : qui portera le drapeau tricolore de notre commune ?

Après de nombreuses années d'engagement fidèle, notre porte-drapeau communal,

Georges Fauterre, a choisi de transmettre le flambeau. Ce rôle, qu'il a assuré avec dignité et constance, symbolise la mémoire des anciens combattants et l'attachement aux valeurs républicaines.

La commune lance donc un appel à volontaire pour assurer cette mission citoyenne et bénévole.

Le porte-drapeau représente la commune lors des cérémonies du 8 mai et du 11

Novembre, et, plus occasionnellement, lors des hommages ou enterrements d'anciens combattants (devenus aujourd'hui très rares).

Cette fonction n'exige aucune compétence particulière, seulement :

- Être âgé(e) d'au moins 18 ans, quel que soit votre genre
- Être disponible lors des dates commémoratives,
- Souhaiter participer à la transmission de notre mémoire collective.

C'est un engagement simple, mais profondément symbolique, qui contribue à faire vivre l'histoire et la cohésion de notre village.

Toute personne motivée est invitée à se faire connaître auprès de la mairie.

Merci d'avance à celles et ceux qui accepteront de faire perdurer cette belle mission républicaine.





Une fin d'année bien remplie pour l'association Bélier Meulson !

Alors que l'année 2026 approche à grands pas, l'association Bélier Meulson clôture 2025 avec le sourire et beaucoup de fierté ! Retour sur quelques moments forts de cette fin d'année et petit aperçu de ce qui nous attend en 2026.

Un loto qui a fait carton plein

Le **17 octobre**, la salle polyvalente de **Sexey-aux-Forges** a fait le plein à l'occasion de notre traditionnel **loto**. Petits et grands sont repartis ravis, les bras chargés de lots généreusement offerts par nos partenaires, dans une ambiance conviviale et festive. Un immense merci à tous les participants, bénévoles et donateurs qui ont contribué à la réussite de cette belle soirée !

Des petits menuisiers au service de Noël

Depuis plusieurs semaines, nos jeunes artistes et bricheurs s'activent pour donner vie à la **magie de Noël** dans les rues de **Maron**. À coups de marteaux, de pinceaux et de paillettes, ils ont fabriqué et installé les décorations du village. Une belle initiative collective, mêlant **travail du bois, peinture et imagination**, qui permet aux enfants de s'investir pour leur commune et de participer activement à la vie locale.

Une belle reconnaissance pour notre engagement écologique

Nous avons l'immense plaisir d'annoncer que **l'association Bélier Meulson** recevra le **diplôme du "pique-nique ami de la nature et de l'Homme"** lors d'une cérémonie officielle, le **vendredi 19 décembre à 18h**, à la **salle polyvalente de Maron (salle Michel Thirion)**.

Ce prix récompense 20 enfants âgés de 6 à 12 ans, encadrés par notre équipe, pour leur participation exemplaire à ce défi écologique porté par le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine. Grâce à leur créativité et leur rigueur, ils ont su conjuguer plaisir et respect de l'environnement, dans le cadre d'un pique-nique responsable sur les pâtis de **Sexey-aux-Forges**.

Rendez-vous en 2026 !

L'année prochaine s'annonce tout aussi dynamique. Nous vous donnons rendez-vous en **mars** pour notre **assemblée générale** : un moment important pour faire le point ensemble, échanger sur nos actions passées et celles à venir. Nous espérons y **voir de nombreux adhérents**, curieux, engagés, ou simplement désireux d'en savoir plus sur les coulisses de l'association !

Et dès **février**, nous retrouverons les enfants pour le **centre aéré pendant la première semaine des vacances scolaires**, sans oublier les **mercredis récréatifs** et toutes les animations à venir !

D'ici là...

Toute l'équipe de **Bélier Meulson**, ses salariés, ses bénévoles, ainsi que les membres du bureau et du conseil d'administration, vous souhaitent de **très belles fêtes de fin d'année** ! Que 2026 vous apporte joie, énergie et de beaux moments partagés.

À très vite !

Rétrospective de l'année 2025

Deux temps forts :

- Les 55 ans de l'association célébrés lors de l'assemblée générale festive du 28 mars en présence d'une dizaine d'anciens Présidents et Présidentes et d'une quarantaine d'adhérents et de villageois
- La balade contée du 31 août sur les coteaux de MARON. Projet nouveau porté par les bénévoles impliquées dans l'atelier « lectures » avec la participation de deux conteuses Florence PETITJEAN et Barbara RENAUD. Ce rendez-vous intitulé « Si Maron m'était conté.. d'arbres en arbres » a mis en lumière, lors du parcours ponctué de lectures et de contes, plusieurs endroits remarquables du village sur l'espace public ou chez l'habitant dans les cours et jardins.

Le conte comme fil conducteur ; pour la fête de St Nicolas le 30 novembre le spectacle proposé fut la légende de St Nicolas revisitée par le conteur Stéphane KNEUBULLER.

Les rendez-vous incontournables de l'année

- Le marché artisanal le 1^{er} mai réunissant près de 40 artisans
- Le vide grenier le 2^{ème} dimanche de septembre avec une centaine d'exposants,
- Les manifestations toujours prisées des familles : halloween, St Nicolas, la chasse aux œufs de Pâques
- Les jeux de société et de cartes rythment désormais les animations de la bibliothèque 1 soir par trimestre

Les activités de loisirs :

L'AFR c'est aussi une dizaine d'activités sportives ou artistiques hebdomadaires

Trois activités nouvelles s'ajoutent à cette palette depuis septembre 2025 :

- ◆ L'AIKIDO pour ados et adultes le mardi de 20H15 à 21H15 : des démonstrations peuvent être organisées sur demande pour faire connaître la discipline sans attendre les portes ouvertes de fin d'année scolaire et renforcer la participation
- ◆ La GYM DOUCE le vendredi de 10 H à 11 H15
- ◆ Le dessin et les arts créatifs pour enfants de 6 à 10 ans environ, un mercredi sur 2 à la bibliothèque.

Il reste de la place dans les cours d'activités physiques pour enfants !!

Au « fit kid » (4 – 8 ans environ) le samedi matin de 10 H à 11 H, et dans le cours d'éveil au judo (4-6 ans) le vendredi de 17H30 à 18H30

Ces activités encadrées par des professionnels représentent un effort financier pour l'association et méritent d'être davantage connues des parents. Comme chaque année des portes ouvertes seront organisées en fin d'année scolaire. Il serait dommage de supprimer ces activités faute de participants suffisants.

Pour tout renseignement concernant nos activités 06 84 93 66 28

EN PROJET pour 2026 :

Les bénévoles travaillent déjà sur la 2^{ème} édition d'une balade contée avec un nouveau thème « si Maron m'était conté.... au bord de la rivière ». Nous n'en dirons pas davantage, mais la date choisie reste la même qu'en 2025, le dernier dimanche d'août (30 août 2026) créant ainsi un nouveau rendez-vous culturel dans notre Commune à la croisée de deux activités de l'AFR : la marche et les lectures !

L'agenda 2026 de l'association comportera sensiblement les mêmes rendez-vous communiqués au fur et à mesure de leur programmation par intramuros, Facebook et affichage dans les armoires vitrées municipales.

L'équipe de l'AFR remercie sincèrement ses bénévoles, intervenants et sympathisants et souhaite à tous le meilleur pour 2026 !



Le 26 septembre 2025, à l'occasion des **Journées Européennes du Patrimoine**, en lien avec la CCMM, l'association MaNaPa a proposé une exposition sur le patrimoine du village autour de l'eau.

L'occasion de proposer un travail collaboratif avec d'autres associations du village comme le Bélier Meulson ou l'AFR.



Les deux balades culturelles en bord de Moselle ont eu un beau succès avec des lectures, témoignages d'anciens du village, et la présentation de la biodiversité de la rivière par une animatrice de la CCMM.



Samedi 15 novembre, un petit groupe d'une douzaine de personnes s'est réuni à l'appel de l'association afin de nettoyer les abords du village.

Cette matinée a été dédiée au ramassage de divers déchets aux bords de Moselle, près du city stade et de l'arborétum. Ont été retrouvés des papiers d'emballage, canettes... mais également quelques objets inattendus comme une draisienne, de la fibre optique.

Nous vous donnons rendez-vous pour une prochaine "matinée nettoyage" le samedi 21 mars 2026 de 10h à 12h.



Vous adhérez à nos projets, venez rejoindre notre association !

Facebook : [Les Bosquets de Maron](#)

Contact : bourgignonlaurence@orange.fr

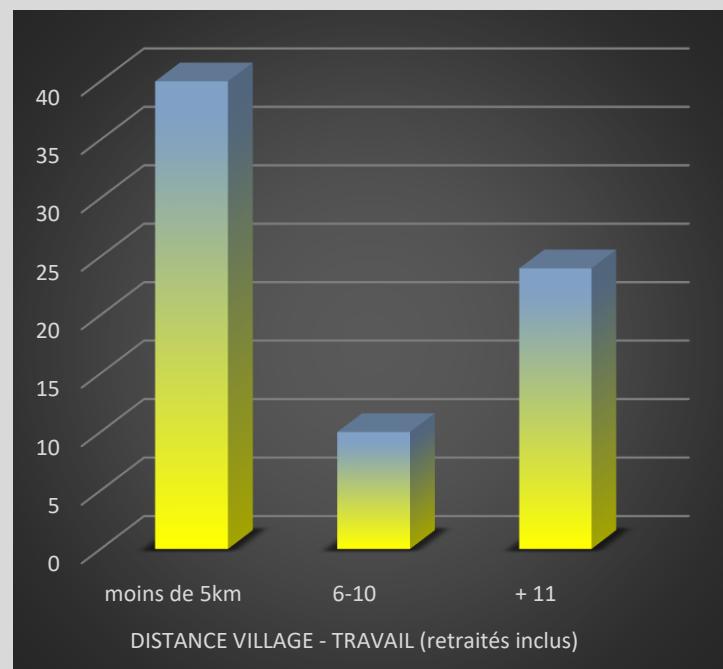
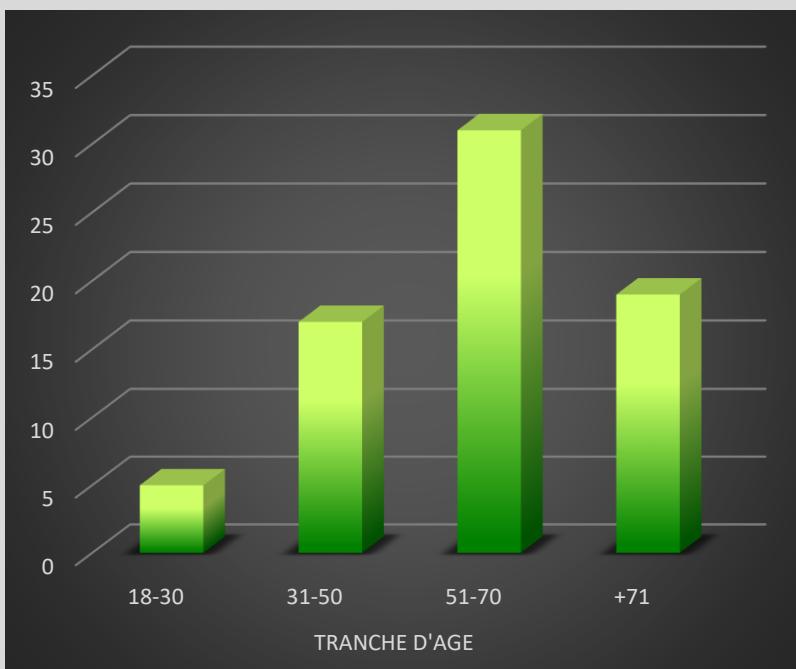
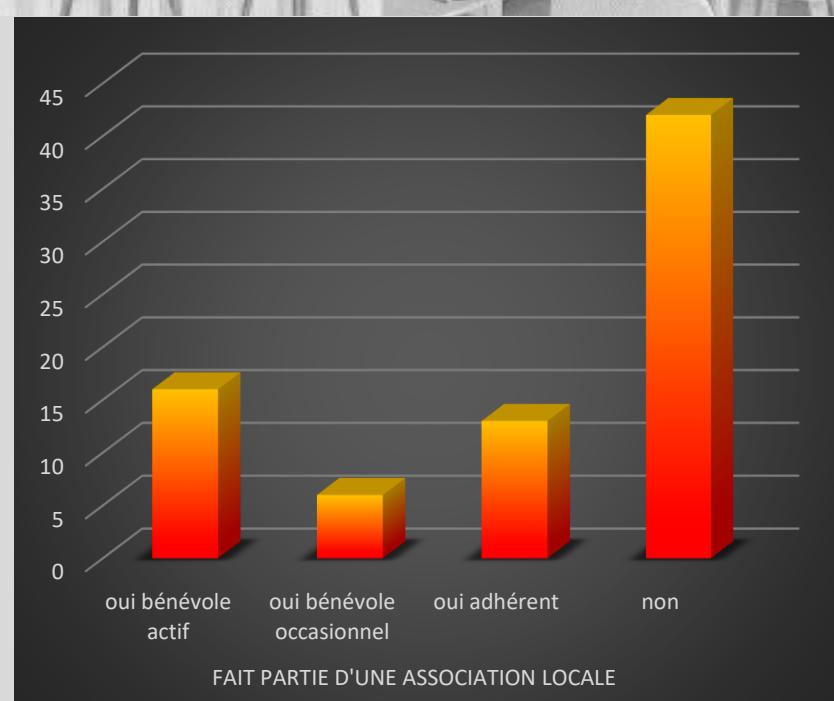
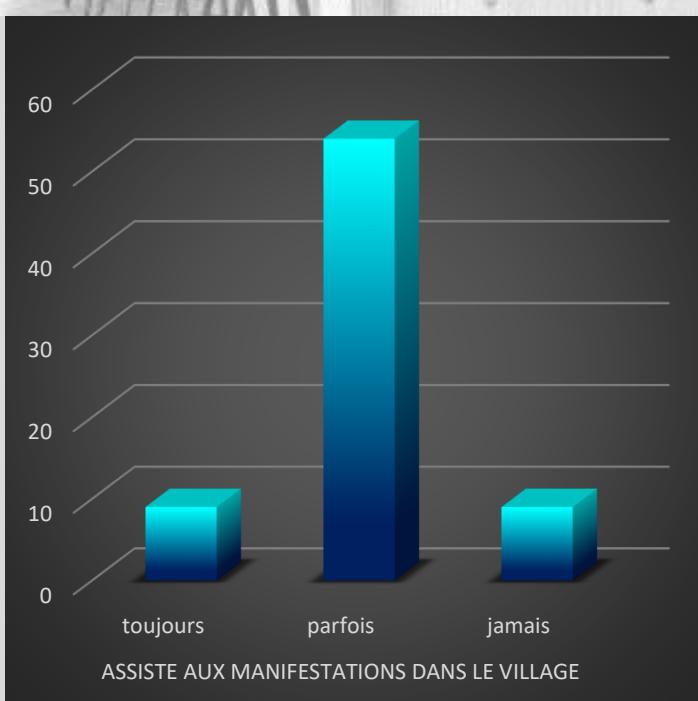


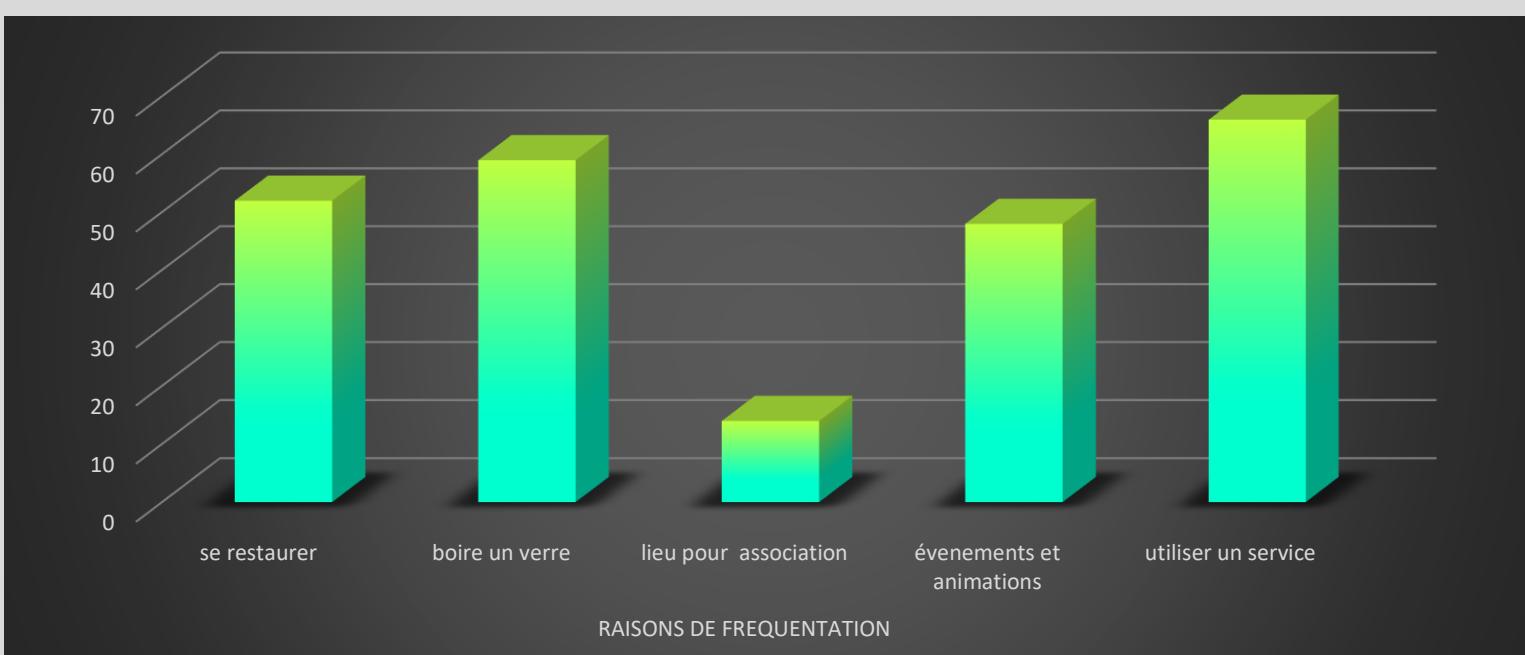
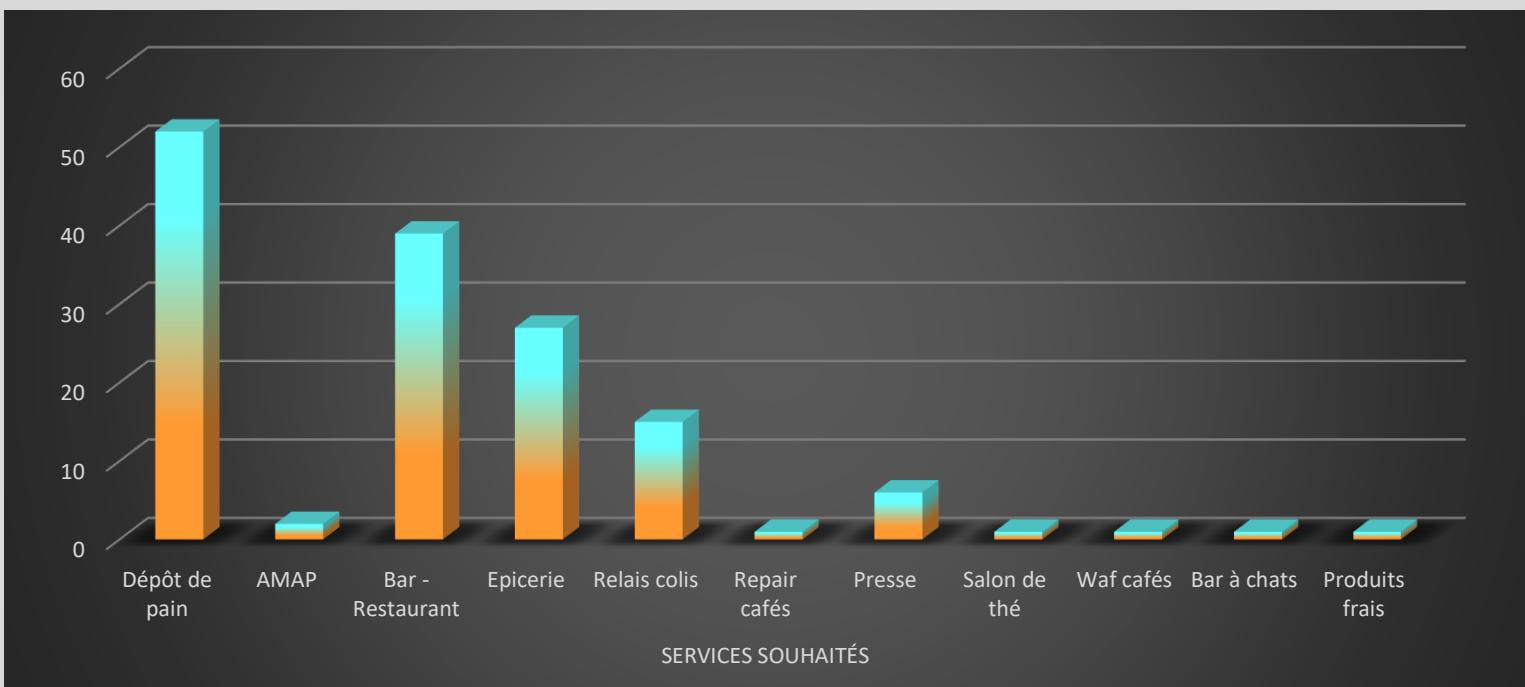
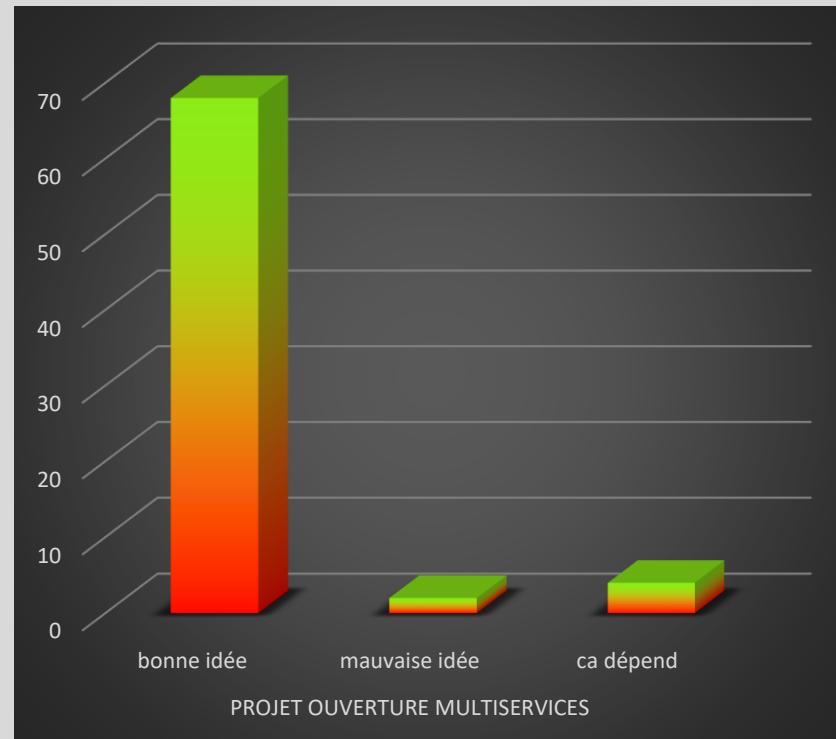
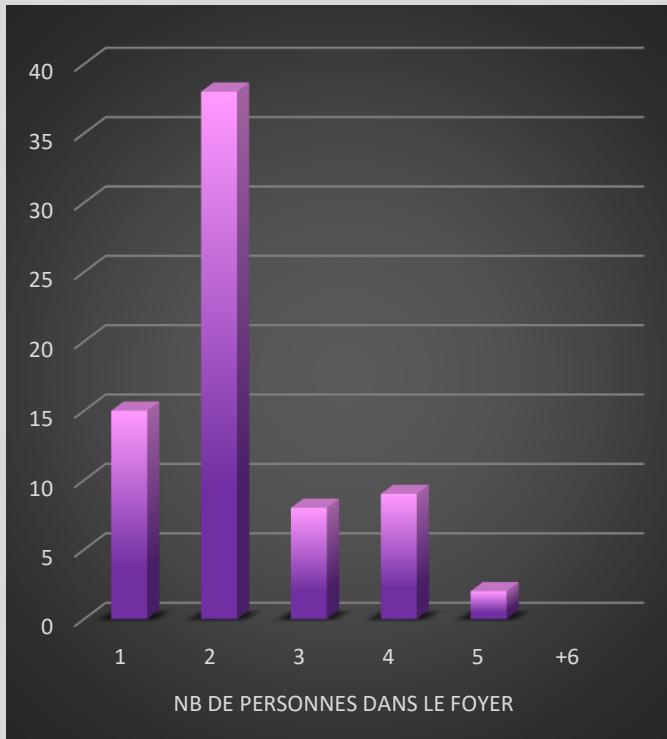
PROJETS

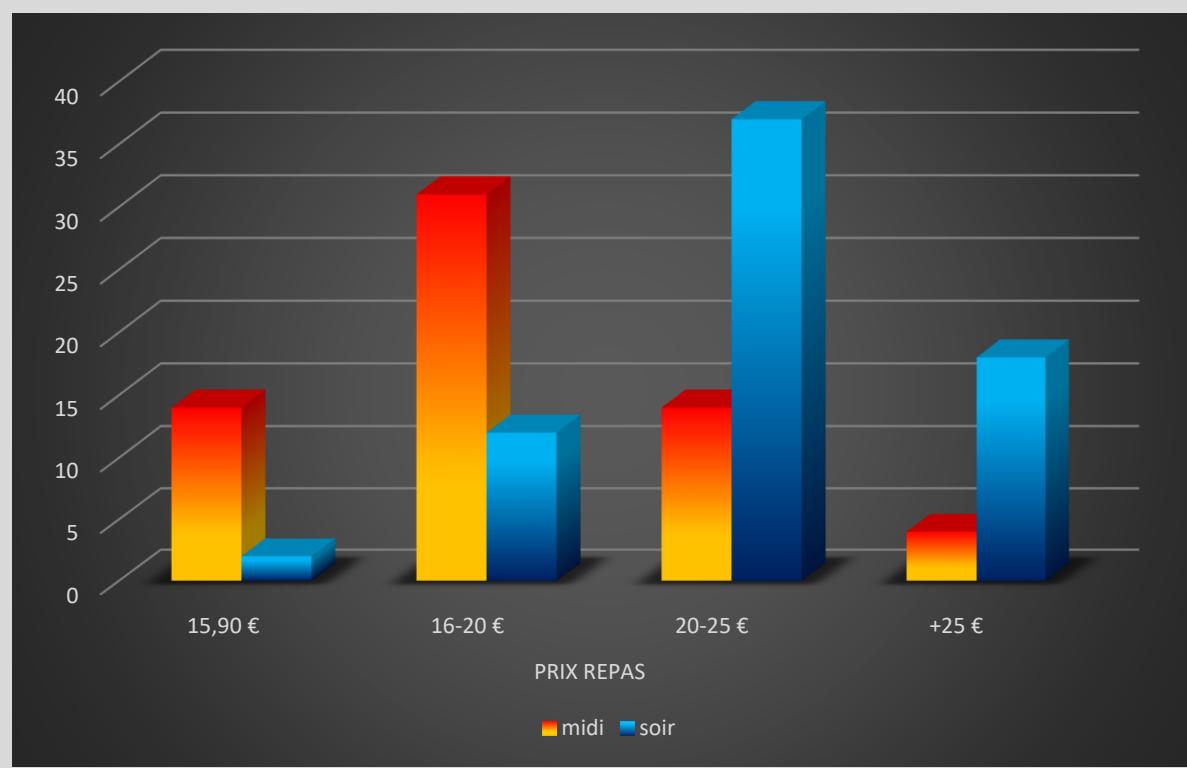
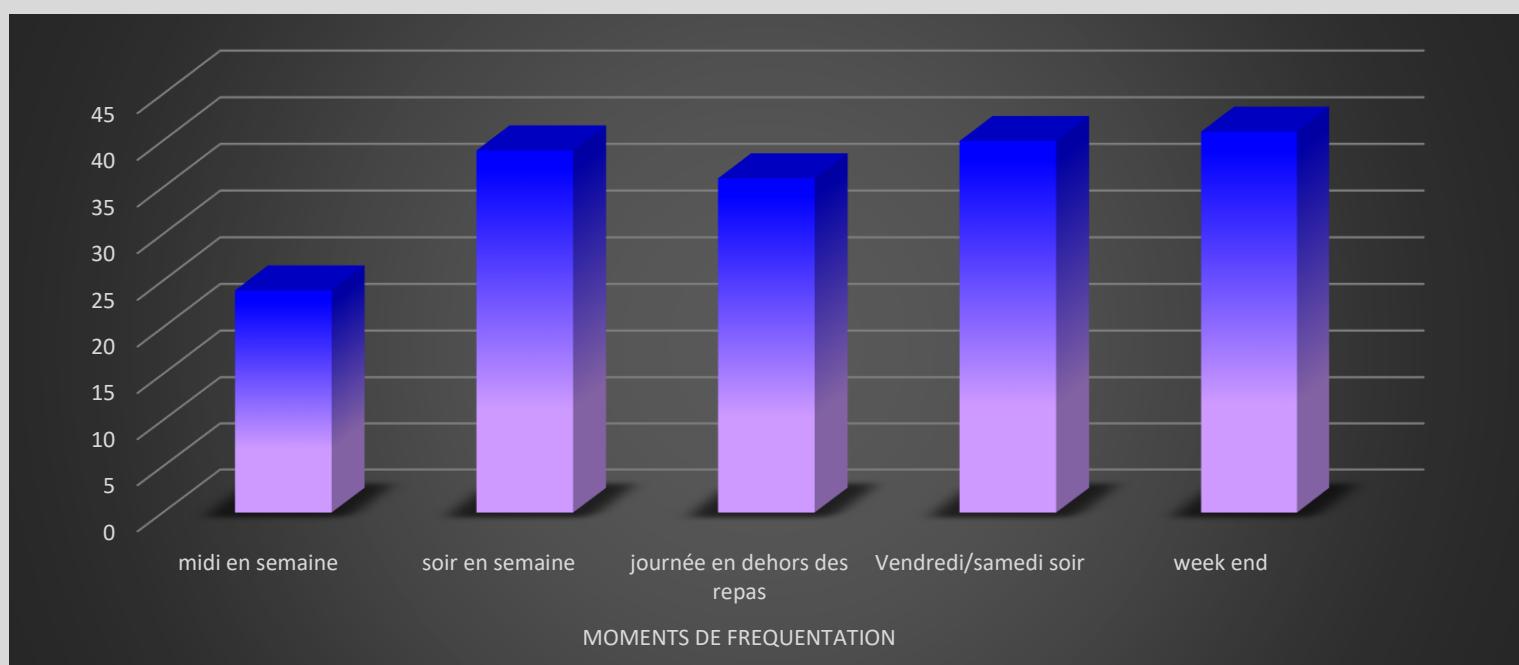
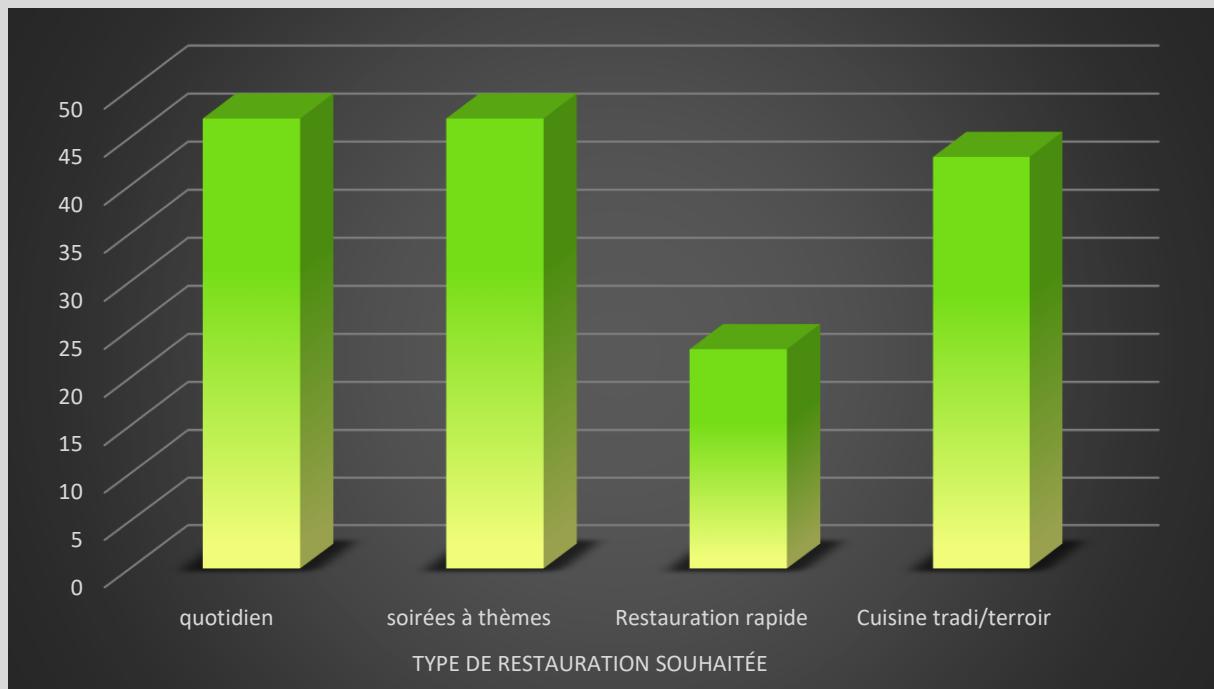
CREATION D'UN COMMERCE MULTISERVICES

Durant l'été, nous avons distribué à chaque foyer un questionnaire relatif au projet de création de commerces multiservices.

Vous trouverez ci-dessous la synthèse des retours qui nous ont été faits, et nous tenons à remercier les personnes qui ont pris le temps de nous retourner ce questionnaire.







SECURITE ROUTIERE



L'année écoulée a encore été marquée par de grands projets structurants pour notre commune. Après les travaux de la rue de Nancy et des ruelles, c'est au tour du vaste chantier de requalification de la place Charles de Gaulle. Ces opérations d'envergure ont mobilisé beaucoup de temps, d'énergie et de coordination, afin d'aboutir à des aménagements à la hauteur des attentes des habitants et des enjeux du village.

Dans ce contexte particulièrement dense, nous avons dû mettre entre parenthèses les ateliers participatifs lancés en 2023 autour de la sécurisation de nos rues. Ces rencontres avaient permis d'identifier, quartier par quartier, les points d'attention concernant les circulations piétonnes, les stationnements, la vitesse ou encore l'accessibilité. Votre participation active avait démontré l'importance de construire ensemble un programme pluriannuel cohérent et partagé.

Si ce travail collectif n'a pas encore été mené à son terme, il est important de rappeler que les grands chantiers engagés ces dernières années intègrent déjà un volet sécuritaire majeur : amélioration des cheminements piétons, meilleure visibilité, prise en compte des usagers les plus vulnérables, accessibilité PMR, réorganisation du stationnement... Autant d'actions qui contribuent d'ores et déjà à renforcer la sécurité dans le village.

À l'approche de la fin du mandat, nous souhaitons réaffirmer notre volonté de poursuivre cette démarche de concertation, essentielle pour continuer à améliorer le cadre de vie de chacun. Le projet de sécurisation globale du village n'est pas abandonné : il s'inscrit dans un temps long et trouvera naturellement sa place dans la continuité du prochain mandat. Le rendez-vous est d'ores et déjà pris pour que ces échanges reprennent et se concrétisent.

Nous tenons à remercier l'ensemble des habitants pour leur implication, leur patience et leur confiance. Ensemble, nous continuerons à faire évoluer notre village dans un esprit de dialogue, de sécurité et de qualité de vie pour tous.

ETUDE DE TRAFIC

Une étude de trafic a été menée par la préfecture de Meurthe-et-Moselle du 27 juin (00h01) au 3 juillet 2025 (23h59), soit 7 jours consécutifs.

Celle-ci a été réalisée le long de la RD 92 (sur le haut de la rue de Nancy) :

- Sens 1 vers Nancy
- Sens 2 vers le centre du village

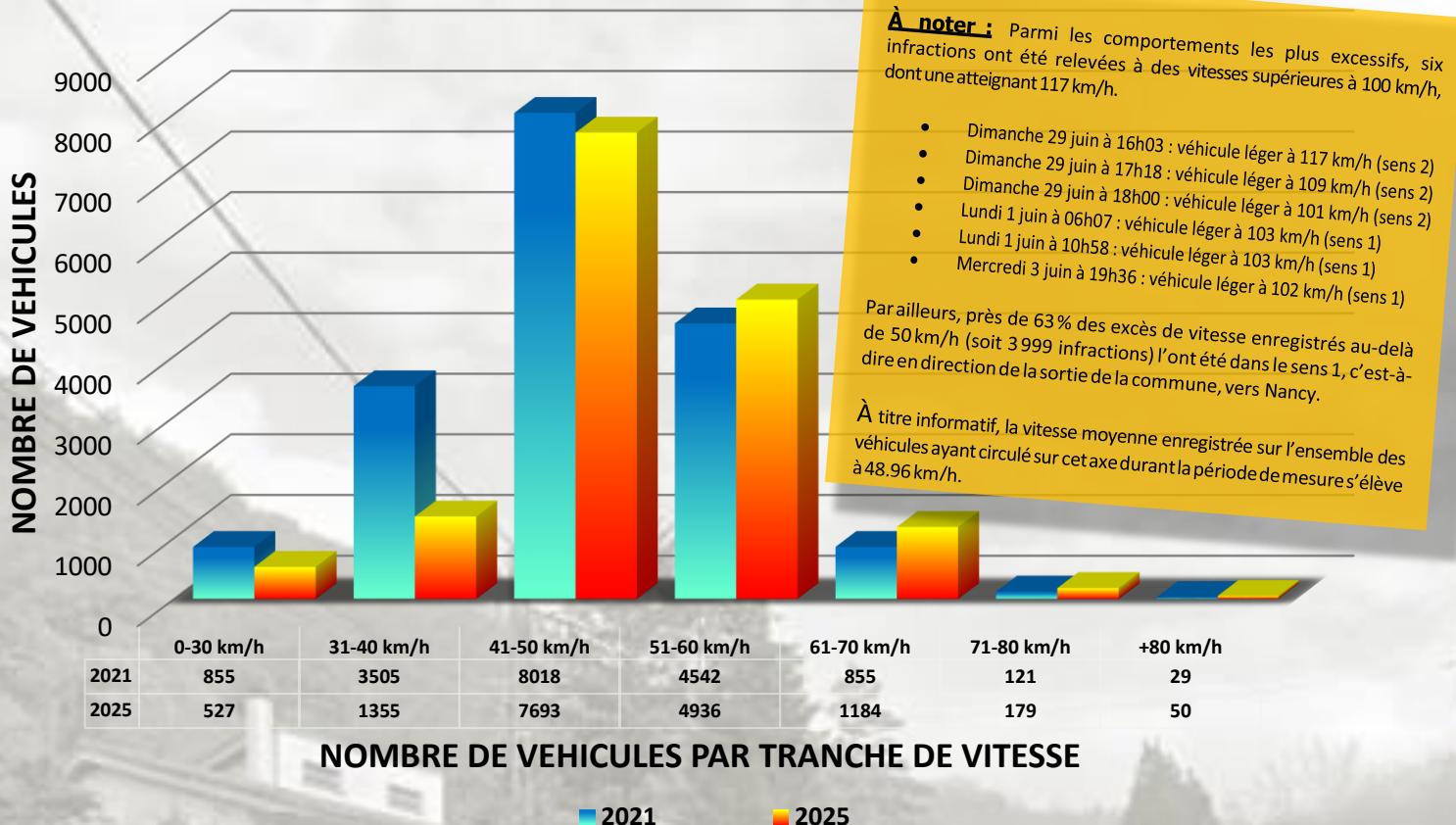
Au cours de cette étude, le trafic a été le plus faible le mercredi. Il présente également une particularité avec une augmentation notable à partir du vendredi, se poursuivant durant le week-end.

Un pic de trafic de 2 811 véhicules a été enregistré le vendredi. En supposant que le trafic de pointe représente 10 % du volume total, le débit horaire maximal peut être estimé à environ 281 véhicules par heure, soit un passage d'environ un véhicule toutes les 13 secondes.

Trafic - rue de Nancy



Analyse vitesse - rue de NANCY



L'analyse des vitesses enregistrées met en évidence les constats suivants :

60,13 % des usagers (soit 9 575 véhicules) respectent la Vitesse Maximale Autorisée (VMA) de 50 km/h sur cet axe. 79,59 % (12 675 véhicules) rouent à une vitesse inférieure ou égale à 55 km/h.

Parmi les usagers en infraction (vitesse supérieure à 30 km/h) :

- 31,00 % (soit 12 868) rouent entre 51 et 60 km/h,
- 7,44 % (soit 1 184) entre 61 et 70 km/h,
- 1,12 % (soit 179) entre 71 et 80 km/h,
- 0,31 % (soit 50) dépassent les 80 km/h.

En moyenne, ce sont 907 usagers par jour qui circulent à une vitesse égale ou supérieure à 51 km/h, sur une voie pourtant limitée à 50 km/h.

Sur les 6 349 excès de vitesse relevés (vitesse > 50 km/h), 5 304 ont été enregistrés pendant la plage horaire de forte affluence, entre 07h00 et 20h00.

En conclusion, 60,13 % des usagers (soit 9 575 véhicules) respectent la Vitesse Maximale Autorisée (VMA) de 50 km/h sur cet axe, et 79,59 % (12 675 véhicules) rouent à une vitesse inférieure ou égale à 55 km/h.

Il est important de rappeler que les Forces de l'Ordre (FO) ne peuvent sanctionner un excès de vitesse en agglomération qu'à partir de 56 km/h, en raison des marges techniques applicables.

Par ailleurs, près de 63 % des excès de vitesse enregistrés au-delà de 50 km/h (soit 3 999 infractions) l'ont été dans le sens 1, c'est-à-dire en direction de la sortie de la commune, vers Nancy.

La vitesse moyenne constatée sur la période de mesure s'établit à 48,96 km/h.

Ces données montrent qu'une grande majorité d'usagers adopte spontanément une vitesse avoisinant les 50 km/h, ce qui correspond aux pratiques habituelles sur ce type d'axe routier



Mairie de MARON

1 Place Charles de Gaulle
54230 MARON
Téléphone : 03 83 47 26 23
E-mail : secretariat@mairie-maron.fr

Horaires d'ouverture au public

- Lundi : 16h - 18h
- Mardi : 9h - 11h
- Mercredi : 9h - 11h et 16h - 19h
- Jeudi : 9h - 11h
- Vendredi : 9h - 11h et 16h - 18h

Agence Postale

Horaires d'ouverture au public

- Lundi Fermé
- Mardi 09h30–11h45
- Mercredi 09h30–11h45, 16h30–18h45
- Jeudi 09h30–11h45
- Vendredi 09h30–11h45
- Samedi 09h30–11h45

Communauté de Communes : 03.83.26.45.00

Astreinte eau et assainissement : 06.14.54.95.94

Gendarmerie de NEUVES-MAISONS : 03.83.47.80.00

Médecin de garde : 118.510

Pharmacie de garde : 3237 ou www.3237.fr

EDF (sécurité, dépannage) : 09.72.67.50.XX

Vous pouvez joindre le service dépannage d'ENEDIS, le gestionnaire de réseau de distribution d'électricité au 09.72.67.50.XX en remplaçant les XX par le numéro de votre département.

119 ALLO ENFANCE MALTRAITÉE Pour les enfants confrontés à une situation de maltraitance et de danger, pour eux-mêmes ou pour des tiers qui les accompagnent. Pour les adultes confrontés ou préoccupés par une situation d'enfant en danger ou en risque de l'être : famille proche, famille élargie, voisins, communauté éducative...	112 NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE EUROPÉEN Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'Union Européenne	15 SAMU LE SERVICE D'AIDE MÉDICAL URGENT Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale dans les plus brefs délais pour sauver une vie, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins	17 POLICE SECOURS Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police
3919 VIOLENCES FEMMES INFO pour les femmes victimes de violences conjugales, sexuelles, psychologiques, mariages forcés, mutilations sexuelles, harcèlement...	114 NUMÉRO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et SMS	18 SAPEURS- POMPIERS Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir leur intervention rapide	LES NUMÉROS À CONNAÎTRE EN CAS D'URGENCE LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24



Ordures ménagères



Elles sont ramassées les Mardis matin, toutes **les 2 semaines**. Il est demandé de sortir les conteneurs **la veille au soir** et de les rentrer après le passage du camion de ramassage.

(*) Pas de collecte les jours fériés → collecte le lendemain du jour férié

Sacs éco-tri



Ils sont ramassés les Mercredis matin, toutes **les semaines**. Il est demandé de sortir les sacs **la veille au soir**.

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés.

A noter qu'il y aura un changement au 15 juin 2026

CALENDRIER 2026

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
JEU 1	1-04 JOUR DE L'AN	D 1	10-108	MER 1	10-105	MER 1	10-104	VEN 1	121-144	LUN 1	152-173
VEN 2	2-03 Basile	LUN 2	10-102	LUN 2	10-104	Hugues	101-274	SANDRE	122-141	MAR 2	153-212
SAM 3	3-02 Geneviève	MAR 3	10-101	MAR 3	10-103	Chloé	102-273	Sylvain	123-142	MER 3	154-211
D 4	4-03 Epiphanie	MER 4	10-100	MER 4	10-102	Guénolé	103-272	Richard	141-271	ISIDORE	155-210
LUN 5	5-02 Edouard	JEU 5	10-109	JEU 5	10-101	Casimir	104-271	Phil...Jacq.	124-141	JUDITH	156-209
MAR 6	6-02 Mélaine	VEN 6	10-108	VEN 6	10-100	Olive	105-269	PAQUES	106-269	Prudence	127-138
MER 7	7-02 Raymond	SAM 7	10-107	SAM 7	10-106	Colette	106-268	L. DE PAQUES	107-268	Gisèle	128-137
JEU 8	8-02 Lucien	D 8	10-106	D 8	10-105	Félicien	107-267	J-B. DE LA SALLE	108-266	VICTOIRE 1945	129-206
VEN 9	9-02 Alix	LUN 9	10-105	LUN 9	10-104	Jean de Dieu	108-266	Julie	109-265	PACOME	130-205
SAM 10	10-02 Guillaume	MAR 10	10-104	MAR 10	10-103	Françoise	109-265	Fulbert	101-264	BOLANGE	131-204
D 11	11-02 Bapt. Seigneur	MER 11	10-103	MER 11	10-102	Vivien	110-264	SAM 11	105-263	ESTELLE	132-203
LUN 12	12-02 Tatiana	JEU 12	10-102	JEU 12	10-101	Rosine	111-263	Stanislas	102-262	Achille	133-202
MAR 13	13-02 Yvette	VEN 13	10-101	VEN 13	10-100	MI-CARÉME	112-262	D 12	103-261	Ida	134-201
MER 14	14-02 Nina	SAM 14	10-100	SAM 14	10-99	Rodrigue	113-261	Jules	104-261	Maxime	135-200
JEU 15	15-02 Rémi	D 15	10-99	D 15	10-98	Mathilde	114-260	MER 14	105-260	Paterne	136-200
VEN 16	16-02 Marcel	LUN 16	10-98	LUN 16	10-97	Bénédicte	115-259	MER 15	106-259	Benoît-Joseph	137-200
SAM 17	17-02 Roseline	MAR 17	10-97	MAR 17	10-96	Patrice	116-258	VEN 15	107-257	Parfait	138-200
D 18	18-02 Prince	MER 18	10-96	MER 18	10-95	Cyrille	117-257	D 19	108-256	Emme	139-200
LUN 19	19-02 Marius	LUN 19	10-95	LUN 19	10-94	Joseph	118-256	MAR 19	109-255	Odette	140-200
MAR 20	20-02 Sébastien	MAR 20	10-94	MAR 20	10-93	PRINTEMPS	119-255	MER 19	110-254	ANSELME	141-200
MER 21	21-02 Agnès	SAM 21	10-93	SAM 21	10-92	Clemence	120-254	VEN 19	111-253	Alexandre	142-200
JEU 22	22-02 Vincent	D 22	10-92	D 22	10-91	Léa	121-253	MAR 20	112-252	BENOIT-JOSEPH	143-200
VEN 23	23-02 Barnard	LUN 23	10-91	LUN 23	10-90	Victorien	122-252	MER 20	113-251	Parfait	144-200
SAM 24	24-02 François	MAR 24	10-90	MAR 24	10-89	Cath. de Suède	123-251	VEN 20	114-250	Emma	145-200
D 25	25-02 Confr. de Paul	MER 25	10-89	MER 25	10-88	ANNONCIATION	124-250	MAR 21	115-249	Odette	146-200
LUN 26	26-02 Paulie	JEU 26	10-88	JEU 26	10-87	JEU 26	125-249	MER 21	116-248	Aselmie	147-200
MAR 27	27-02 Angèle	VEN 27	10-87	VEN 27	10-86	Larissa	126-248	VEN 21	117-247	MER 22	148-200
MER 28	28-02 Honore	SAM 28	10-86	SAM 28	10-85	Habib	127-247	MAR 22	118-246	Géraldine	149-200
JEU 29	29-02 Gildas	D 29	10-85	D 29	10-84	Gontran	128-246	MER 22	119-245	Marc	150-200
VEN 30	30-02 Martine	LUN 29	10-84	LUN 29	10-83	NAMEAUX + 1h	129-245	VEN 22	120-244	Alida	151-200
SAM 31	31-02 Marcellie	MAR 30	10-83	MAR 30	10-82	Amédée	130-244	MAR 23	121-243	Bérenger	152-200
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 20		COMPUT 2026: Epacte 11		MER 23		Zna		MAY 2026		Audrey	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21		Lettre dominicale D - Cycle solaire 19		MAR 24		Augustin		J. F. Régis		Jean-Baptiste	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 21		Nombre d'hr 13 - Indication romaine 4		MAR 25		Valérie		Hervé		Prosper	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		Nombre d'hr 13 - Indication romaine 4		MAR 26		Cécile de Sienna		Jeanne		Antheime	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		Nombre d'hr 13 - Indication romaine 4		MAR 27		Céline		Fernand		Irenée	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		Nombre d'hr 13 - Indication romaine 4		MAR 28		Robert		Pierre-Paul		Pierre	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		Nombre d'hr 13 - Indication romaine 4		MAR 29		Aymer		Marial		Marial	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		Nombre d'hr 13 - Indication romaine 4		MAR 30		Ferdinand		J. F. Régis		J. F. Régis	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		Nombre d'hr 13 - Indication romaine 4		D 31		Fête des Mères		Pierre		Pierre	
JOURS OUVRABLES 26 JOURS OUVRÉS 22		Nombre d'hr 13 - Indication romaine 4		D 31		Fête des Mères		Pierre		Pierre	

MARON est sur INTRAMUROS



IntraMuros
L'essentiel est près de chez vous.



Cliquez sur l'icône de téléchargement de votre smartphone.



Play Store
(Android)



Apple Store
(iPhone)

Tapez IntraMuros dans la barre de recherche et téléchargez l'application.



IntraMuros

Sélectionnez ensuite votre commune et naviguez dans les différents onglets.

Découvrez les événements, les actualités, les lieux à visiter et les services mairie de votre commune et des alentours. Recevez les infos importantes par notification.

Téléchargement gratuit



Google Play



App Store



INTRAMUROS est une plateforme mutualisée qui permet d'accéder à toutes les informations de votre bassin de vie.

Consultez les événements, actualités et points d'intérêt de votre commune et celles aux alentours.

Abonnez-vous et recevez les alertes en temps réel.

Vous pouvez également consulter le site internet de la commune :

<https://www.mairie-maron.fr>

Ou via le QR code



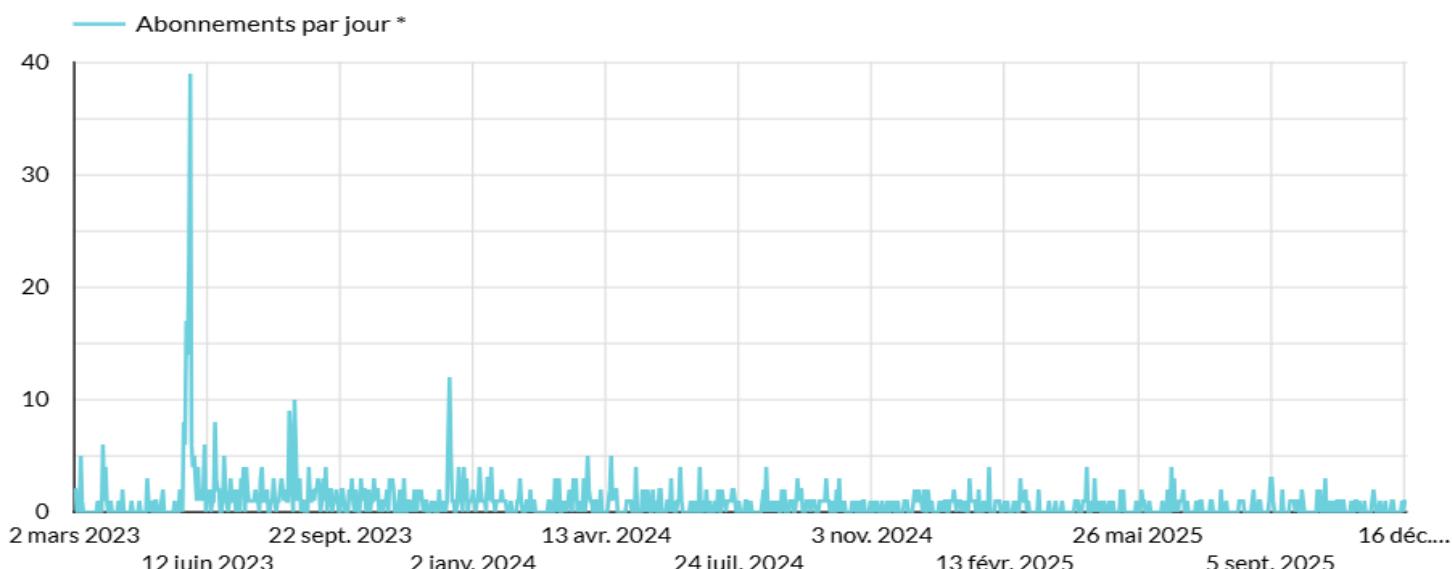
Abonnements

Sélectionner la période

Abonnements aux notifications:
"Informations communales"

Abonnements cumulés

902



* 1 abonnement = 1 activation de la cloche "Informations communales"

Exemple: 3 abonnements signifient que la cloche a été activée 3 fois. Il faut savoir qu'un même utilisateur peut activer et désactiver la cloche plusieurs fois.



05 janvier : Cérémonie des vœux



15 mars : 1^{er} tour



22 mars : 2^{ème} tour

REVUE DE PRESSE

Maron

Un joli marché sous le soleil de mai

Le marché artisanal, organisé par l'AFR ce 1^{er} mai, a bénéficié d'une météo quasiment estivale, lui conférant une ambiance conviviale. «En mai, fais ce qu'il te plaît !» Cette insouciance était palpable sur la place de la salle polyvalente du village où une quarantaine d'exposants étaient installés à l'ombre des arbres d'un vert tendre en cette période. Un ciel tout bleu, une brise légère transportant l'odeur de quelques douceurs à grignoter mais aussi la voix cristalline de Saya, jeune fille de 11 ans, qui interprétait prodigieusement des chansons d'un répertoire actuel.

Simples flâneurs, véritables curieux et clients ont déambulé de stands en stands, posant un regard furtif ou observant attentivement les créations exposées. Chacun a pu trouver le bel objet ou accessoire, gage du savoir-faire des artisans. Le panel était vaste avec des produits de la ferme, miel, bières, produits



Durant toute la journée, un public nombreux est venu admirer les créations des artisans.

du Québec, tisanes, pâtes ou mets hongrois. Les créateurs étaient nombreux à exposer leurs savoir-faire dans différents domaines comme l'affûtage, la maroquinerie en peau de poissons (le galuchat), des bijoux en verre, acier, pierres et perles, mais aussi du macramé, de la vannerie, des créations en tissu, en tricot, des bougies... Des associations étaient également présentes pour montrer

l'artisanat du Burkina Faso ou aider des écoles de Guinée. Un espace de massage était installé dans la salle polyvalente permettant à qui voulait, de profiter du talent de Virginie Fauvel, masseuse installée dans le village.

Et parce que nul n'avait envie de clôturer cette première journée de mai, l'écho des rires des organisateurs et exposants a résonné jusqu'à la nuit tombée.

Maron

Le maire lance un appel à lutter contre l'invasion du frelon

Dans le journal communal qui vient de paraître «Le p'tit meulson», Rémi Maniette, maire du village, lance un appel à la lutte contre l'invasion du frelon asiatique.

Qui n'a pas entendu parler du frelon asiatique ? Pas encore tout le monde pourtant, il est déjà venu rôder chez tout un chacun, se servant dans les arbres fruitiers ou s'invitant au barbecue du dimanche.

Ses pattes jaunes sont caractéristiques. Son abdomen est assez noir et son extrémité orange vif, le distingue du frelon européen, plus jaune.

Le frelon asiatique n'est pas agressif, sauf si on s'en prend à son nid qui peut atteindre une taille impressionnante. Les phéromones alors émises sont une alarme pour les autres. Il ne faut surtout pas essayer d'éliminer soi-même un nid. Le mieux est de prévenir le SDIS ou sa mairie afin de savoir si un plan d'action est mis en place. Seul un spécialiste parfaitement protégé pourra l'affronter.



Le frelon est identifiable avec ses pattes jaunes et avec sa taille de 2 à 3,2 cm.

Il faut agir en période sensible lorsque les reines sont encore seules et obligées de sortir. D'avril à mai, chaque capture est un nid détruit. Au-delà, l'impact du piège est dérisoire et atteint d'autres polliniseurs.

Des pièges simples à fabriquer

L'appât conseillé est sirop/vin/bière à proportions égales à renouveler chaque semaine. Une bouteille plastique au goulot coupé et retourné à l'intérieur, quelques trous de moins de 5 mm de diamètre pour laisser échapper quelques insectes trop aventureux et le tour est joué.

Il est avantageux que les frelons capturés restent vivants. Ils attirent les autres et font fuir les abeilles ! Ce type d'initiatives préventives peut éviter des dépenses à nos collectivités pour les destructions de nids ainsi que des pertes de récoltes de fruits et de miel.

Maron

Gospel du cœur: un récital pour les 80 ans du Secours populaire



L'église Saint-Gengoult va vibrer au son des negro-spirituels; en photo, Gospel Mississippi lors d'un précédent concert.

2025 marque les 80 ans de la création du secours populaire. À cette occasion, Christiane Jeandel, soutenue par la municipalité et des personnes de la commune, et membre bénévole de l'association, a organisé un récital de la chorale Gospel Mississippi, ce dimanche 18 mai à 15 h à l'église.

Le tarif d'entrée est libre. Les bénéfices iront au Secours populaire.

La chorale Gospel Mississippi est née en septembre 1996 à Nancy au sein du club Saint-Nicolas, sur l'ini-

tiative d'un musicien passionné. Depuis 2001, c'est une association.

Chaque semaine, ce sont 30 femmes et hommes, tous amateurs, qui se réunissent dans le même but de chanter en toute simplicité et se faire plaisir ! Depuis 2020, deux cheffes de chœur dirigent avec entraîn les chanteurs. Le répertoire est puisé aux sources des chants negro-spirituels et du gospel contemporain.

Unir plaisir et solidarité est l'objectif de ce moment musical.

Maron ■ Naissance Bienvenue à Éva

L'arrivée de Eva, le 31 mars au matin, comble de bonheur ses parents: Grazia Baravaglio, secrétaire, et Jason Thomas-Muller, mécanicien à Dombasle.

La petite princesse mesurerait 46 cm pour 2,280 kg de douceur.

Félicitations aux parents et bienvenue à Eva !



Maron ● Du changement dans le paiement de la télédistribution

Depuis janvier 2025, la télédistribution est une compétence municipale. Les factures d'abonnement au réseau TV de la télédistribution de Maron viennent d'être transmises à la trésorerie de Vandœuvre-lès-Nancy. Elles devraient bientôt être remises à chaque abonné par voie postale.

Aucun paiement ne sera accepté en mairie. Il se fera uniquement en trésorerie ou directement sur Internet par carte bancaire. Le tarif de l'abonnement est maintenu à 74 € par an.

Les abonnés souhaitant quitter le réseau avant le 1^{er} juillet 2025 pourront bénéficier d'un remboursement de 37 € (uniquement sur demande expresse déposée en mairie accompagnée d'un RIB).

Manapa mobilise des volontaires pour une matinée de nettoyage

L'association Manapa (Maron - Nature - Patrimoine), en collaboration avec Zéro déchet Maron, a rassemblé une douzaine de volontaires le 17 mai pour nettoyer les rives de la Moselle et les abords de la voie verte. Si les zones ciblées étaient globalement propres, la question de l'éducation au civisme reste centrale.

L'association Manapa (Maron - Nature - Patrimoine), en partenariat avec l'antenne Zéro déchet de Maron, a convié les Meulsons, samedi 17 mai, au ramassage de déchets dans des zones ciblées du village.

Une douzaine de personnes équipées étaient présentes au rendez-vous donné sur la place Charles-de-Gaulle.

Laurence Bourguignon, présidente de l'association, a fait des rappels sur la sécurité et l'organisation de la collecte des gros déchets. Les volontaires se sont répartis sur les zones des rives de la Moselle et des bords de la voie verte.

La question des dépôts des déchets

Le constat est mitigé : les zones qui bordent la rivière (secteur du festival La Palette) sont assez propres hormis celle de la table de pique-nique de la halte nautique. La question se pose alors de la mise en place d'une poubelle qui permettrait a priori un dépôt des déchets mais va à l'encontre d'une éducation citoyenne, ayant pour objectif la gestion personnelle de ses propres déchets.



Les volontaires ont trouvé des déchets inattendus en pleine nature traduisant des actes d'incivilités.

Actuellement, les poubelles sont retirées dans beaucoup de lieux publics car elles posent souvent un problème de gestion et attirent des animaux nocturnes. Le bon sens voudrait que chacun reprenne ses déchets.

Le deuxième constat concerne la difficulté de nettoyage des abords de la voie verte, rendus difficilement accessibles par la végétation en pleine expansion. C'est un secteur où les bénévoles ont récupéré des déchets assez inattendus tels que calandre de voiture et autres pièces automobiles.

Prochaine AG le 23 mai

Dans une visée purement

éducative, Frédérique Diez, membre de Zéro déchet, est venue accompagnée de son fils, Clément, 4 ans, qui de toute évidence était là pour œuvrer, lui aussi, à son niveau. Et Frédérique de rappeler la citation bien à propos d'Antoine de Saint-Exupéry : « Nous n'héritons pas la terre de nos parents, nous l'empruntons à nos enfants. »

La matinée, sympathique au demeurant, s'est conclue par la citronnade maison d'Anne Marie Cordier, référente compost de la commune.

L'assemblée générale de la Manapa, ouverte à tous, se tiendra le 23 mai à 20 h, à la salle Léon Boulanger.

Maron • L'AFR relance les soirées tarot et belote



Lors de son assemblée générale, l'AFR a annoncé la reprise des soirées jeux de cartes. Vendredi, une douzaine de personnes étaient présentes à la salle Léon-Boulanger pour jouer en équipe, au tarot et à la belote. Les dernières rencontres de ce type remontent à environ 30 ans, rappelle Claude Saunders, présidente à l'époque de l'AFR. Bernadette Labriet, présidente actuelle, précise que l'idée est d'alterner, sur l'année, les soirées jeux de cartes et les soirées jeux de société.

Maron • Des soirées gourmandes reviennent chaque mois cet été



Belle soirée sur la place du village, sous l'impulsion d'Anne-Sophie Fougeron, caviste ambulante. Dorénavant, elle proposera ses vins le dernier vendredi des mois d'été, accompagnée d'un food-truck. Le bilan est très positif, aussi bien pour Tookiiz thaï food, de Champigneulles, qui proposait des plats asiatiques, que pour la caviste. Emportés ou consommés sur place, mariés aux vins ou bières d'Anne-Sophie, les plats thaïs et vietnamiens ont ravi les convives.

Rendez-vous le 27 juin. Anne-Sophie sera accompagnée du food-truck « L'éphémère » qui propose des smashs burgers.

Maron ■ Nécrologie Décès d'Irène Thouvenot

Irène Thouvenot s'est éteinte entourée de sa famille le 22 juin à l'EHPAD Bénichou où elle résidait depuis 3 ans. Née le 4 avril 1935, elle avait eu le bonheur de fêter ses 90 ans dans sa maison, rue de Nancy, auprès de sa famille. Irène, c'était une vie simple guidée par des valeurs solides.

À 14 ans, malgré son certificat d'études, elle devient employée de maison. C'est ainsi qu'elle rencontre Pierre qui intervient comme jardinier dans la maison de campagne de son patron à Maron. Il deviendra son époux en 1957. De leur union, naîtront 3 enfants : René en 1958, Régine en 1962 et Rémi en 1973. Six petits-enfants et un arrière-petit-fils viendront parfaire le bonheur du couple.



Mère aimante et dévouée, Irène a aussi épaulé discrètement son mari dans ses différentes fonctions associatives et communales.

Femme croyante, elle s'est impliquée dans la paroisse. Irène incarnait la gentillesse, la douceur et la prévenance.

Nos condoléances.

Budget, impayés et fiscalité au menu du conseil municipal

Lors de sa dernière séance, le conseil municipal a procédé à l'examen des demandes de subventions associatives.

Le maire, Rémi Maniette, a précisé que seules les associations ayant déposé un dossier peuvent prétendre à un soutien financier, selon les projets présentés. Plusieurs échanges ont porté sur les montants accordés et sur le cumul éventuel entre soutien logistique et subvention.

Ainsi les subventions attribuées à l'unanimité sont: Bélier Meulson: 13 500 € + 5 000 € de prévisionnel et l'AFR: 2 100 €. La commune prend dorénavant en charge les frais de ménage d'un prestataire pour un montant d'environ 3 500 €. La subvention sollicitée de 1 000 € pour l'association Mets le son, organisatrice du festival La Pâlette et de 5 guinguettes, a reçue 10 voix sur 13.

La subvention demandée par l'association Manapa a été portée à 100 € par 7 voix sur 13.

Le montant aux associations extérieures à Maron a été maintenu à 100 € pour: le Secours populaire, les Restos du cœur, l'ADMR les Mirabelliers et l'ASP (protection de la forêt de Haye). La subvention de 1 000 € demandée par Broc'N'Roll a été refusée au profit d'aides logistiques.

Reprise budgétaire du centre communal d'action sociale

Une délibération modificatrice a été adoptée concernant l'ex-centre communal d'action sociale. Le conseil a décidé d'intégrer les résultats de clôture 2024, s'élevant à 5 581,35 €, aux prévisions budgétaires pour 2025. Le résultat de fonctionnement reporté s'élèvera ainsi à 374 823,90 €.

Admission en non-valeur

Les communes se trouvent parfois face à des impayés qu'il est réglementaire d'enregistrer au niveau des pertes financières. Le montant s'élève à 4 598,23 €. L'ensemble du conseil municipal décide d'admettre en non-valeur le montant.

Vote du taux des taxes

Enfin, une modification des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025 a été adoptée. Les nouveaux taux sont les suivants: taxe foncière sur les propriétés bâties à 36,16 %, taxe foncière sur les propriétés non bâties à 37,61 % et taxe d'habitation à 16,24 %. Cette hausse de 1 % par rapport à 2024 intervient après une baisse équivalente l'an dernier, sans toutefois revenir aux niveaux de 2023.

Vin, soleil et plats du monde: les vendredis d'Anne-Sophie



Anne-Sophie et le foodtruck s'installeront à l'ombre des arbres de la place Charles-de-Gaulle.

Présente depuis septembre, le samedi matin, au rendez-vous des commerçants ambulants, sur la place du village, Anne-Sophie Fourgeron, « caviste à roulettes » comme l'appellent ses clients meulsois, va changer de format de présence. Le pari était peut-être un peu risqué de fidéliser une clientèle suffisamment nombreuse sur une petite commune comme Maron pour espérer une tournée hebdomadaire. Les mois d'hiver et les aléas mécaniques de sa caravane, n'ont sans doute pas aidé Anne-Sophie.

Dorénavant, le concept est différent. Anne-Sophie sera

présente le dernier vendredi du mois, de 18 h à 22 h 30, en association avec un foodtruck (restaurant ambulant) différent à chaque fois. L'idée est de créer un esprit convivial proche des guinguettes pour donner un petit air de fête au village durant l'été. Première ce vendredi 30 mai, place Charles-de-Gaulle avec Tookiiz Thaï Food, originaire de Chambigneulles. Ce foodtruck propose des plats thaïlandais faits maison mais aussi des mets chinois, vietnamiens, japonais. Anne-Sophie attend donc ses clients pour des dégustations surprenantes... avec modération.

Le Bélier meulson: un lien fort entre générations



La course en sac, un moment où les parents retournent en enfance avec bonheur.

L'association du Bélier meulson avait lancé son invitation aux parents, enfants et habitants des deux villages du RPI à participer à sa kermesse annuelle le 24 mai sur la place de la salle polyvalente à Maron.

Le rendez-vous avait bien été noté puisque ce sont environ 300 personnes qui sont venues sur l'ensemble de la journée pour apporter un soutien financier en s'amusant ou mangeant.

« C'est un événement important qui marque la fin proche de l'année scolaire et qui permet de rassembler les deux villages dans un moment festif et convivial. Si en plus, on fait un bénéfice, c'est tout gagné pour l'association et donc

pour les gamins! » ponctue Romain Guyot, directeur de la structure.

Les stands classiques des kermesses pour enfants étaient tenus par des parents ou des habitants bénévoles. Pourtant, deux étonnent, car ce sont des collégiens pour l'un et lycéens pour l'autre, qui les gèrent. Qu'ils aient 13 ans ou 17 ans, l'important pour ces jeunes étaient de montrer qu'ils n'oublient pas le Bélier meulson qui les a aidés à se construire. Une belle façon de renvoyer l'ascenseur!

Pour mettre un point final à cette journée festive avant l'arrivée de la pluie, la traditionnelle course en sac pour enfants et parents a eu lieu.

Ils ont été majorettes pendant 10 ans

L'histoire commence par une blague entre copains. Et puis, durant 6 ans, festivals et défilés s'enchaînent en France et en Belgique. Le groupe passe même à la télévision.

Dans les années 80, la France entière, mais aussi la Belgique, connaissaient le petit village de Maron grâce à sa troupe d'hommes majorettes moustachus, parfois barbus, et pour certains un peu ventrus ! L'histoire commence par une blague entre copains que raconte Claude François, lieutenant de l'époque.

Il faut remonter aux années 70, alors que le carnaval du village était dans la pure tradition des carnavaux du Nord et jouissait d'une belle réputation. En 1972, le club de foot cherche une façon originale de participer au défilé. Au lieu de ralliement de tous les événements, le café du Point central, le « Grand Crado » (Paul Jeandidier) lance l'idée d'un régiment de majorettes avec « du poil aux pattes ». L'idée est suivie par une vingtaine de gaillards, tous plus motivés les uns que les autres.



Michel Henriet, Claude François et Pierre Simonin (de gauche à droite) ont été majorettes dès le début.

Jean-Paul Vinchelin, figure locale, est fier d'avoir participé à cette aventure humaine.

Le public ébahi

Pas question de faire un show de seconde catégorie ! Les costumes sont cousus par les familles ou les proches. Le bâton doit être manié avec dextérité. L'illusion est donnée grâce à un système de roulement à billes dans un tube de fer permettant de faire tourner l'ustensile. Les répétitions ont lieu les mardis au presbytère, sous la direction du capitaine et chorégraphe,

« le Fissou » (André Picard). Les figurines sont soignées pour rivaliser avec les troupes féminines.

Dès leur première représentation en avril 1972, au festival national des majorettes de Neuves-Maisons, les formations féminines et le public sont ébahis. René Boesch, doyen et porte-drapeau, est fier de marcher en tête de la troupe. En 1975, Mme Pruniaux, écrivaine locale, contacte Pierre Bonte, chroniqueur au « Petit Rapporteur ». Intrigué, il vient à Maron rencontrer les fameuses majorettes. S'ensuit un reportage présenté par Jacques Martin qui assurera leur notoriété nationale.

Durant 6 ans, festivals et défilés s'enchaînent en France et en Belgique. De mai à septembre, tous les week-ends sont réservés. Les familles sont de la partie. Il arrivait que le lundi, certains soient déposés à 4 h du matin à l'usine de Neuves-Maisons pour commencer leur journée de travail.

Tous gardent en tête le souvenir inoubliable de cette incroyable aventure.



Cercle vert : Michel Henriet. Cercle violet : Claude François
Cercle jaune : Pierre Simonin

De belles notes à la clé pour l'école de musique Joyer

Le concours régional de l'AMF (Académie Musicale de France) s'est déroulé à Pfaffenheim, près de Colmar. L'école de musique Christophe-Joyer de Toul, avec une antenne à Maron et une autre à Thiaucourt, a présenté treize élèves au concours.

Trois ont remporté un premier prix coupe AFM. Il s'agit de Saya Bonnot-Colson au piano et de Floriane Puylaurent à la guitare ainsi que Léonie Belle-Saillard qui, elle, est également sélectionnée pour les finales prévues le 19 octobre à Strasbourg.

M. Joyer est particulièrement fier des résultats obtenus par ses élèves. Il rappelle que seuls ceux de la catégorie préparatoire peuvent être sélec-

tionnés en finale.

Au niveau de la seule antenne de Maron, quatre élèves ont été médaillés : Lou Leclère de Neuves-Maisons, médaillée d'argent en guitare catégorie excellence, Sarah Redon au piano, médaillée d'or en catégorie débutant ainsi qu'Agathe Clément et son frère Alexis, habitants de Maron, au piano, tous deux médaillés de bronze en catégorie préparatoire 1 et 2.

M. Joyer précise que les récompenses sont au prix d'un travail régulier et soutenu des élèves à la maison.

Lou a d'ailleurs trouvé compliqué de travailler le concours tout en révisant pour le bac et en passant le permis.

La médaille n'en est que plus belle.



Beaucoup de fierté, aussi bien pour le professeur que pour les élèves.

Maron • Portes ouvertes aux activités de l'AFR



Jérôme Spiet est le professeur de judo depuis des années.

L'Association familiale rurale prépare la rentrée de septembre avec deux nouvelles activités : l'aïkido et la gymnastique douce. Une semaine portes ouvertes se tiendra du 23 juin au 4 juillet pour découvrir les disciplines proposées. Le samedi 28 juin au matin, des démonstrations auront lieu et les enfants de 4 à 9 ans pourront assister à une séance de fit kid de 9 h à 9 h 30, suivie d'une initiation au judo pour les 4 à 6 ans de 9 h 30 à 10 h. Enfin, les enfants de plus de 6 ans, tous niveaux confondus, participeront à une séance de judo de 10 h 15 à 12 h 30. Des remises de ceintures et de médailles marqueront les progrès réalisés. L'événement est ouvert à tous, inscrits ou non.

Le pizzaïolo fait souffler un vent de Naples sur la place Charles-de-Gaulle

Depuis peu, la place Charles-de-Gaulle accueille un nouveau venu chaque mardi soir : Lilian Pierron et son food-truck Noci, dédié à la pizza napolitaine. Si Lilian n'a lancé son activité que récemment, son projet, lui, a longuement mûri.

Diplômé en commerce, il a exercé divers métiers, mais c'est en intégrant le restaurant d'un proche qu'il découvre sa véritable vocation. Déterminé à faire de sa passion un métier, Lilian s'autofinance deux stages : l'un en boulangerie, l'autre à Naples, berceau de la pizza classée au patrimoine immatériel de l'Unesco. Cette immersion renforce son envie de proposer une pizza artisanale, respectueuse des traditions napolitaines.

De retour en France, avec le soutien de France Travail, il concrétise son projet. Il trouve un camion dont les travaux de

transformation - pour y installer un four professionnel italien très esthétique et un espace de travail - vont durer un an. Résultat : un vrai atelier roulant dont il est fier.

Plus qu'un plat

Devant son four, Lilian parle avec passion de la pâte, de son taux d'hydratation, du crous-

tillant des bords. Il surveille chaque cuisson avec minutie : 90 secondes, pas une de plus. Il ne travaille que des produits venant tout droit d'Italie, « sauf le sel ! » ajoute-t-il narquois. Une odeur alléchante, un léger craquement à la découpe... Et l'on comprend vite que chez Lilian, la pizza est bien plus qu'un plat. C'est une vocation !



La tournée de Lilian couvre les alentours de Nancy.

L'association Manapa défend cadre de vie et biodiversité

L'association Manapa a réuni ses membres pour son assemblée générale. L'occasion de revenir sur ses actions en faveur du cadre de vie et de l'environnement local, et de présenter ses futurs projets.

L'association Manapa a tenu sa réunion à la salle Léon-Boulanger. La présidente, Laurence Bourguignon, a salué la vingtaine de participants et rappelé les missions de l'association : veiller à la protection du cadre de vie local.

Ainsi, la Manapa s'est impliquée dans le projet de revalorisation de la place Charles-de-Gaulle, soulevant des questions sur l'abattage des arbres, l'éclairage et la gestion des barrières en béton de la SNCF, marques identitaires du site.

L'autre axe fort est la valorisation du patrimoine environnemental, en lien avec les habi-



Un nouveau bureau a été élu : présidente Laurence Bourguignon, trésorier Claude Cordier, Anne-Marie Cordier secrétaire.

tants et d'autres associations. En témoignent les deux matinées de nettoyage organisées en 2024, ou encore l'exposition sur l'eau prévue en septembre dans le cadre des Journées du patrimoine, en partenariat avec le Bélier Meulson, l'AFR, la communauté de communes Moselle et Madon (CCMM) et la mairie.

Mme Bourguignon a aussi

rappelé l'importance de s'appuyer sur les savoirs des habitants ayant une connaissance fine de l'environnement local.

Des projets concrets à venir

Le rapport d'orientation a présenté les projets à venir : installation de fiches sur les essences d'arbres de l'arboretum et marquage plus défini du parcours, entretien du cimetière et des sentiers pour sécuriser les déplacements, notamment des enfants. Des formations sont également envisagées avec des structures comme Flore 54 sur des thématiques ciblées, telle la taille des fruitiers.

Adhésion inchangée : le maintien à 10 € de l'adhésion annuelle.

Des questions épineuses

Malgré le déplombage, le ball-trap a un impact environnemental important. Le bail, qui expire en 2028, interroge sur sa reconduction. Un membre de l'association émet l'idée d'une consultation communale, ainsi que la revalorisation du loyer annuel de 6 000 €, jugé trop faible. Autre sujet sensible : l'installation de la brocante Broc'N'Roll le 15 juin, avec 80 exposants et 3 000 visiteurs attendus. Quelles en seront les impacts ?

Maron • Les vacances avec Le Bélier Meulson

Le Bélier Meulson a dévoilé le programme du centre aéré de cet été, du 7 au 25 juillet. L'accueil est assuré de 7 h 30 à 18 h. Les trois semaines sont déclinées autour des trois éléments : air, eau, terre.

► Semaine 1, les pieds en l'air. Des jeux d'équilibre, de la gym, une chasse aux trésors, un parcours d'aventure dans les arbres, des arts du cirque et une sortie au centre équestre.

► Semaine 2, les pieds dans l'eau. Cap sur la fraîcheur, après une journée fériée pour lever le pied, direction la base nautique de Messein, kermesse avec jeux d'eau, découverte d'un étang pour une partie de pêche et bien sûr, la piscine.

► Semaine 3, les pieds sur terre. Fin des activités avec tournois de pétanque, molkky, fléchettes, des olympiades endiablées, une journée au parc d'attractions Fraispertuis, une balade sur le plateau calcaire et un barbecue à l'étang de Sexey-aux-Forges, pour terminer par une soirée conviviale et familiale.

Inscriptions obligatoires au moins une semaine à l'avance via le logiciel cantine (comme pour les mercredis).

Maron

La Broc'N'Roll entre en gare à grand bruit !

Le rendez-vous des mélomanes, des luthiers, des musiciens, des facteurs et de tous les ingénieurs bricoleurs de la musique se tiendra pour la première fois le 15 juin dans et devant l'ancienne gare de Maron. Avec, au programme des concerts, « le maître absolument en France du handpan » !

La Broc'N'Roll déménage à Maron et compte bien faire un maximum de bruit pour le faire savoir ! Et pour s'en réjouir.

Après quelques années à Messein qui l'a boudée cette année, la manifestation entièrement consacrée à la musique s'est vue dérouler le tapis rouge six kilomètres plus loin seulement, dans l'ancienne gare de Maron. Dont non seulement les murs lui sont ouverts, mais aussi les anciens quais désormais arborés et mis en pelouse. C'est donc là, dimanche 15 juin, que s'établiront les stands des exposants, de même que les musiciens mis à contribution tout au long de la journée pour réga-



La Broc'N'roll, un rendez-vous pour les amateurs de musique, à tous les âges ! Photo Lysiane Ganousse

ler les tympans.

Côté programme de concerts, la journée sera ponctuée d'une demi-douzaine de propositions.

C'est la 9e édition, et la réputation de l'événement n'est plus à faire. Si bien que l'organisateur, Angelo Chiariello, peut « agrafez » à son programme quelques personnalités qui devraient d'autant plus attiser les curiosités.

Dont Cyrille Lecocq, « maître absolument en France du handpan ! ». Rien de moins. Handpan dont on rappellera qu'il s'agit d'un instrument à percussion métallique, en forme de soucoupe volante, que les doigts font résonner d'une sonorité presque « spirituelle ». « Ça faisait des années que j'essayais de le faire venir, et cette fois enfin, le voilà disponible à nos dates ! Ô joie ! »

Autre jolie « prise », le Néo-zélandais Nadav Tabak, dont la maîtrise de la guitare associée au tambourin dans un registre psychédélique, trance et même shamanique, lui a déjà ouvert les portes de l'Olympia. « Ce qui me fait dire, en toute modestie, qu'entre Olympia et la Broc'N'Roll, il n'y a qu'un pas ! »

1, 2, 3, Batterie !

Plus psychérock, la musique de Puzzle Mojo, made in Nancy. Et forcément plus percussive, le célèbre 1,2,3, Batterie, animation joyeuse et joueuse ouverte aux petits et aux grands. Bons réflexes sonores requis !

La Boîte à cailloux, pour sa part, proposera aux 6 000 à 7 000 visiteurs attendus (pour peu qu'il fasse beau) de « découvrir l'instrumentiste qui attend de se révéler en chacun de nous ! »

Notons aussi que MeeGoo promet une « musique gourmande » servie à l'heure du repas. Assuré d'ailleurs par « une vraie cuisine », précise-t-on à l'organisation où s'activent les bénévoles.

Et le tout sans oublier la « jam » de fin de journée.

Enchanteurs de tympans

Quant aux stands, tenus par des exposants au nombre de 70, ils réuniront tout à la fois des disques (notamment avec Deviance, label punk historique du Grand Est), des instruments, des livres (dont ceux de Camion Blanc, « l'éditeur qui véhicule le rock »), des amplis, etc. Il y aura là des facteurs, des luthiers, des décorateurs d'instruments, d'autres qui les transforment. Même les poupées seront rock'n'roll !

Bref, toute une panoplie d'enchanteurs de tympans n'ayant d'autre ambition que de faire voyager quiconque se postera à portée de décibels. Et justement, le rendez-vous en est donné dans une gare. Où il n'y a même pas besoin de prendre son billet, l'accès est gratuit. « Et la piste cyclable depuis Nancy aboutit directement sur nos quais ! » Comme un point d'orgue.

• **Lysiane Ganousse**

Dimanche 15 juin, de 8 h à 18 h, ancienne gare de Maron. Accès libre.

Les trésors de Dominique, entre foi, brocante et mémoire

Dominique Désert, aidée par Karine Lepitre et Evelyse Hequet, a partagé récemment son intérêt pour la récupération d'objets anciens en présentant sa collection d'art religieux à l'église Saint-Gengoult.

Dominique Désert ne s'explique pas d'où lui vient cet engouement. Elle aime juste les beaux objets et notamment anciens. Elle a d'abord cherché les vieilles photos de Maron, puis s'est spécialisée dans les images pieuses et les cartes de vœux. Chaque année, elle attend avec impatience, la saison des brocantes. Et le dimanche, dès 7 h, Dominique part pour la matinée, animée par l'idée qu'elle va trouver LA perle rare. Elle a le regard aiguisé par les connaissances acquises à la lecture des magazines spécialisés, des émissions de télé ou de ses recher-



Parmi les icônes présentées, deux ont été réalisées par un habitant de Maron, Claude Metz, et un triptyque par Mme Pruniaux.

ches Internet. Et cela fait plus de 30 ans que cela dure avec la même excitation à chaque virée. Au début, son mari l'accompagnait, mais il a petit à petit laissé la place à leur fille Tiphaine, atteinte apparemment du même virus.

Sous le porche, un mannequin en soutane accueille les visiteurs. L'exposition dévoile avec sensibilité plus d'un

siècle d'objets liés aux communions et à la foi : canivets, figurines, missels, broderies délicates, figurines de gâteaux de la fin du XIXe à nos jours. Une collection touchante d'art religieux portatif - crucifix, chapelets, gourdes - révèle un savoir-faire minutieux. Devant le chœur, icônes lumineuses et objets liturgiques veillés par Jeanne d'Arc et un saint Nicolas au regard apaisant.

Une collection émouvante d'images de communians

Dominique a présenté son catalogue d'images de communion, appartenant à des personnes de Maron qu'elle a dénichées ou que des habitants lui ont données. Elle a ainsi accumulé 150 images datées de la fin du 19e à nos jours. Toutes sont référencées au nom du communiant dans un répertoire annexe. « Je suis étonnée et heureuse de l'émotion ressentie par ce catalogue », confiait Dominique.

Maron

Une matinée pour éveiller l'imaginaire et ouvrir au monde



La statue de saint Nicolas est une des pièces préférées de Dominique.

La statue de saint Nicolas

Devant le chœur, des icônes aux couleurs chatoyantes et lumineuses sont sous la protection d'un saint Nicolas, statue d'environ 45 cm acquise à la brocante de la Place Carrière. C'est l'harmonie de la statue qui l'a attirée ainsi que la douceur du regard. La statue date du début du XXe siècle. Elle est moulée en poudre de grès et colorée de pigments naturels. Dominique estime avoir trouvé son Graal avec cet objet.

Maron • Un chien provoque un accident sans gravité

Ce dimanche, aux alentours de midi trente, un chien muselé, qui errait dans la rue, a causé un accident rue de Toul.

L'animal, aperçu peu avant le choc, circulait de façon désorientée sur la chaussée. Il a surgi du bas-côté de la route départementale, surprenant deux automobilistes. L'animal a percuté une première voiture sans causer de dégâts, avant de rebondir sur un second véhicule arrivant en sens inverse, dont la calandre avant gauche a été arrachée. Le jeune conducteur de la première voiture est resté choqué, tandis que celui du second véhicule a dû contacter une dépanneuse. Un riverain, témoin de la scène, a prévenu les pompiers pour secourir le chien, effondré au bord de la chaussée. Les propriétaires de l'animal, arrivés peu après, ont hésité à intervenir, craignant une réaction imprévisible. Néanmoins, l'animal est resté docile et a été conduit par ses maîtres auprès d'un vétérinaire.



Les pompiers ont été prévenus par un riverain, témoin de la scène.

Les enfants de la maternelle ont écouté, avec attention, les histoires contées par Claude Saunders et Christiane Jeandel. Une belle façon de finir l'année scolaire. Depuis septembre, ces deux passionnées animent cet atelier un jeudi matin sur trois, à la bibliothèque de Maron, dans le cadre du projet d'école. Les lectures, choisies en accord avec les enseignantes, sont autant de voyages pour l'imaginaire. Initialement prévu en plein air, dans le verger pédagogique ou sous les arbres du parc à jeux, l'atelier a dû être déplacé sous le préau, suite à un orage nocturne. Assis sur un grand tapis, par petits groupes, les enfants ont découvert quatre albums : un loup en quête de nouvelles couleurs, les mystères de l'océan avec « Pleine mer », l'envie de partir seul avec « Laurent tout seul » et l'ouverture à l'autre dans « Un meilleur meilleur ami ». Un moment suspendu pour clôturer l'année en douceur.

Voyage et découvertes

En parallèle de l'atelier lecture, les enfants ont découvert le

Une montgolfière déployée dans la cour à la fête de l'école

Les familles sont venues nombreuses, pour embarquer pour un beau voyage autour du monde tout en chansons, donné par les enfants de l'école maternelle, ce vendredi soir.

Durant environ 45 minutes, la cour de l'école maternelle s'est transformée en escale festive haute en couleur. Les enfants, costumés selon les vêtements traditionnels de différents pays, ont transporté les spectateurs, à travers continents et cultures.

Chaque classe a présenté des chants évoquant divers pays, avec, en point d'orgue, une chanson interprétée en anglais et une autre en langue des signes, suscitant émotion dans l'assemblée, sans oublier l'impressionnant Haka de Nouvelle-Zélande. « C'est un travail énor-

me de mémorisation des paroles mais aussi gestuel » soulignent les enseignantes, Edwige Sertier, directrice, et Sabrina Jubert, adjointe.

L'événement marquant de la fête fut, sans conteste, le déploiement d'une véritable montgolfière au sol. L'aérostier, Emmanuel Pacaud, a donné les consignes afin que l'engin ne subisse aucun dommage. Les enfants, accompagnés de leurs parents, tous en chaussettes, ont alors pu marcher à l'intérieur de l'enveloppe colorée, émerveillés par cette expérience unique.

La fête s'est conclue autour d'un buffet façon auberge espagnole, où chacun a partagé plats et sourires. Une belle soirée de partage où c'est certain, ce voyage restera gravé dans les mémoires.



Expérience inoubliable que ces quelques pas dans une montgolfière où parents et enfants étaient aussi émerveillés.



Malgré les vacances toutes proches, les enfants sont restés attentifs à la lecture par Claude Saunders, des aventures de ce loup désireux de changer de couleur.

projet de voyage de Clément Lamblé et Lou Dumas, parents d'Elio en moyenne section et de Maé, 2 ans. L'an prochain, Elio ne sera pas en classe : sa famille part pour un an, autour du monde. D'abord six mois en camping-car à travers l'Europe, avant un retour en France pour Noël, puis un nouveau départ en transsibérien vers l'Asie du Sud-Est. Si le contexte international le permet, ils passeront par Moscou, la Mongolie, puis emprunteront le transmandchourien jusqu'au Laos. Clément, ingénieur en énergies renouvelables, et Lou, ingénierie diplômée de l'ENSAI, partagent une forte sensibilité écologique. Leur objectif : voyager sans avion, en privilégiant le woofing (travailler dans des fermes contre gîte et couvert) pour limiter les dépenses et favoriser les échanges locaux. « L'apparente simplicité est le fruit de choix parfois difficiles », confie Clément. Une année riche en découvertes attend Elio qui va apprendre le monde autrement que sur les bancs de l'école.

Festival La Palette : quand la culture se construit en bois et en lien

La Palette fête sa 10e et dernière édition, sur le thème de la fête foraine, du 27 au 29 juin, sur les bords de la Moselle à Maron.

Trois jours de fête minutieusement préparés pour découvrir nombreux inédits, talents locaux et groupes émergents avec toujours cette forte empreinte de l'association Mets le son.

À l'origine, une bande de copains fête la fin de l'année scolaire au bord de la rivière. L'année suivante, avec l'aide des habitants, canapés et podium en palettes enrichissent le lieu. Trois ans plus tard, 200 personnes répondent présent. En 2015, l'association Mets le son naît pour encadrer cette belle aventure humaine. Théo Aubrun, 18 ans alors, en est le premier président.

Aujourd'hui, l'association compte une quarantaine de membres de 20 à 35 ans, venant de tous les horizons, unissent leurs talents pour faire vivre la culture en milieu rural et le lien intergénérationnel par la création d'évé-



La Palette festival a permis à des jeunes de se professionnaliser en menuiserie, charpenterie, décoration, événementiel... Un mois pendant lequel l'expérience de vie communautaire est riche.

nements tel que le festival La Palette.

● Un village éphémère

La majorité des installations est en bois de récupération. Seul le bois des scènes est acheté. Une trentaine de bénévoles s'installent un mois avant, vivent sur place et démontent tout ensuite. Cuisi-

ne, couchage, sanitaires, poulailler : une vraie communauté avec 60 repas par jour et 300 pendant le festival ! « La Palette est un espace de professionnalisation incroyable », souligne Grégoire Jeannot, coprésident.

● Le programme

Quatre spectacles agrémenteront le festival dont deux tout public, le samedi.

teront le festival dont deux tout public, le samedi.

Le 27 juin, de 18 h à 02 h, c'est le lancement ! « Vienstôt, reste tard. L'espace est à nous ! », telle est la consigne. Et les amplis chaufferont, les corps bougeront avec du rock, du rap, du hip-hop, de l'électro... La palette est large !

Le samedi, début du festival dès 15 h jusqu'à 2 h avec d'autres groupes de même style. Le dimanche de 14 h à 23 h, on savoure les dernières notes, le bouquet final. Puis, dernier tour de manège avant le clap de fin et... une autre histoire à réinventer.

● En pratique

Les réservations se font via le site : <https://www.helloasso.com/associations/mets-le-son> ou en direct à Maron.

Camping : ouverture du vendredi 27, 17 h au dimanche 29, 14 h. Des bracelets sont à récupérer à l'entrée du festival.

Tarifs spectacles, concerts : 7 € parce que la culture doit être accessible à tous ou 10 € tarif standard ou 15 € en soutien à l'association qui perdra même si le festival, lui, ferme ses portes.

► Sur le Web

Plus de photos sur www.estrepublicain.fr et sur notre application mobile

Maron

L'aïkido rejoindra le panel des activités de l'AFR à la rentrée



Les licenciés du judo sont fiers de montrer médailles et ceintures, récompensant les efforts et l'assiduité d'une année.

L'association Famille Rurale a organisé une matinée de portes ouvertes. L'occasion de conclure une année d'activités bien remplie mais aussi d'offrir la possibilité de découvrir les activités proposées par l'association.

Remise de ceinture aux judokas

En ce samedi matin, c'est le judo qui est à l'honneur. En fin d'année, ce sont les anciens qui remettent les ceintures aux plus jeunes ; un geste d'encouragement qui rappelle que le respect naît de l'engagement plus que de l'âge, et que l'humilité des aînés honore les efforts de ceux qui commencent la discipline. Les familles étaient invitées à assister à ce moment et pouvaient également parti-

ciper aux démonstrations et aux combats dirigés par Jérôme Spreit, le moniteur.

L'aïkido fait son entrée dans le panel des activités en septembre. Jérôme Bourguignon, qui en sera l'animateur, a exécuté également quelques démonstrations. Pour la rentrée de septembre 2025, le tarif est de 175 € pour 2 h 30 de cours hebdomadaires. La licence passe à 43,80 €. Les 4 ans pourront pratiquer de la gym « fit kid » et de l'éveil au judo. Le tarif est de 120 € pour 1 heure de cours hebdomadaire.

La reprise des activités et les inscriptions se dérouleront dans la semaine du 15 septembre. L'association familiale a offert un pot de l'amitié pour conclure cette matinée de partage.

Plus d'infos: 06 84 93 66 28

Cancer et partage d'expérience : des sentiers pour se reconstruire

Chaque semaine, des femmes se retrouvent autour d'activités proposées par le comité meurthe-et-mosellan de la Ligue contre le cancer. À Maron, une marche conviviale a permis d'échanger dans un cadre apaisant, en lien avec la maladie et la reconstruction de soi.

Édith Barateau a été confrontée à la maladie. Pour transformer cette épreuve en force, elle a rejoint la Ligue contre le cancer en tant que bénévole. Elle soutient les malades en partageant son expérience et ses compétences.

Ce qu'aime Édith, c'est randonner. Partir le sac au dos, sillonnier les sentiers avec des amis et admirer les paysages. ... Une manière de se ressourcer.

La semaine dernière, accompagnée par Marlène Dionisio, bénévole du Comité 54 de la Ligue, elle avait donné rendez-vous à un petit groupe de huit femmes, pour leur faire découvrir les alentours de Maron, toutes étaient là, souriantes et dynamiques, prêtes à parcourir les 4 km prévus.

Un espace de soutien

Une heure trente de marche certes, mais surtout un moment pour parler, partager, s'émouvoir et se soutenir. Car au-delà de l'exercice, c'est la force du groupe qui prime. Dans les activités proposées par la Ligue contre le cancer, ce lien humain



Qu'elles soient en parcours de soins ou en soient sorties, la devise de ces femmes est bien « Ensemble, on est plus fort ! »

est essentiel. La maladie, passée ou présente, met tout le monde sur un pied d'égalité, quels que soient les parcours de vie. Elle invite à l'authenticité.

Agnès avoue qu'elle se livre ici comme nulle part ailleurs, pour épargner ses proches. Isabelle D'ajoute : « On se sent comprise, on est rassurée. »

Pour Raymonde, ce sont aussi de belles rencontres, pleines d'humanité. Et parce qu'après l'effort le réconfort, Édith avait préparé un goûter réconfortant à l'issue de la marche.

Le Comité 54 de la Ligue contre le cancer offre des soins de support à travers son espace bien-être et des activités variées dans son espace de

convivialité.

Des activités pour se reconstruire

Depuis 2018, Marlène Dionisio, ancienne infirmière coordinatrice à l'Institut de cancérologie de Lorraine, y est bénévole. Elle y apporte toute son expertise, convaincue que l'environnement humain et chaleureux joue un rôle majeur dans le processus de guérison.

Chaque lundi après-midi, des ateliers sont proposés : cuisine, café débats, sport adapté, sophrologie...

Autant d'occasions d'échanger et de reconstruire ensemble

Renseignements, tél. 0383531414.

Maron

Formés aux gestes qui sauvent avec la Croix blanche



Après avoir expliqué et montré comment faire un massage cardiopulmonaire, chaque participant s'est exécuté avec beaucoup de sérieux.

La Croix blanche a organisé une matinée de formation aux gestes qui sauvent (GQS) pour les habitants de la commune. Sept personnes y ont participé, dont une jeune fille de 11 ans et un médecin retraité.

La fédération des secouristes français Croix blanche, en lien avec les départements, propose diverses formations dans les domaines du secourisme, du sauvetage aquatique et de la pédagogie. Elouane Bérour, 17 ans, y est bénévole depuis deux ans. Membre du pôle communication, il contribue à faire connaître les actions de l'association via les réseaux sociaux.

La formation GQS apprend à réagir face à des situations d'urgence vitale. Elle donne les bases pour intervenir rapi-

dement et efficacement avant l'arrivée des secours. Elle a été animée par deux pompiers : Thomas Pierron, formateur incendie, et Aurélien De Souza, pompier de l'air spécialisé dans la gestion des incendies d'aéronefs en cas d'écrasement.

« Ça renforce ce que j'ai vu en classe »

La session a été très appréciée. Jean-Pierre Francès, médecin retraité, a souligné l'utilité de ce rappel, même pour un professionnel de santé.

Camille, 11 ans, accompagnée de sa mère, a ajouté : « C'est super, ça renforce ce que j'ai vu en classe. Ça permet de constater que c'est difficile et fatigant de faire un massage cardiaque. »

Les élus étendent le permis de louer à toute la commune

Le conseil municipal, réuni ce 1er juillet, a adopté l'extension du permis de louer (PDL). Ce permis permet de lutter contre les marchands de sommeil qui offrent des biens à la location non conformes. Le PDL était activé sur la commune, mais uniquement sur le secteur ancien. Par le vote à l'unanimité, il est ainsi étendu à tout le territoire communal afin de traiter à l'égalité l'ensemble des bailleurs privés.

- Ventes de terrains : la parcelle AI 141 de 240 m² entoure le garage rue de Toul (parcelle AI 142), vendu par la commune il y a peu. Les propriétaires jouxtant cette parcelle proposent de l'acheter. Le conseil approuve la vente au prix de 3500 €.

Le locataire de la parcelle AI 346 de 1165 m², située à la Croche, propose d'acheter cette parcelle. Elle est louée actuellement 134 € annuels. Le conseil approuve la vente au prix de 9300 €.

- Taxe d'habitation affectée aux immeubles vacants : cette taxe d'habitation n'est perçue que sur les résidences secondaires. Le conseil municipal

adopte à l'unanimité la possibilité de soumettre à cette taxe les logements vacants sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, et ce à partir du 1er janvier 2026.

- Demande d'une subvention exceptionnelle pour la Broc'n'Roll. La salle polyvalente est louée 600 € aux associations extérieures de la commune. Les organisateurs de la brocante musicale, très satisfaisants de l'accueil réservé par la commune, demande une subvention exceptionnelle du montant de la location. Le nombre de visiteurs était largement en deçà des prévisions en raison des mauvaises conditions météo.

- Reports de délibérations : La délibération concernant le soutien à l'association caritative Les Restos du Cœur est reportée à la rentrée, en raison d'un manque de clarté dans la demande. La délibération sur l'emprunt à la Banque des Territoires, pour les travaux de la place Charles de Gaulle est reportée également en septembre en raison d'informations incomplètes.

Maron

65 ans de mariage pour Simone et Pierre Boulanger



Simone, portant son arrière-petit-fils, au côté de Pierre, entourés de toute leur famille.

Entourés de leur famille, Simone et Pierre Boulanger ont fêté leurs noces de palissandre, célébrant 65 ans de mariage. Mariés le 20 juin 1960, ils ont eu trois enfants - Clotilde, Xavier et Mathieu - cinq petits-enfants et un arrière-petit-fils. Le couple s'est installé à Maron où il a construit en 1967 une maison où il habite toujours.

Née à Lunéville le 2 mars 1937, Simone, intrépide, a pratiqué le parachutisme avec plus de trente sauts à son actif. Elle a travaillé comme

standardiste à Lunéville. Elle a longtemps animé le Club Féminin. Elle a également participé aux activités de l'association Famille Rurale de Maron. Passionnée de jardinage, couture et tricot, elle régale sa famille avec ses talents de cuisinière.

Pierre, né à Nancy le 27 septembre 1936, est originaire de Maron. Appelé en Algérie, il y passera 28 mois. Il entame ensuite une carrière aux PTT, qu'il termine comme chef de centre des Chèques Postaux à Nancy après des séjours à

Metz, Strasbourg et Paris.

Très engagé, il siégera 30 ans au conseil municipal et assumera pendant 2 mandats les fonctions de maire. Fondateur de l'Association Familles Rurales de Maron en 1970, il participe aussi à la création du réseau de télédistribution. Maire honoraire, il est aujourd'hui président de l'association des Anciens Maires de Meurthe-et-Moselle.

Félicitations pour cet amour aussi solide que le paillandre.

Maron

Une nouvelle organisation en place à l'école



L'équipe est prête à accueillir les nouveaux élèves. De gauche à droite : Edwige Sertier, la directrice, et Lilou Bessot, son ATSEM ; Brigitte Lamielle, AESH ; Magali Colini, ATSEM dans la classe de Sabrina Jubert.

Après la fermeture de classe au RPI (regroupement pédagogique intercommunal), une nouvelle organisation était nécessaire pour accueillir les petites têtes blondes. Revue de détail.

La fermeture d'une classe sur le regroupement pédagogique intercommunal de Maron et Sexey-aux-Forges modifie l'accueil des élèves. Jusqu'alors, les maternelles étaient à Maron et les primaires à Sexey-aux-Forges.

Cette année, la suppression d'une classe à Sexey entraîne des cours doubles, dont une grande section-CP à Maron. La directrice, Edwige Sertier, explique : « Il a fallu revoir entièrement notre organisation pédagogique et rassurer les parents des CP accueillis à Maron. »

Arrivée d'une nouvelle AESH

Auparavant, les enseignantes avaient choisi d'avoir chacune une classe à triple niveau.

Cette année, la répartition est différente. Edwige Sertier, directrice, accueille les 17 petits et les 12 moyens. Mme Lilou Bessot est l'ATSEM de cette classe.

Mme Sertier bénéficiera d'une décharge de direction, occupée par Nadine Malgras, à raison d'environ un jour par mois. Sabrina Jubert, adjointe, accueille les 10 grands et les 9 CP. Magali Colin est l'ATSEM de cette classe.

Une nouvelle AESH est nommée sur l'école, Brigitte Lamielle. Son rôle est d'accompagner dans leur scolarité les enfants reconnus en situation de handicap.

Harmonisation des pratiques pour les CP

Il est courant que des groupes du même âge soient divisés dans une école. Ici, la particularité est que les CP sont répartis sur deux sites distincts. Les deux enseignantes ont donc veillé à harmoniser leurs pratiques : même méthode de lecture, même matériel et progressions identiques, conçues en concertation. Des sorties scolaires communes sont prévues.

De plus, Mme Jubert interviendra un mardi après-midi par période à Sexey-aux-Forges pour réunir tous les CP. « Notre objectif est d'éviter les différences dans les apprentissages, d'autant plus avec l'arrivée des nouveaux programmes en maths et en français dès septembre », souligne Mme Sertier.

Maron

Le camp du Bélier Meulson : un été pour devenir plus grand, autrement



Le groupe entier a gravi les pentes de la Schlucht jusqu'au Hohneck, rendant fier un bon nombre qui se croyait incapable d'une telle performance !

En ce mois de juillet, l'association Le Bélier Meulson a organisé un camp d'été à Gérardmer pour 42 jeunes âgés de 7 à 15 ans, venus de Maron et Sexey-aux-Forges. Encadrés par Dimitri Oudet, directeur du camp, et cinq animateurs, les enfants ont vécu deux semaines intenses, rythmées par les découvertes, les rencontres et la vie collective. Pour 17 d'entre eux, c'était une première : une expérience qu'ils ont adorée.

Le séjour s'est déroulé dans une ambiance particulièrement sereine au camping de Ramberchamp, près du lac, dans un emplacement favorisant l'autonomie tout en res-

pectant les règles de vie en communauté. Dimitri a observé « une harmonie rare entre les jeunes et les animateurs », donnant au séjour un air de

vacances, même si la vigilance restait de mise.

Au cœur du projet : les relations humaines, le « vivre-ensemble », l'ouverture à l'autre

et la découverte de son environnement. Le programme, construit dans cet esprit, alliait activités ludiques et pédagogiques, tout en veillant à li-

miter l'empreinte carbone. Les jeunes ont ainsi visité le mémorial du Linge, à Orbey, pour comprendre l'histoire de la guerre des tranchées, fait du kayak, du bowling, et surtout une randonnée marquante du col de la Schlucht jusqu'au Hohneck, où chacun a puisé dans la force du groupe pour arriver à atteindre le sommet.

Ils ont aussi échangé avec des artisans locaux au marché du parc du lac, goûté aux sorbets de la Ferme du Hazard de Gerbopal, et dansé au rythme des chansons du groupe Desaison.

Un camp placé sous le signe de la découverte, du partage,

Travaux place Ch.-de-Gaulle: marchés et subventions validés



La requalification de la place Charles de Gaulle permettra d'avoir des espaces paysagers au côté d'espaces de parking tout en favorisant le lien social.

Réuni le 7 août, le conseil municipal a attribué les marchés aux entreprises à la suite de l'appel d'offres lancé le 27 mai, en lien avec la requalification de la place Charles-de-Gaulle. La consultation portait sur quatre domaines: voirie et réseaux divers, éclairage public, espaces verts et serrurerie. Les offres ont été classées selon trois critères: le prix, l'aspect technique et le planning. Les montants annoncés sont exprimés hors taxes.

Concernant le premier domaine, deux entreprises se sont positionnées: Eurovia, pour un montant de 645 500,29 € et Thiriet TP pour 654 050 €.

Pour l'éclairage public, cinq entreprises ont fait une offre: Dalkia Citelum à 35 250 € - Pariset à 38 775 € - NGE énergie à 40 511,75 € - SPIE à 41 943,30 € et SDEL-Citeos à 31 826 €.

Quatre entreprises ont répondu pour le domaine des espaces verts: Tarvel Terideal pour 89 839 € - DHR pour un montant de 89 620,81 € - Hurstel pour 91 162,03 € et IDverde pour 107 704,54 €.

Enfin pour la serrurerie, deux entreprises ont répondu

à l'appel: SAS Cordeiro pour un montant de 20 144 € et Serrurerie Mosellane pour 16 147 €.

Après en avoir délibéré, l'attribution des marchés aux entreprises Eurovia, SDEL Citeos, DHR et Serrurerie Mosellane est voté à l'unanimité.

Mathieu Boulanger, 1^{er} adjoint, rappelle que le montant global des subventions est d'environ 500 000 € soit 47 % du coût des travaux. Le reste à charge de la commune serait légèrement inférieur à 300 000 € HT.

Les travaux démarrent début octobre pour la partie basse de la place, limitant ainsi les perturbations pour l'accès à l'école et à la salle polyvalente. Les travaux devraient être terminés fin février 2026.

Les questions diverses ont porté sur les ventes des parcelles AI 141 et AI 346, pour lesquelles le dernier conseil municipal avait fixé un prix. Les acquéreurs demandent une révision à la baisse.

Le maire, Remi Maniette, a par ailleurs évoqué trois litiges en cours opposant des particuliers à la commune.

Détail des subventions accordées par notifications

200 063 € de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), 142 824 € de l'agence Rhin Meuse pour la gestion intégrée des eaux pluviales, 100 000 € de la région Grand Est, 30 000 € de la communauté de communes et

15 000 € du conseil départemental de Meurthe-et-Moselle au titre de l'appui aux territoires. Une autre demande au conseil départemental est en attente de retour au titre des amendes de police, pour un montant estimé à environ 37 000 €.

De la compétition à la transmission: la voie tracée de Yan Gras

À bientôt 30 ans, Yan Gras, longtemps classé parmi les meilleurs cyclistes français en cyclo-cross, entame une nouvelle étape de vie. Il se consacre désormais au coaching sportif et au sport santé, avec une volonté de transmettre ce que le sport lui a apporté.

Meurson depuis 2022 et originaire de Saint-Étienne-lès-Remiremont, aux portes du massif vosgien, Yan a grandi avec le vélo. « Je crois que j'ai su pédaler en même temps que marcher », dit-il en riant. À 4 ans, il rejoint l'Espoir Cycliste Stéphanois, où il passe près de seize ans. Il y découvre une passion, mais aussi des valeurs qu'il n'a jamais quittées: le partage, l'entraide, le goût de l'effort. Sans doute, cette passion a-t-elle été transmise par son père qui sillonnait les routes vosgiennes.

Très vite, les qualités de Yan sautent aux yeux: fluidité, agilité et détermination. Il se fait logiquement une place en cyclo-cross. À 14 ans, il monte sur le podium du championnat de France cadet. D'autres titres suivent, jusqu'à une belle 3^e place au championnat d'Europe junior en 2014.

Priorité aux études
Malgré la pression du haut niveau, Yan garde les pieds sur terre. Il obtient son bac, puis poursuit avec un cursus STAPS, un passage au CREPS, un diplôme universitaire en performance sportive, et aujourd'hui un DEJEPS cyclis-



Yan a choisi de rester fidèle à ses proches plutôt que de courir après les podiums et la notoriété.

me. Une preuve de sa lucidité: « Le sport, c'est bien, mais tout peut arrêter vite avec une blessure. »

En 2022, changement de cap

En janvier 2022, il participe à sa dernière compétition. Après avoir coaché des professionnels pour le Tour de

France, il se tourne vers l'accompagnement individuel et collectif. Il encadre sportifs, entreprises et collectivités avec bienveillance et exigence. Toujours à l'écoute, attentif à chacun, Yan fait du respect, de la rigueur et du plaisir les piliers de son engagement. Une générosité sincère, au service des autres.

Un beau palmarès

Parallèlement aux études, il continue l'entraînement cycliste intensif. En 2016, il rejoint le Team Chazal Canyon sous la houlette de Steve Chainel et se distingue rapidement en cyclo-cross. En 2018, il décroche la médaille de bronze aux championnats du monde. Il performe aussi sur route avec le Team Macadam's Cowboys (2017-2018), où il brille comme sprinteur et leader. Il termine sa carrière au SCO Dijon, qu'il rejoint en 2018, et devient vice-champion de France en 2022, année de sa retraite.

Les affouages, toujours d'actualité

La commune donne cette année encore la possibilité aux seuls habitants, de s'inscrire auprès de la mairie pour bénéficier des affouages. Les parts sont délimitées avant l'attribution, et l'exploitation se fait selon un règlement précis.

L'affouage est la possibilité donnée par le Code Forestier à une municipalité de réservé une partie des bois de la forêt communale à l'usage domestique de ses habitants. Aujourd'hui limité au chauffage, cet usage couvrait autrefois aussi les besoins de cuisson, notamment avec les cuisinières à bois ou à charbon.

La pratique remonte au Moyen-Âge. Le seigneur accordait aux habitants de ses villages le droit de récolter du bois de chauffage dans ses forêts. Sous l'Ancien Régime, les communautés rurales, surtout dans le nord de la France, détenaient des terrains (forêts et pâturages), qui sont à l'origine des actuelles forêts communales.



Maron est situé en limite de la Forêt de Haye dont l'exploitation constituait une part importante de la ressource communale jusqu'à la tempête de 1999. Aujourd'hui, le maintien des affouages permet encore de panser les plaies.

Le marronnage (marnage en Lorraine) était le droit accordé aux paysans d'utiliser du bois pour la construction de leur maison, des clôtures et des outils agraires.

Part active dans la gestion sylvicole

En France, le règlement d'affouage permet à la commune d'organiser le partage du bois entre habitants, en définissant les modalités de répartition, les conditions

d'accès, la forme de délivrance (bois sur pied ou façonné), ainsi que les règles d'exploitation et de protection de la forêt. La revente du bois d'affouage est strictement interdite depuis 2010.

Pour Maron, les lots concernent les bois du pied. Un travail préalable à l'attribution des lots est fait par l'ONF qui réserve les arbres de valeur ou à conserver, laissant principalement le taillis aux affouagistes qui ont la charge de couper les arbres attribués, trier le bois (chauffage, charbonnettes, bois morts) en respect des consignes de gestion forestière. L'affouagiste participe donc activement à la gestion sylvicole.

Modalités d'inscription

L'inscription a lieu en mairie jusqu'au 30 septembre. Pour prétendre aux affouages, il faut être résident fixe dans la commune depuis plus de 6 mois. Une attestation d'assurance stipulant l'activité d'affouage est obligatoire faute de quoi, l'inscription sera impossible. Le prix du stère reste à 9 €.

Une journée au bord de l'eau pour conclure trois semaines de centre aéré

Au fil des trois semaines, l'association a déployé un programme centré sur la reconnexion à la nature, loin des écrans, en privilégiant les activités de plein air, la découverte de l'environnement et le sport. Les activités se sont articulées autour des éléments air, eau et terre permettant aux enfants de pratiquer acrobranche, équitation, arts du cirque, pétanque, olympiades, baignades, chasse au trésor... sans oublier la journée à l'incontournable parc d'attractions de Fraispertuis. Une journée en plein air à l'étang de Sexey-Aux-Forges marquait la fin du centre aéré du Bélier Meulson.

Autour de l'étang, une partie de pêche s'est organisée. L'appât n'était pas toujours facile à accrocher pour les plus petits mais les plus grands aidaient naturellement, ainsi que des mamies ou nounous, invitées



Très belle journée passée à l'étang malgré l'averse qui est venue jouer les trouble-fêtes.

à se mêler à ce moment récréatif. Romain Guyot, directeur de l'association, qui a géré en moyenne 40 enfants de 3 à 11 ans par semaine, encadré par une équipe de 9 animateurs, a saisi l'occasion offerte par la pêche d'un gobie, pour rappeler ce qui a été vu lors d'une sortie, tout en aidant un autre à préparer sa baguette pour y faire griller un sharmallow. Plus qu'un simple centre aéré,

le Bélier Meulson transmet des valeurs d'entraide, de curiosité et de citoyenneté par

l'expérience concrète de la nature. Et les enfants en redemandent!

La découverte du plateau calcaire

Guidés par Nicolas Avril, animateur au conservatoire de Lorraine, les enfants ont également découvert la richesse insoupçonnée du plateau calcaire de Sexey-aux-Forges : orchidées sau-

vages et insectes fascinants. Ils ont surmonté leurs peurs en touchant mantes religieuses, grillons, sauterelles et araignées et en les observant de près grâce aux loupes fournies par Nicolas.

Maron

En marche sur la piste des roches mystérieuses et leurs légendes

Au détour des chemins forestiers de Maron, d'étranges pierres racontent des histoires transmises de génération en génération. L'été offre une belle occasion de s'y intéresser de plus près.

Maron, petit village niché au cœur de la forêt, en fond de vallée de Moselle, en fait un lieu idéal pour les amoureux de la randonnée. Nombreux sont ceux qui empruntent les chemins sillonnant les coteaux, témoins d'une activité humaine ancienne, tels les sentiers de hottes séparant encore actuellement les propriétés et souvent laissés en proie à une végétation glutonne.

Mais combien remarquent les éléments parfois incongrus qui, pourtant, sont des signes identitaires du village chargés d'histoires transmises oralement ?

C'est le cas de cette grosse roche moussue, tel un menhir de la forêt de Brocéliande, plantée au milieu du chemin qui mène aux falaises de Maron. Michel Henriet, mémoire vivante du village, se rappelle



Michel Henriet se souvient que son père lui racontait que quiconque ferait bouger cette roche, libérerait un personnage maléfique.

les mises en garde de son père lorsqu'il allait avec lui faire le bois de chauffage à cet endroit. Comme tout petit garçon intrigué par ce rocher, Michel Henriet s'est révélé à le déplacer, tel un chevalier doté de pouvoirs extraordinaires. Mais les recommandations sans équivoque de son père, le dissuadaient car selon la légende, qui aurait fait

bouger cette roche, aurait libéré un personnage vil et mauvais, bloqué dessous, afin de l'empêcher de nuire.

L'offrande protectrice des trois cailloux blancs

Le terrain de jeux de Jean René Guittienne, autre figure de Maron, se situait plutôt sur la côte de Moselle, côté Sexey-Aux-Forges. Là, un

sentier abrupt et parfois dangereux menait au pic de Sexey, endroit offrant un point de vue panoramique sur Maron. Jean-René Guittienne se souvient avec nostalgie et émotion d'une roche dont les gamins disaient qu'elle était chargée de pouvoirs maléfiques.

Nichée en contrebas du pic, il fallait à chaque montée lui

Un balade pour s'ouvrir à l'invisible qui nous entoure

Derrière ses sentiers familiers et ses falaises pittoresques, la commune de Maron dissimule ainsi une mémoire vivante, faite de murmures de pierres et d'imaginaires partagés. Le randonneur pressé n'y verra qu'un chemin de plus, une roche de trop ou un point de vue déjà photographié. Mais celui qui accepte de ralentir, d'écouter le souffle discret de la forêt découvrira une autre carte, invisible et pourtant bien réelle, celle des histoires tissées dans la mousse qui en font des croyances gravées dans la mémoire.

faire une offrande de trois cailloux blancs, faute de quoi, un malheur s'abattrait sur le rebelle.

La légende devint réalité dans la tête des garçons, le jour où, un jeune homme ayant emprunté le passage risqué, sans faire de don préalable, dévissa dans le coteau abrupt, se blessant gravement.

«Les Compagnons m'ont fait prendre conscience que j'aime apprendre»

Mathieu Robert a découvert sa voie grâce aux Compagnons du devoir, où il a trouvé du sens dans l'alternance entre théorie et pratique. Aujourd'hui engagé dans un Tour de France formateur, il sépanouit autant sur le plan professionnel que personnel, et envisage déjà de transmettre à son tour ce qu'il a reçu.

Mathieu Robert, 20 ans, a suivi une scolarité honorable mais sans réelle motivation jusqu'en classe de troisième.

Lors de journées portes ouvertes, il découvre la formation des Compagnons du devoir et du Tour de France, où la dualité entre théorie et pratique donne sens aux apprentissages.

Séduit, il passe les tests d'entrée et débute un CAP serrurier métallier en alternance, entre le centre de formation des Compagnons à Strasbourg et l'entreprise Les Métalliers lorrains, à Nancy. Cette formation révèle Mathieu Robert : il se passionne, prend confiance et découvre le plaisir d'apprendre.



Lorsqu'il rentre à la maison, deux à trois fois par an, Mathieu Robert accepte volontiers d'aider la famille ou le voisinage dans leurs travaux.

«J'achète même des livres, moi qui ne lisais rien jusqu'en troisième !» confie-t-il. Il obtient son CAP, est adopté par la communauté des Compagnons,

puis entame son tour de France. Il remporte aussi le concours «Un des Meilleurs apprentis de France» grâce à une table basse sur le thème des Jeux olympiques.

ques.

Le voyage est le cœur de la formation compagnonnique. Il consiste à changer de ville et d'entreprise chaque année pendant environ cinq ans.

Développement personnel

À chaque étape, les jeunes vivent dans une maison de Compagnons, poursuivent leur formation et s'enrichissent au contact d'autres métiers et générations. Mathieu a entamé le sien il y a deux ans : première année à Quimper, puis Nice avant de, bientôt, prendre la route pour Angers. Ces expériences nourrissent ses compétences techniques et son développement personnel. «Les Compagnons du devoir m'ont fait prendre conscience que j'aime apprendre», développe le jeune homme.

Espaces de vie et d'apprentissage, les maisons favorisent les échanges entre générations.

Deux figures y jouent un rôle clé : le prévôt, Compagnon en fin de Tour, et le maître ou la maîtresse de maison, garants du bien-être des jeunes.

Des temps forts très secrets et ritualisés

L'apprenti est symboliquement accueilli par la communauté lors de la cérémonie d'adoption. Il y reçoit ses attributs (canne et couleur), un nom de province, puis entame son tour de France.

Après cinq ans, la cérémonie de réception clôture ce parcours. L'apprenti prête alors serment de ne rien révéler du cérémonial et apprend les rites de reconnaissance entre compagnons.

Le chef-d'œuvre, réalisé en fin de formation, atteste de ses compétences techniques et de ses qualités humaines.

Après son Tour de France, Mathieu souhaite aussi s'inscrire dans cette tradition de transmission, en effectuant trois années de gâche comme prévôt, maître de stage ou autre responsabilité pour guider les plus jeunes.

Maron

Créer, partager, apprendre : l'esprit «Maker» au cœur du robot Fancake

Une fille et son père, elle étudiante en école d'ingénieur agroalimentaire, lui ingénieur roboticien, ont mis au point un robot capable de réaliser des crêpes artistiques.

Le Fancake est un petit robot issu d'un projet de «Maker», faire par soi-même, qui réalise du pancake art. Fanette Sarrey, 22 ans, étudiante en école d'ingénieur agroalimentaire, l'a co-créé avec sa famille, passionnée de robotique.

Son père Mickaël, ingénieur roboticien et fondateur du Sarr-lab, un atelier de fabrication numérique écoresponsable, conçoit des machines en matériaux durables. Son frère Elliott, ingénieur aussi, avait déjà gagné un prix Google pour un robot jardinier. Sa mère, enseignante, teste les inventions familiales.

En 2020, inspiré du pancake art, Mickaël Sarrey crée un prototype de robot capable de créer des pancakes. En forme de banc lorrain, il déplace une buse via un bras articulé pour dessiner avec de la pâte, selon un modèle programmé par ordinateur, sur une plaque de cuisson. Mickaël Sarrey prête son prototype à une start-up spécialisée en impression 3D alimentaire, «La pâtisserie numérique», qui va l'utiliser quatre ans lors de salons culinaires et autres événements. L'engin plaît.

En janvier 2025, Fanette



Lorsque le bras articulé de Fancake se déplie pour dessiner des formes sur une plaque de cuisson, une cloche tinte rappelant bien que ce robot reste un peu vache. Petit clin d'œil de Mickaël et Fanette Sarrey pour montrer qu'apprendre est aussi un plaisir voire un jeu, surtout quand on le partage en famille.

Sarrey récupère le robot pour des événements organisés par son école. Le responsable de formation de l'étudiante est séduit. Le prototype étonne, fait le show et s'adapte bien à un format food-truck.

Le projet en accès libre sur Sarr-lab.fr

Le trouvant un peu trop encombrant, elle le repense avec son père pour le rendre plus maniable. Elle propose alors à son école de faire son stage d'étude au Sarr-lab pour développer une version finale. Ce sera une vache et le

robot s'appellera Fancake.

Parce que Fanette et Mickaël Sarrey privilégient le partage à la gloire ou au profit, tout le projet Fancake est en open source. La future ingénierie a réalisé les plans, les sources du programme, ainsi que tous les documents de fabrication, d'assemblage et d'utilisation.

«C'est un gros travail, mais passionnant, car chaque variation de paramètre entraîne des modifications à analyser, ce qui s'inscrit pleinement dans une vraie démarche d'ingénierie», conclut-elle.

Qu'est-ce que le pancake art?

Le pancake art consiste à créer des œuvres sur une plaque de cuisson ou une poêle à l'aide d'une douille permettant de dessiner avec la pâte. La consistance de la pâte, les ingrédients et le temps de cuisson permettent d'avoir des nuances de couleurs pour obtenir des crêpes colorées et artistiques. Les «artistes» partagent leurs créations via les réseaux sociaux.

Maron

Salomé Simon, 16 ans, championne de France de voile



Salomé lors de la compétition à Brest sur son IQ Foil, planche à voile munie d'un foil, qui permet à la planche de se surélever au-dessus de l'eau et d'atteindre des vitesses de pointe importantes, même en cas de vent léger.

Pas banal de voir une jeune Lorraine briller dans les compétitions nationales et mondiales de voile, un sport peu pratiqué dans sa région d'origine. C'est pourtant le cas de Salomé Simon, qui a intégré à 14 ans le pôle espoir de Brest en voile.

Après une première année d'adaptation loin de sa famille, la seconde s'est révélée plus simple : « J'ai trouvé un vrai équilibre entre les entraînements, les cours, les compétitions... et le bac français en fin d'année. Mais ça va ! »

Et pour cause : la jeune athlète peut se féliciter d'un 17 à l'oral comme à l'écrit, en plus de ses exploits sportifs. Une détermination et une force mentale qui impressionnent ses parents.

Dans l'élite mondiale

Aux championnats du monde de IQ Foil jeunes, disputés à Brest du 24 au 26 juillet, Salomé décroche une superbe 8e place, devenant la première Française du classement. Ce résultat lui permet de rejoindre l'ISAF (International Sailing Federation), fédération mondiale de voile.

Elle sera ainsi la seule femme à représenter la France dans sa discipline et catégorie lors des

grandes compétitions mondiales, telles que les championnats du monde juniors de voile à Vilamoura (Portugal), en décembre 2025, véritables "mini-Jeux olympiques" du sport.

Toujours championne de France

« C'est une véritable consécration et le fruit d'efforts sans relâche », confie-t-elle. Cette performance va lui permettre aussi d'entrer au pôle France, après son bac. Elle y gérera elle-même ses entraînements en poursuivant des études aménagées grâce à son statut de sportive de haut niveau, attribué par le ministère des Sports.

Un mois après son classement mondial, Salomé a disputé les championnats de France espoir de windfoil à Saint-Pierre Quiberon, du 18 au 23 août. Elle s'est imposée avec brio remportant 12 courses sur 16.

Elle conserve ainsi son titre de championne de France pour la deuxième année consécutive, représentant son club, l'ASG Voile de Gérardmer, connu pour avoir déjà eu un champion, médaillé olympique, en planche à voile, Julien Bon-temps.

Maron

Promenade littéraire au cœur des coteaux



Un extrait du texte de Giono « L'homme qui plantait des arbres » a été lu, clin d'œil à Jean-René Guittienne, adjoint chargé de la forêt et des espaces verts à Maron, qui avait mis à disposition sa terrasse baignée d'arbres.

Dimanche après-midi, Maron s'est transformé en un théâtre de verdure, où marcheurs et arbres se sont à l'unisson laissés emporter par les histoires données. Quinze ans après les « Contes en barque », l'AFR de Maron a renoué avec la magie des récits partagés, en organisant une promenade contée au cœur des coteaux à laquelle une quarantaine de personnes de 8 à 88 ans a participé. Un moment suspendu en cette fin août, tout en plaisir, écoute et légers bruissements de feuilles complices. Guidés par les voix claires de deux conteuses professionnelles, Laurence Petitjean et Barbara Renaud, et par cinq liseuses passionnées, ils ont cheminé de quais en vergers, de petits sentiers en terrasse, de noyers en pommiers.

À chaque halte, un écrin naturel... dans un jardin privé, sous l'intime abri des branches d'un pommier, à l'ombre d'un grand marronnier imposant... et des mots lancés ou chuchotés, même fredonnés parfois, pour mieux traduire contes traditionnels, poèmes de Rimbaud, Wellens et Béarn, récits de Giono ou Lacarrière... Les textes ont évoqué l'arbre sous toutes ses formes, puissant, essentiel, ancré dans la terre ou dans nos mémoires.

Le goûter final aux confitures maison, dans l'ancien corps de ferme, a scellé cet après-midi convivial.

Promesse d'un prochain rendez-vous ? Sans aucun doute... Le petit village de Maron a encore bien des histoires à murmurer et à partager.

Un marché engagé pour valoriser les circuits courts



Jacques Masson, viticulteur à Bulligny, s'est fait un plaisir d'expliquer chacun de ses vins et de les faire déguster.

Maron accueillait le premier marché de producteurs de septembre. Organisés deux fois par mois dans les communes de Moselle et Madon, ces marchés réunissent producteurs fermiers et artisans locaux, chaque 1er et 3e vendredi, de 16 h à 20 h.

L'objectif est de favoriser les circuits courts et rendre accessibles à tous des produits de qualité issus d'exploitations locales, en vente directe par les agriculteurs ou artisans eux-mêmes. Un échange direct qui permet d'en apprendre plus sur les savoir-faire et les méthodes de production, tout en soutenant l'économie locale.

À Maron, les exposants s'étaient installés sur la place devant la salle polyvalente, un lieu à taille humaine qui ap-

porte convivialité et proximité. L'offre était une nouvelle fois variée : légumes de saison, fromages de chèvre, vins, bières artisanales, pains, mais aussi créations textiles, objets en bois, bougies, maroquinerie et affûtage de lames. Un espace de dégustation permettait également de composer des planches apéritives.

Deux chèvres de race lorraine de la ferme de la Chavée à Attignéville accueillaient les visiteurs, race sauvee grâce à Amandine Lesperlette de Chaligny.

Malgré cette belle offre, la fréquentation est restée timide, sans doute freinée par le contexte de rentrée et peut-être un manque de visibilité.

Le prochain marché se tiendra à Marthemont, le 19 septembre.

Maron

Michel et Claudine Henriet mémoire vivante du vignoble local

À bientôt 82 ans, Michel Henriet, avec son épouse Claudine, ressuscite chaque année la tradition viticole de Maron.

Claudine et Michel Henriet viennent de finir les vendanges, aidés par un ami, Claude Simon, et leur petit-fils, Axel. Trois jours intensifs mais qui seront bien récompensés : « C'est une année exceptionnelle, s'exalte Michel. On n'est pas loin de 1947, une année incomparable ! »

À bientôt 82 ans, Michel Henriet ressort les mêmes instruments, utilisés depuis plusieurs générations : glucomètres, vinomètres, flacons, rangés dans de vieux étuis cartonnés aux couleurs rouge et vert encore vives et aux étiquettes jaunies par le temps, racontent, en lettre calligraphiée, une époque révolue.

Michel perpétue les gestes appris en les observant dans les vignes familiales. L'histoi-



Claudine et Michel continuent de vendanger même si c'est un travail pénible (plus de photos sur notre site).

re viticole de Maron remonte au XIIe siècle, avec les moines cisterciens de l'abbaye de Chaligny, qui implantèrent les premières vignes sur les coteaux. Le premier vigneron de la lignée Henriet, Nicolas, est attesté au XVIIe siècle.

Après le fléau du phylloxéra au XIXe, beaucoup d'hommes quittèrent la terre pour la mine et la sidérurgie, mais con-

Maron

Un pique-nique placé sous le signe du partage

Le premier dimanche de septembre, une trentaine de Meulsonnais se sont réunis à l'invitation de Karine Lepitre et Sabine Huraux pour un moment convivial autour d'un repas partagé. L'information a été lancée via Intramuros. « L'idée était de créer un moment de convivialité autour d'un casse-croûte, de prendre des nouvelles les uns des autres ou de faire connaissance et de clôturer l'été de façon festive », explique Sabine. Chacun a apporté son panier-repas mais tous les desserts étaient déposés sur une table commune, afin d'être partagés. La mairie a soutenu l'initiative en prêtant les auvents et en offrant l'apéritif. Marguerite Henriet, 89 ans, doyenne de l'assemblée, tenait absolument à participer à cette fête, occasion d'échanger avec



Repas en plein air, derrière la salle polyvalente, où ont lieu les festivités du 14 juillet.

des personnes qu'elle ne connaît pas forcément. Une belle réussite, chaleureuse et simple, que tous espèrent voir renouvelée l'an prochain.

un petit vin léger qui ne se conservait pas longtemps. C'était le bonheur pour les gamins qui étaient autorisés à en boire !

Changement climatique

Pour tous les vignobles, cette année, le constat est le même : les vendanges ont commencé précocement. Les épisodes de chaleur qui ont alterné avec des périodes humides ont permis à la vigne un parfait développement. Michel se réjouit que cette année, il y ait très peu de déchets dans les grappes, quasiment aucune pourriture et des grains gorgés de sucre.

« En 2004, le vin était à 11,5°. Cette année, on va tirer à 14°, c'est sûr ! » dit-il en consultant son carnet, où il note les données de chaque vendange depuis des décennies. Il admet que ce n'est pas la première fois que les vendanges sont précoces, mais ce qui était exceptionnel tend aujourd'hui à devenir la règle.

Jusqu'à Vienne en Autriche sur deux roues et en toute liberté

Anne-Marie et Claude Cordier aiment voyager. Pas d'avion, le moins possible de voiture, mais le train. La marche surtout, et, depuis quelques années, le vélo. Ce couple a choisi le vélo pour relier Vienne en 18 jours. Minimalisme, imprévus et découvertes ont marqué ce périple ponctué de haltes inattendues.

Les Meulsons Anne-Marie et Claude Cordier privilégièrent le train, la marche et désormais le vélo pour explorer de nouveaux horizons. Leur projet initial, relier Maron à Vienne, a été ajusté en raison des 18 jours disponibles en août. Le départ s'est donc fait depuis Eschau au sud de Strasbourg.

L'organisation reste minimalistique : trois sacoches par vélo qui contiennent tout le nécessaire : tente, réchaud, vêtements, nourriture et... un petit panneau solaire pour recharger le téléphone.

L'itinéraire longe d'abord le Rhin, avec une halte à ses chutes, avant de rejoindre le lac de Constance. Trois jours de grosse chaleur et quelques erreurs de parcours ont rappelé que le vélo demande autant d'humilité que d'endurance. Cela a justifié deux nuits bien méritées au bord du lac.

Renonçant à deux étapes très vallonnées, le couple a



Près des chutes du Rhin, en Suisse, vers Schaffhausen. Les bagages doivent contenir uniquement l'essentiel en gardant néanmoins le plaisir d'un certain confort tel le panneau solaire sur le vélo d'Anne-Marie, indispensable pour rester joignables.

pris un train jusqu'à Ulm, troquant un brin de fierté contre deux jours gagnés. Ce qui a permis de savourer Straubing en pleine fête de la bière, deuxième plus grande d'Allemagne après Munich.

Des plaisirs simples

Entre les pistes bordées de maïs, les forêts bavaroises, des villes comme Ingolstadt, Abensberg et Güntzburg ponctuent le parcours. L'Autriche marque une rupture : relief plus présent, mais pistes cyclables toujours impeccables,

longeant le Danube, moins propre que le Rhin. Chaque soir, la tente devient «maison» en créant un espace de confort. Le plaisir est dans la simplicité : se lever tôt, rouler au frais, s'arrêter, se baigner, parler allemand, improviser.

Chaque détour est une histoire

À Vienne, ils ont passé trois jours à savourer culture et architecture avant un retour épique en train, et une dernière étape improvisée à travers les îlots du Rhin. Là est toute la beauté du vélo : chaque détour devient une histoire.

Comme ce hérisson, trouvé endormi dans la housse de tente, et ces Lorrains, proches de Nancy, en voyage pour un an avec leurs deux enfants, qui dormaient dans la tente voisine.

Les chasseurs mobilisés pour l'entretien des chemins

L'association communale de chasse agréée a consacré une matinée à l'entretien des sentiers et des chemins forestiers. Nettoyage, réfection et aménagements de sécurité figuraient au programme, avant un moment de convivialité partagé entre bénévoles.

L'Association de Chasse Communale Agréée (ACCA) s'est mobilisée pour une grande opération d'entretien des chemins forestiers et des sentiers du village. Une initiative qui rappelle que la chasse ne se limite pas au prélèvement du gibier, mais s'inscrit aussi dans un engagement actif pour l'entretien de la forêt, au bénéfice de tous ses usagers : promeneurs, joggeurs, vététistes ou cueilleurs.

Dès 8 h, les participants se sont retrouvés au chalet des chasseurs, où café chaud et croissants ont été partagés dans une ambiance chaleureuse. Après la répartition des tâches, orchestrée par Johan Bouchot, président de l'association, les équipes se sont mises à l'œuvre.

Au programme : nettoyage des lignes en forêt et des sentiers, remise en état du chemin du Grand Pâris, mais aussi installation de chaises de battue pour renforcer la sécurité lors des futures sessions de chasse. Des travaux importants ont



Un bel esprit de convivialité règne dans l'association et les enfants y ont une place à part entière.

également été réalisés autour du chalet : réfection du toit, mise aux normes de l'électricité et pose d'une barrière destinée à faciliter le stationnement les jours de battue.

À la mi-journée, tout le monde s'est retrouvé autour du feu pour un moment de convivialité : merguez et chipolatas de sanglier grillées ont régalé les participants, renforçant encore l'esprit de camaraderie qui règne au sein de l'association.

Le bilan de cette journée est très positif. Au-delà des travaux réalisés, chacun a apprécié l'ambiance chaleureuse et collaborative. Les membres attendent maintenant avec impatience l'ouverture de la saison le samedi 18 octobre.

Des kilomètres d'entraînement

2019 : Maron/Paray-le-Monial/Maron par le canal du Centre, Bourgogne : 700 km
2020 : Maron/Rémuzat par le Puy-en-Velay et retour en train : 750 km
2022 : Maron/Copenhague et retour en train : 1100 km
2023 : Maron/Noirmoutier et retour en train : 800 km
2025 : Eschau/Vienne : 1000 km en 13 étapes sur 18 jours avec une moyenne de 75 km par jour.

Maron

Musique et solidarité : le duo gagnant du Secours populaire



Cette fois encore, pour le concert du groupe Franny's, l'église était bondée, preuve que les habitants adhèrent à l'idée de faire vivre l'église autrement que par le culte.

Dans le cadre des 80 ans du Secours populaire, le groupe néodominien Franny's a offert un concert caritatif à l'église de Maron. Après un premier concert gospel en mai, l'église a de nouveau vibré, cette fois au rythme des grands classiques de la chanson française et internationale.

Fanny et Franck, les deux chanteurs du groupe, ont conquis le public avec un répertoire allant de *La bohème* à *Mistral gagnant*, en passant par des chansons gipsy, clin d'œil aux racines culturelles de Franck.

Ce concert, entièrement bénévole, a été salué comme un véritable acte militant et généreux. Christiane Jeandel, con-

seillère municipale et bénévole au Secours populaire, à l'initiative des deux concerts, a chaleureusement remercié le duo pour son engagement.

Philippe Gélin, secrétaire général du Secours populaire 54, a rappelé les valeurs fondatrices de l'association : solidarité, culture, éducation populaire et vacances pour tous. Il a souligné l'aide apportée par la municipalité, et les bénévoles. Quant à Rémi Maniette, il s'est réjoui de voir l'église devenir un lieu de rencontre culturelle pour les habitants.

Durant l'entracte, les spectateurs ont pu déguster des pâtisseries maison, préparées et offertes par les bénévoles et le public.

Le dernier craquement du grand noyer, rue de Toul

On ne sait quel était son âge mais il mesurait 14 mètres de haut. Le vieux noyer de Christiane et André Reynoud, a dû être abattu car, malade, devenu trop fragile, il risquait de tomber. Une opération délicate menée par des spécialistes de l'élagage.

Christiane et André Reynoud ont dû faire abattre l'imposant noyer de leur propriété, à Maron. L'opération était délicate car en tombant, l'arbre ne devait ni toucher la propriété voisine ni endommager le bassin de leur jardin.

Le noyer était déjà là lorsque le couple a construit rue de Toul, en 1983. Haut de 14 mètres, son large houppier offrait une ombre précieuse en été. « Au pied de leur arbre, ils vivaient heureux... » et y recevaient famille et amis pour le courail ou le goûter.

Un savoir-faire impressionnant

À l'automne 2015, il a offert une récolte abondante : 44 kg de cerneaux, soit 22 litres d'huile. Mais en 2021, les fruits se sont faits plus rares. L'année suivante, un châtaignier blanc, sans doute un pourri-idi armillaire, a commencé à fragiliser l'arbre. L'odeur forte a alerté le cou-



Les élagueurs ont progressé en formant un chemin en spirale afin d'accéder au sommet en toute sécurité.

ple. Consulté, l'adjoint aux espaces verts a tranché : le tronc sonnant creux, l'arbre devait être abattu.

Mettre à terre un arbre aussi imposant ne s'improvise pas. Il faut analyser sa structure, détecter ses fragilités et sécuriser l'accès au sommet. Une mission pour Antoine Gaillot, élagueur cordiste et fondateur d'Art' Vertical à Bouxières-aux-Chênes. Titulaire d'un BTS gestion forestière, assorti d'une spéciali-

sation soin et taille des arbres, il collabore ici avec Thibault Delperier-Bragard, un ami entrepreneur. Ensemble, ils allient savoir-faire et économie de moyens.

Encordés comme des alpinistes, protégés de la tête aux pieds, ils grimpent, coupent, guident. Antoine progresse en spirale, sciant les branches une à une, pendant que Thibault oriente leur chute avec précision avant d'être broyées sur place. Le geste est sûr, la tronçonneuse maniée avec maîtrise. Peu à peu, l'arbre se dénude, jusqu'à son tronc final, tombé en un dernier craquement. André, ému, photographie chaque étape.

« Ça fait quand même quelque chose... Les corbeaux aussi vont le regretter », confie-t-il, songeur.

Le noyer, bon ou mauvais ?

Depuis le Moyen Âge, l'ombre du noyer est redoutée : dormir dessous rendrait malade, provoquant nausées et migraines, voire des visites du Diable. Chez les Romains c'était l'arbre de l'enfer, et au Moyen Âge, le sabbat des sorcières était censé s'y tenir. L'arbre libére de la juglone, une toxine qui déshérite naturellement. C'est sans doute pourquoi, selon la sagesse populaire, « il ne faut jamais dormir sous un noyer. » Pourtant, il est aussi vu comme protecteur, repoussant les énergies négatives. Ses feuilles, riches en tanins, sont toniques et nettoient l'organisme.

Vide-greniers : seconde main et écologie font bon marché



L'installation des exposants sur l'ancien quai militaire permet une circulation fluide du public.

Le vide-grenier organisé par l'association familiale rurale a réuni près de 120 exposants et un public fidèle, malgré une météo automnale. L'événement confirme son statut de rendez-vous attendu par les amateurs de seconde main.

L'AFR a organisé son vide-grenier annuel, rendez-vous maintenant incontournable des chineurs.

Bernadette Labriet Pire, présidente de l'association, est satisfaite d'avoir accueilli 119 exposants sur les 120 emplacements disponibles, résultant d'une forte communication sur l'événement.

Le public était régulier malgré ce dimanche automnal, prouvant que l'engouement pour les marchés de la seconde main.

main où le lien prévaut sur le bien, ne baisse pas. Il touche tout public pour des raisons différentes : les curieux nostalgiques qui attendent de retrouver leur enfance au travers des petites voitures, des jeux de société ou de construction, des cartes métalliques à collectionner. Ces vieux objets sont comme des confiseries de la mémoire. C'est aussi le rendez-vous des débrouillards quand les fins de mois sont difficiles ou simplement une volonté de sobriété économique, un peu un pied de nez à l'heure de l'obsolescence programmée.

Un food-truck, l'Éphémère, proposait un point de restauration avec burgers, frites et pain saucisses, aux côtés de « Vin, je t'emmène chez Anne-Sophie » le bar à vin ambulant d'Anne-Sophie Fougeron, une habituée de Maron. L'AFR tenait également une buvette en partenariat avec Le Fourgon à Pulnoy, signe d'une orientation plus écologique basée sur la consigne en verre.

Repenser la consigne

Le Fourgon est une entreprise engagée qui remet au goût du jour le système de consigne, en proposant la livraison à domicile ou en entreprise de produits consignés. Face à la surconsommation de bouteilles plastiques (36 millions par jour en France), elle offre une alternative durable pour réduire les déchets. Le modèle s'inscrit dans une démarche écologique forte : réduction des émissions de CO₂, économie d'eau et d'énergie, réemploi des contenants jusqu'à 40 fois, et valorisation des circuits courts. Depuis sa création, Le Fourgon a déjà permis de réemployer plus de 30 millions de contenants et d'économiser plus de 11 000 tonnes de CO₂.

Un spectacle musical pour apprivoiser les émotions

Les élèves de l'école maternelle ont assisté à un spectacle inscrit au programme jeune public du NJP, sur le thème des émotions. Une matinée tout en poésie et d'expression personnelle.

Dans la pénombre de la salle, des guirlandes lumineuses dessinent un décor plein de promesses. Les trois coups retentissent : le spectacle commence.

Damien Robert, alias Roberdam, entre en scène, habité par les émotions qui traversent l'enfance. Il fait jaillir la joie, recueille les secrets de honte, libère la colère, rassure la confiance, murmure la tristesse, apprivoise le dégoût. Les enfants, d'abord timides, se laissent emporter par les sons d'instruments insolites, devenant peu à peu acteurs du moment.

Sabrina Joubert, enseignante adjointe, apprécie : « Les enfants ont adoré ! Ils ont participé d'abord timidement, puis avec enthousiasme. Même Estelle, plutôt réservée, est venue sur scène raconter une expérience de honte. Un moment fort. »

Musicien pendant vingt ans, Roberdam change de voie pour devenir thérapeute sophrologue. Il intervient en milieu scolaire, et un jour, revient avec sa guitare. C'est une évidence. Il crée un premier spectacle, Tu peux toujours rêver, puis en 2018, Le Théâtre des Emotions, où il unit ses deux métiers.

Son objectif : transmettre des clés pour mieux comprendre et vivre ses émotions, avec des outils simples... et une bonne dose de musique et de regard d'enfant.



Un décor très simple mais chaleureux et intime qui aide les enfants à se livrer et à entrer en connexion avec Roberdam.

Ball-trap : les tireurs à l'épreuve de la fosse universelle



Sur le podium: 1^{er} Jean-Frédéric Lung, 2^e Dimitri Compas et 3^e Marc Grund.

Pour la 2^e année consécutive, le Ball-Trap Club Nancy (BTCN) a organisé dernièrement le Grand Prix de la Ville de Maron.

Trente-six participants se sont affrontés tout au long de la journée dans la discipline exigeante de la fosse universelle, répartis sur quatre zones. Ce tir au fusil de chasse se pratique en ligne : chaque tireur, à son tour, doit atteindre des plateaux d'argile projetés devant lui. Cinq machines différentes assurent des trajectoires fuyantes, pouvant aller jusqu'à 75 mètres, rendant l'exercice

particulièrement technique. Concentration, précision et adaptation aux conditions extérieures (vent, lumière) sont essentielles pour performer.

En fin de journée, Bruno Dallet, président du BTCN, a remis les coupes aux vainqueurs, en présence de M. Rémi Maniette, maire de Maron, et de son adjoint M. David Lepitre. Il a chaleureusement salué l'investissement des arbitres officiels, au regard toujours affûté, et a souligné l'implication précieuse des bénévoles, garants d'une organisation sans faille, notamment lors des repas.

Maron • Cartons gagnants au loto du Bélier Meulson



Le loto de l'association, qui gère le périscolaire, se veut toujours très festif.

Depuis trois ans, l'association Le Bélier Meulson organise un loto automnal destiné principalement aux parents et grands-parents d'élèves de Maron et Sexey-aux-Forges, tout en restant ouvert à l'ensemble des habitants. Cette année encore, la salle polyvalente de Sexey a accueilli près de 200 personnes. Justine Liégeois, présidente de l'association, a salué l'engagement sans faille des bénévoles, présents pour préparer la salle, mais aussi bien en amont, notamment dans la recherche des lots. Ils ont également assuré la petite restauration sur place, avant de s'occuper du rangement en fin de soirée. L'animation du loto a été assurée avec enthousiasme par Romain Guyot, directeur de la structure. La recette, record cette année, permettra à l'association de poursuivre ses actions et de garantir un accueil de qualité ainsi que des activités variées et enrichissantes pour les enfants de Maron et Sexey.

Maron • Vaccin contre la grippe: inscription en mairie

Ouverte en Métropole depuis le 14 octobre, la campagne de vaccination contre la grippe se terminera le 31 janvier 2026. Très contagieux, le virus circule principalement d'octobre à mars. Il peut entraîner des complications graves : infections pulmonaires, atteintes cardiaques ou aggravation de maladies chroniques. Chaque année, la grippe provoque de nombreuses hospitalisations, parfois des décès.

Le vaccin reste la meilleure protection, notamment pour les publics fragiles. Il est mis à jour chaque saison pour s'adapter aux souches en circulation.

Malgré une augmentation des cas graves l'hiver dernier, la grippe est encore trop souvent perçue comme bénigne. Ce sentiment, renforcé par certaines idées reçues, freine le recours à la vaccination. Pour lutter contre cette tendance, l'Assurance maladie a lancé une campagne d'information renforcée.

Les personnes éligibles à la vaccination contre la grippe sont les personnes âgées de 65 ans et plus, les personnes de moins de 65 ans (y compris les enfants dès l'âge de 6 mois), souffrant de certaines maladies chroniques, les

femmes enceintes, les personnes souffrant d'obésité, les personnes séjournant dans un établissement de soins de suite ou dans un établissement médico-social d'hébergement quel que soit leur âge.

Les personnes qui souhaitent se faire vacciner en mairie sont priées de déposer leur prise en charge du vaccin antigrippal au plus tard le vendredi 31 octobre 2025 au secrétariat ou dans la boîte à lettres de la mairie. La vaccination sera effectuée par le

Docteur Mauffroy le mercredi 5 novembre 2025 à 9 h 30 en mairie.

Bilan de l'an dernier

Environ 17 600 décès toutes causes confondues en excès (contre 10 000 habituellement).

Environ 30 000 hospitalisations après passage aux urgences pour grippe/syndrome grippal.

Près de 3 millions de consultations chez un médecin pour syndrome grippal.

Maron

Halloween: petits monstres et super-héros attendus pour un après-midi festif et ludique

Ce vendredi 31 octobre, l'AFR, en partenariat avec Familles rurales 54, convie petits et grands à vivre un moment magique et chaleureux, où bonne humeur, frissons et rires seront de mise.

Dès 15 h, la salle polyvalente se transformera en un joyeux repaire de petits monstres, sorcières malicieuses et super-héros en herbe, avec la ludothèque « La baraque à jeux » en maîtresse des lieux. Comme une grande malle à trésors, elle ouvrira ses portes pour un après-midi plein de jeux de société, histoires ensorcelées, coloriages enchantés et bricolages créatifs.

Sous l'œil bienveillant des membres de l'AFR, l'ambiance promet d'être à la fois festive et familiale. Tout le monde est invité à venir costumé, pour

ajouter une touche de féerie ou de douce frayeur à ce moment.

Au goûter, chacun pourra partager ses délices maison – petits gâteaux, créations monstrueuses ou potions sucrées – le tout accompagné de boissons et confiseries.

Et comme le veut la tradition, lorsque le soleil commencera à tirer sa révérence, les enfants, sous la garde de leurs parents ou grands-parents, pourront partir à l'assaut des rues du village. Paniers à la main, cris joyeux aux lèvres, ils iront frapper aux portes pour réclamer des bonbons... ou menacer d'un sort maléfique !

Un après-midi ensorcelant, entre rires partagés et doux frissons, à ne manquer sous aucun prétexte !



Les sorcières en chef de l'AFR attendent de pied ferme tous les petits diablotins du village ce 31 octobre.

Un loto solidaire pour aider les chats errants et soutenir Octobre rose

L'association À un poil d'être aimé organise son premier loto caritatif au profit de deux associations de protection des chats. Rendez-vous le 4 octobre à la salle Dominion de Chaligny.

L'association À un poil d'être aimé, basée rue de Nancy à Maron, organise un loto dont les bénéfices seront reversés à deux associations chalinoises de protection animale, Les chats de Chali et Les sentinelles des chats bossés, toutes deux investies dans la gestion des chats errants.

Crée en avril 2025, cette jeune association a pour but d'organiser des lotos solidaires au profit de structures œuvrant pour le bien-être animal.

Le samedi 4 octobre à 20 h, à la salle Dominion de Chaligny, Marjorie Loiseau, présidente, animera avec les huit membres de l'association une soirée composée de neuf parties type quiné express (alternance loto bingo).

Des lots attractifs

Marjorie, passionnée par les animaux, ne supporte ni l'abandon ni les sévices. Forte



Le premier loto organisé par l'association, à Messein, avait fait salle comble.

de son expérience dans les associations néodominiennes Péche et Loisirs et J'aime ma ville, elle met aujourd'hui ses compétences au service d'événements conviviaux. Une soirée similaire à Messein avait d'ailleurs connu un franc succès. Les lots sont particulièrement attractifs : un voyage pour deux sur la Costa Brava, un PC portable, une tablette, une enceinte Bluetooth, une montre connectée, entre autres.

Une partie spéciale Octobre rose

Certains membres ayant été confrontés au cancer ou ayant soutenu des proches, une partie spéciale « octobre rose » se-

Des projets à venir

Une autre soirée loto est prévue le 8 novembre à Pont-Saint-Vincent au profit des deux mêmes associations. En 2026, l'association soutiendra toujours Les sentinelles des chats bossés de Chaligny mais également le refuge du Mordant de Toul. Elle envisage une grande soirée loto en louant la salle de l'Arsenal de Toul, en fin d'année, afin de récolter un maximum de fonds pour les associations ciblées.

ra proposée. Les participants pourront aussi acheter des rubans roses. Les bénéfices seront intégralement reversés à l'antenne de Vandoeuvre.

Maron

Le centre aéré fait revivre les jeux d'autrefois

Le centre aéré du Bélier Meulson, destiné aux enfants de Maron et Sexey-aux-Forges, s'est achevé après une semaine sous le signe des jeux traditionnels, reflet de la philosophie de l'association : jouer ensemble et coopérer pour mieux réussir. Soucieux du détail, le directeur Romain Guyot avait même édité le programme en sépia.

Dès le premier jour, la quarantaine d'enfants de 3 à 10 ans accueillis au quotidien a redécouvert marelle, épervier, bê-

ret, fermier ou facteur. Cyril Juy, du service ludothèque de la Filoche, est venu avec le Ludobus et ses jeux en bois favorisant motricité, réflexion et entraide. Un concours de billes, précédé d'une recherche des règles officielles, a récompensé les gagnants.

En raison de la météo et des travaux de la place Charles-de-Gaulle, les activités ont été adaptées. Point d'orgue : une sortie au parc Wallygator, paré de ses décors d'Halloween.



Les enfants ont souvent dû faire preuve de coopération pour maîtriser les jeux de bois du Ludobus.

Maron

Une fuite de fioul d'origine domestique mobilise pompiers et plongeurs

Ce jeudi matin, une forte odeur de fioul a été signalée au niveau du pont du village par un agent de Voies navigables de France (VNF), qui en a aussitôt informé la mairie.

Mathieu Boulanger, premier adjoint au maire, s'est rendu sur place. Il y a constaté une nappe irisée s'écoulant depuis la buse de canalisation des eaux pluviales, laissant présager une pollution aux hydrocarbures.

Trois plongeurs et trois camions spécialisés

Une intervention rapide et coordonnée a été déclenchée. Douze sapeurs-pompiers, dont trois plongeurs, issus des SDIS de Rives-de-Meurthe et de Gentilly, sont intervenus sous la direction du lieutenant Bourlard, du SDIS de Neuves-Maisons. Trois camions spécialisés ont été mobilisés.

Les plongeurs, à bord d'un bateau à moteur, ont déployé un cordon flotteur depuis la bouche de canalisation jusqu'à plusieurs mètres en aval pour contenir la nappe.

L'origine de la pollution identifiée

Une écrémuse, alimentée par un groupe électrogène, a été mise en service. Elle a permis d'aspirer l'eau polluée : les particules de fioul se sont déposées sur les ailettes de la pompe avant d'être dirigées vers une cuve de récupération.

L'origine de la pollution a été rapidement identifiée : un habitant du village a accidentellement renversé du fioul en transvasant sa cuve de 80 litres. Un incident domestique qui a nécessité une opération technique d'ampleur afin de limiter les conséquences sur l'environnement.



Un déploiement important d'hommes et de matériel a été nécessaire pour contenir la nappe polluante.

Mémoire et patrimoine au fil de l'eau

À l'occasion des Journées du patrimoine, l'association Maron Nature Patrimoine (MANAPA) a proposé une exposition autour des liens entre Maron et l'eau, en partenariat avec plusieurs structures locales. Une mise en valeur de la mémoire collective, poursuivie par une balade culturelle en bordure de Moselle.



L'exposition présentée durant tout le week-end a vu une fréquentation régulière de la population.

Jusqu'au XIXe siècle, les Meulsons traversaient la Moselle à gué pour accéder à leurs terres situées côté Sexey-aux-Forges.

L'évolution des ponts

En 1870, un projet de pont est signé. Il verra le jour en 1874: monumental, avec 6 piliers et 5 voûtes, partiellement financé par la commune. En 1911, le lord-maire de Londres l'emprunte, suivi en 1912 par le tsar Nicolas II en visite. En juin 1940, il est détruit par l'armée française pour freiner l'avancée allemande. Les Allemands construisent une passerelle en

bois, vite emportée par les crues. Bac, barque, pont provisoire sont tour à tour installés, puis détruits. En 1949, un bac à câble rétablit la liaison. Entre 1949 et 1950, un second pont est construit. Mais dans les années 1970, la Moselle est adaptée aux péniches à grand gabarit. Entre 1976 et 1979, un troisième pont est édifié, le pont actuel.

Laurence Bourguignon, présidente de la MANAPA, a reconnu l'énorme travail fourni et apprécié la collaboration entre associations et le lien essentiel avec les anciens.

L'ancien corps des sapeurs-pompiers

Autrefois, la lutte contre les incendies reposait sur la solidarité locale. Dès 1876, Maron possède déjà une pompe à incendie. En 1900, la création du corps des sapeurs-pompiers devient obligatoire. En 1905, dix-sept hommes s'engagent à Maron. En 1958, ils sont encore quinze. Plusieurs partent ensuite en retraite et sans relève, le 1er août 1982, faute d'effectifs, le corps des sapeurs-pompiers de Maron est dissous.

Maron ■ Nécrologie Décès de Pierre Génot

Pierre Génot s'est éteint le 9 novembre à 90 ans, à l'Ehpad Korian le Gentilé de Laxou, où son épouse, Christiane l'avait rejoint.

Fils de boulanger, il apprend le métier auprès de son père avant de reprendre la boulangerie familiale de Maron. Pendant près de 40 ans, il façonne chaque jour le pain des habitants, sa fameuse tourte devient sa signature. En 1954, il rencontre Christiane, d'origine polonaise. Ils se marient en 1957 et fondent une famille de quatre enfants. Épuisé, il vend le commerce en 1987 et travaille chez Leclerc jusqu'à sa retraite en 1995. Amateur de jardinage, d'apiculture et de nature, ceinture noire de judo



au commencement du sport en France dans les années 50, ancien marin de l'aéronavale, grand érudit passionné d'histoire et de lecture, mais aussi homme de foi, Pierre était un personnage aux multiples facettes, généreux et profondément attaché aux siens.

Nos condoléances.

Mobilisation décevante pour le transfert du compost



Malgré la matinée très agréable, les habitants n'étaient pas au rendez-vous.

Marie Caquel et Élodie Nigay, référentes compost à Maron, ont récemment procédé au transfert du compost sur une matinée, avec l'aide de seulement deux habitants, un constat décevant alors que le site de compost partagé est bien utilisé : deux bacs de maturation pleins ont dû être vidés pour être remis à disposition des Meulsons.

Installés par la communauté de communes Moselle et Madon, les sites de compostage sont ensuite gérés par des référents bénévoles qui informent les usagers, coordonnent les transferts, surveillent la bonne utilisation des bacs et participent aux réunions de la CCMM.

À Maron, la pratique est bien intégrée : les apports sont réguliers et conformes, signe

d'une réelle implication des habitants. Le compostage partagé reste une solution simple et efficace pour réduire les déchets organiques, limiter les émissions de gaz à effet de serre, enrichir les sols et encourager l'économie circulaire. Sur le territoire de la CCMM, les biodéchets représentent encore 70 kg par habitant et par an, soit 30 % du contenu des poubelles. Au-delà de son impact écologique, le site de compostage crée du lien social, en particulier dans les grandes communes, où les opérations de transfert sont des moments d'échange et de rencontre. Tout le monde, utilisateur ou non, est invité à y participer. Marie et Élodie espèrent donc une mobilisation plus forte lors du prochain rendez-vous.

Maron ■ Poésie et tradition pour accueillir saint Nicolas



Pour fêter le passage du saint patron, l'AFR a organisé un après-midi spectacle-gouter. Après un rassemblement au lavoir pour accueillir saint Nicolas et le père Fouettard, enfants et parents se sont dirigés vers la salle polyvalente pour entendre Stéphane Kneubuhler de la Cie « Le roy lune » conter l'histoire, « Nicolas et Cie », au rythme de son gros tambourin. Après-midi riche en poésie et en tradition.

Conseil municipal : prêts, ventes et solidarité au programme

Le dernier conseil municipal a été marqué par l'adoption de huit délibérations, abordant des sujets variés allant de la souscription de prêts à l'octroi d'un secours exceptionnel, en passant par la vente de parcelles, l'organisation des affouages et l'hébergement associatif.

● Prêts

Deux prêts sont nécessaires pour les travaux de requalification de la place Charles-de-Gaulle. L'un d'un montant de 524 000 €, contracté auprès de la banque des territoires, est à taux variable (taux du livret A augmenté de 0,50 % au lieu de 1,30 % au vu du caractère écologique du projet). L'autre, d'un montant de 342 000 €, est un prêt relais à 3 % qui va faire face à des besoins temporaires de trésorerie liés à l'attente de versement de subventions ou remboursements de frais de TVA.

● Vente de deux parcelles

Les potentiels acquéreurs des parcelles AI 346 et AI 141 avaient demandé une légère baisse par rapport aux prix fixés dans un premier temps. Le conseil a accepté la proposition.

Maron

Les amateurs de jeux de société réunis par l'AFR

L'AFR a, une nouvelle fois, réuni les amateurs de jeux de société pour une soirée placée sous le signe de la détente, de la bonne humeur, mais aussi de la réflexion et de la concentration, avec une vingtaine de participants venus découvrir de nouveaux jeux ou se perfectionner sur les plus connus.

Bernadette Labriet Pire s'est réjouie de voir que de nouveaux couples avaient répondu présents, soulignant l'importance de ces moments intergénérationnels qui incarnent l'un des piliers de l'association : partager des activités ensemble, quel que soit l'âge. Ces nouveaux venus ont d'ailleurs conquis l'assemblée en présentant So Clover, un jeu coopératif d'association d'idées et de réflexion accessible dès 10 ans.

Les jeux de cartes traditionnels n'étaient pas oubliés avec, notamment, la belote, mais aussi la découverte du Papa-



Le siège actuel des Restos du cœur manque de conformité et n'est plus adapté aux besoins de l'association. Les bénévoles accueillent avec soulagement le changement de locaux.

sition de 8155 € pour la première parcelle et de 3 000 € pour la seconde.

● Coupe de bois

Le nombre d'affouagistes est sensiblement stable. Le prix du stère à 9 € reste inchangé. Les parcelles 26 et 42 de la forêt communale sont concernées par les affouages.

● Convention de contribution mutualisée à l'hébergement des associations caritatives

La CCMM (communauté de communes Moselle et Madon) envisage une aide à l'hébergement de deux associations : les Restos du cœur et le Secours populaire. L'acquisition d'une construction modulaire devrait permettre de loger de façon plus adaptée les services de la première. Le Secours populaire est déjà abrité à Neuves-Maisons. L'hébergement des deux associations pour l'ensemble des communes de la CCMM s'élève à 8 573 €, montant calculé au prorata du nombre d'habitants. Le coût de 254 € pour Maron, est approuvé par 8 voies et 7 abstentions. Les discussions ont porté sur la pertinence du choix d'une construction modulaire reconnue peu écoresponsable.

● Octroi d'un secours exceptionnel

Une famille en grande précarité a fait appel au département pour obtenir quelques aides. La commune se propose de verser une aide de 500 € sous forme de bons d'achat alimentaires et de 50 € en bon d'essence.



Dès 20 h, les participants se sont retrouvés à la salle Léon Boulanger pour partager jeux et bonne humeur.

yoo, une alternative rafraîchissante aux classiques du genre. Monique et Michel Schluck avaient, comme à leur habitude, apporté quelques jeux québécois, dont le tock, également appelé « petits chevaux canadiens ». Grâce au déplacement par les cartes et aux coups spé-

cifiques de certaines d'entre elles, le jeu devient stratégique, le rendant plus captivant que le traditionnel jeu de petits chevaux.

Et, pour parfaire l'ambiance chaleureuse de cette soirée, petits biscuits et tisanes étaient partagés.

Maron ■ Nécrologie

Décès de Jean-Pierre Loué



Jean-Pierre Loué s'est éteint le 28 octobre, à la veille de ses 83 ans.

Meulson de toujours, il fréquente l'école communale avant d'entrer à 14 ans comme arpette à la sidérurgie de Neuves-Maisons. Il y sera chaudiéron, mécanicien et diéséliste sur locomotives pour finir opérateur de coulée. Il est mobilisé en Algérie au début des années 60.

Il rencontre ensuite Évelyne, bretonne d'origine, qu'il épouse en 1964. Le couple s'installe à Maron où il construit. Leur fille, Agnès, naît en 1972.

Jean-Pierre s'implique dans la vie communale dans les années 80. À la retraite, il se consacre à ses passions : jardinage et cueillette de champignons mais aussi le Tour de France qu'il suit fidèlement. Il profite aussi de ses petits-enfants, Marceau, Isaure et Isaline. Une vie simple, faite de travail, de nature et de valeurs solides.

Jean-Pierre s'en est allé discrètement, à l'image de l'homme qu'il était, accompagné par sa fille, qui remercie la bienveillance du personnel de l'Hôpital Central.

Nos condoléances

Requalification de la place Charles-de-Gaulle: un chantier en 3 phases

Les travaux de réaménagement de la place Charles-de-Gaulle ont démarré le 20 octobre. Un chantier d'envergure, étalé sur quinze semaines, qui transformera profondément l'espace central de la commune, en trois grandes étapes.

Les travaux de requalification de la place Charles-de-Gaulle, projet majeur du programme municipal, ont débuté après validation des prêts nécessaires et sélection de l'entreprise Eurovia, lauréate de l'appel d'offres. Le chantier se déroulera en trois phases sur une durée estimée de 15 semaines à compter du 20 octobre, sous réserve d'aléas climatiques, techniques ou accidentels.

Une 1^{re} phase axée sur les accès et la sécurité

La première phase concerne l'aménagement d'une zone de stationnement au niveau du chemin du Grand Patis et l'enfouissement des réseaux secs (électricité, fibre). Les jardins bordant la place sont supprimés afin de créer un accès à l'école conforme aux exigences des secours. Le préau est réduit pour l'installation d'un large portail



Dès le début des travaux, la place offre une autre lecture du paysage à venir.

d'entrée. Une aire clairement délimitée sera prévue pour le bus scolaire.

Durant cette période, un chemin piétonnier relie la ruelle de la Gare au bas de la rue du même nom par le sentier entre les maisons, permettant l'accès à la mairie et à la salle polyvalente. Une zone de stationnement est maintenue sur l'emplacement initial. Un quai provisoire pour le bus scolaire est aménagé à la place des bennes de tri afin d'assurer la dépose des enfants devant le nouvel accès à l'école, désormais situé côté verger pédagogique. Un chemin sécurisé est également tracé pour les élèves se rendant à la cantine dans la salle polyvalente.

Cette première étape devrait s'achever pour les vacances de

Noël. Les bennes de tri sont transférées devant la salle polyvalente, tout comme les commerçants ambulants.

Un aménagement paysager complet pour la 2^e phase

La deuxième phase commencera début 2026 pour un mois et portera sur la requalification complète de la place : pose de pavés, aménagement paysager et installation de gradins. Un plateau de ralentissement sera créé en bas de la rue de la Gare, tandis que les nouveaux parkings du Grand Patis seront ouverts aux usagers.

La troisième et dernière phase, de courte durée, consistera à réaliser les enrobés de la rue de la Gare et du nouvel accès menant à la salle polyvalente.

Maron

Un impressionnant nid de frelons asiatiques à la sortie du village

Un nid de frelons asiatiques d'environ 80 centimètres de haut a été repéré dans un arbre, à la sortie du village. Situé sur une propriété privée, il relance le débat autour de la récente loi adoptée pour enrayer la prolifération de l'insecte invasif.

Olivier Winschen, agent communal, a signalé à la mairie la présence d'un imposant nid de frelons asiatiques, installé à la sortie du village, rue de Toul.

Le maire, Rémi Maniette, s'est aussitôt rendu sur place afin d'en évaluer la dangerosité. L'impressionnant nid, haut d'environ 80 centimètres, se trouve suspendu au sommet d'un grand arbre.

Après vérification cadastrale, il s'avère que l'installation est située sur une propriété privée, soulevant ainsi la question de l'obligation de destruction.

La loi du 14 mars 2025, adoptée pour freiner la prolifération du frelon asiatique et protéger la filière apicole, reste pour l'heure dépourvue de mesures concrètes permettant son application, laissant citoyens et



Les nids secondaires étant souvent très gros, ils deviennent visibles et assez aisément repérables à l'automne, lorsque les feuilles des arbres tombent.

collectivités face au problème.

Une prolifération exponentielle

Une reine fondatrice de frelon asiatique peut, au cours d'une saison, engendrer entre 2000 et 13 000 individus, selon

les conditions environnementales. Au printemps, la reine fondatrice sort d'hibernation et construit un petit nid primaire. Elle élève seule les premières ouvrières, de 30 à 50. De mai à juillet, les ouvrières prennent le relais pour l'entretien du nid et la recherche de nourriture. Elles quittent ce premier nid pour construire un nid plus gros, le nid secondaire.

La population croît très rapidement. Dès la fin de l'été, le nid atteint sa taille maximale, entre 1 500 et 6 000 individus, mais certains peuvent dépasser 10 000 individus. La reine produit alors des mâles et de nouvelles futures reines, de quelques centaines à plus d'un millier. Durant l'hiver, les frelons meurent. Seules les jeunes reines fécondées survivent, hivernant dans des endroits protégés du froid, pour fonder de nouveaux nids au printemps suivant.

En résumé, une seule reine fondatrice peut produire plusieurs milliers d'ouvrières et des centaines de nouvelles reines dans une saison.

Cette expansion incontrôlée constitue désormais un enjeu à la fois écologique et de sécurité publique.

Maron

Qui portera le drapeau tricolore après Georges Fauterre ?

À l'approche de ses 90 ans, Georges Fauterre a mis fin à son engagement de porte-drapeau qu'il a exercé sans interruption depuis 1976. Ancien appelé en Algérie, il a levé l'étendard tricolore pendant près de cinquante ans à chaque cérémonie et enterrement d'anciens combattants.

Moulus depuis toujours, Georges Fauterre a porté le drapeau français près de cinquante années durant. À l'approche de ses 90 ans, il passe ce témoin avec une émotion pudique.

Georges mène une vie simple jusqu'à 20 ans, âge de son appel pour l'Algérie en 1956. Après 5 mois d'instruction à Verdun, il embarque pour El Maouna, zone montagneuse isolée et ravitaillée seulement par hélicoptère, à l'est de Constantine, où il garde les transmissions. Sont gravés à jamais les souvenirs de ces nuits de garde dans le mirador. Vingt ans à peine, seul face à l'obscurité. Chaque craquement semblait annoncer une attaque possible. Le silence pesant, les hurlements lointains des coyotes, une angoisse lourde et paralysante. Après 5 mois, il est envoyé à Héliopolis au service opérationnel pendant deux ans.

En 1958, il rentre à Maron,



Georges, profondément attaché à la transmission de ce rôle, souhaite qu'un plus jeune prenne le relais et invite toute personne motivée par cet engagement citoyen à se présenter en mairie.

marqué, mais peu à peu, la vie reprend sa banalité. Il entre à l'usine de Neuves-Maisons en 1960, où il fera toute sa carrière avant sa retraite en 1996.

« J'ai eu l'honneur d'être choisi comme porte-drapeau »

En 1976, lors des obsèques de M. Vaugenot, ancien combattant, Georges assiste au malaise de M. Maucotel, porte-drapeau. Le président des anciens combattants, M. Canut, se tourne alors vers Georges et lui demande de porter l'étendard. Georges accepte avec une fierté immense, conscient de l'honneur qui lui est fait.

Depuis ce jour, et pendant

près d'un demi-siècle, il a levé ce drapeau tricolore à chaque cérémonie et à chaque enterrement, fidèle à la mémoire des soldats, en particulier ceux de 14-18 qu'il évoque toujours avec gravité. Le 8 mai de cette année marque sa dernière sortie en tant que porte-drapeau, un moment chargé d'émotion. Et ce 11 novembre, dans son fauteuil, il a tenu à être présent devant le monument aux morts, le cœur serré mais déterminé. « Je ne peux plus porter le drapeau, mais tant que je pourrai, je serai là. C'est mon devoir », dit-il avec l'humilité et la dignité de ceux qui ont servi sans jamais rien attendre en retour.

Le dernier samedi de Bruno Primeur



L'amertume était perceptible chez les clients ce samedi, à l'annonce du départ définitif de Bruno.

Pendant 24 ans, Bruno Primeur a été le rendez-vous hebdomadaire de Maron. Chaque samedi matin, les habitants attendaient sa venue, attirés par la qualité des produits choisis avec soin et par sa bonne humeur communicative.

D'abord installé avec une simple remorque, puis avec un bus aménagé, il s'installait devant chez Jean-Pierre et Anne Francès, avant que la mairie ne lui propose la place Charles-de-Gaulle. L'emplacement, spacieux et pratique, favorise l'essor de son activité : la clientèle grandit, la file s'allonge, et Bruno devient la référence du commerce ambulant local.

Problèmes depuis les travaux

Cet équilibre s'effondre avec le début des travaux de la place. Prié par la mairie de s'installer devant la salle polyvalente, Bruno craint de perdre en visibilité mais tente l'expérience. Le résultat est net : dès le premier samedi, son chiffre d'affaires chute de 30 %, puis de 40 % la semaine suivante.

Face à ce constat, il demande à s'installer au pied des escaliers de la mairie, comme en été. La

municipalité refuse pour raisons de sécurité et impossibilité d'une régularité à cet emplacement.

Constraint de constater que son passage n'est plus rentable, Bruno décide, le cœur gros, d'abandonner sa tournée du samedi à Maron pour se recentrer sur le marché couvert de Neuves-Maisons.

Quelle place pour le commerce ambulant ?

Ce départ illustre le problème plus large des petites communes comme Maron, de moins de 1000 habitants : la désertification commercante. Le commerce ambulant y joue un rôle essentiel, particulièrement pour les personnes âgées ou à mobilité réduite, en alliant service de proximité et convivialité.

La disparition de Bruno marquera un tournant pour le village, privé d'un lien social fort et d'un rendez-vous hebdomadaire attendu. Mais cette perte pourrait aussi susciter une réflexion sur l'enjeu des commerçants ambulants, notamment dans le cadre de la requalification de la place, afin de préserver la vitalité et l'attractivité du village.

Convention avec VNF : une reconduction approuvée de justesse

La commune a renouvelé la convention d'occupation du domaine fluvial avec Voies navigables de France. Le tarif annuel a été revu à la hausse, suscitant des débats au sein du conseil. D'autres points, tels que l'emploi non permanent et les demandes de subventions, ont été abordés.

Au dernier conseil municipal, les élus ont examiné la reconduction de la convention entre Maron et VNF.

Depuis 1996, la commune occupe le domaine fluvial via plusieurs conventions : 310 m² terrestres et 90 m² fluviaux au départ, puis 315 m² et 27 m² de pontons en 2004, avant une modification en 2010 intégrant un nouveau ponton.

L'actuelle convention concerne le ponton actuel de 104 m² (qui n'intègre pas le parcours handi-pêche) et un terre-plein de 315 m² pour 887,90 € par an jusque-là. La future convention, fin novembre, devait passer à 1 800 €, l'entretien restant à charge. Le maire l'a négociée à 1 520,29 €. La hausse résulte d'un investissement de 30 M€ en 2026 pour la transition écologique. Le conseil adopte de justesse la reconduction par 3 voix



La gestion du ponton est un vrai sujet pour la municipalité alors que la convention avec VNF voit la location doubler sans que l'entretien ne soit pris en charge. La sécurisation est aussi une question primordiale.

pour 2 contre et 9 abstentions. Les points suivants sont adoptés à l'unanimité.

Emploi non permanent : deux délibérations concernent la création d'un emploi temporaire de 5 h/semaine pour 6 mois et ultérieurement 20 h/semaine afin d'aider en comptabilité la secrétaire dont la charge de travail augmente suite à l'absence de sa collègue. Le Conseil de gestion (CDG) doit valider ce recrutement.

Coups de bois : les parcelles 29, 35, 49 et 50, sont proposées en produits accidentels pour la délivrance de petits bois et bois déclassés pour la saison 2025/2026. La parcelle 34 est proposée à l'état d'assiette pour 2026/2027.

Demande de subventions : la commune déposera les demandes de subventions pour le dossier Caroloup. La vente du 18 rue Nancy les réduira. Les échéances seront en partie compensées par les loyers.

Convention de participation prévoyance : la Mutuelle nationale territoriale protège les agents territoriaux. Le CDG propose une prévoyance renforcée pour le personnel.

Autres décisions

Une nouvelle convention concernant le pylône situé au Tréfot est signée liant la commune et TDF (Télédiffusion de France).

Points divers : gestion des nids de frelons asiatiques, subvention à Salomé Simon et repas des anciens en janvier.

La magie de Noël née des mains des habitants

Le village s'est paré de l'esprit de Noël grâce à l'installation d'un square dédié à l'événement. Karine Lepitre en est à l'initiative. Depuis deux ans, elle s'attelle à redonner vie à l'église par des animations.

Sensible à la lutte contre la surconsommation, Karine ne voulait pas acheter père Noël, traîneaux ou sapins lumineux, mais saisit l'occasion de travailler avec les habitants à partir de matériaux de récupération. L'idée s'est répandue de bouche-à-oreille dès la fin de l'été.

Un projet collaboratif et écoresponsable

Certains se sont mis aussitôt au travail, comme Évelyne qui, depuis le mois d'août, plie près de 60 livres page à page pour créer lanternes et anges destinés à l'intérieur de l'église, siège d'une future exposition sur st Nicolas. Elle a aussi tricoté écharpes et bonnets pour habiller des bûches transformées en lutins, tandis qu'Évelyse assurait la couture. D'autres ont apporté décos, morceaux de bois ou palettes, pour



Et de toute évidence, le faire ensemble pour les autres, rend heureux !

fabriquer sapins et villages de Noël. Un habitant, sculpteur à ses heures perdues, a réalisé un sapin massif et un bonhomme de neige visibles dans la mairie.

D'autres ont joué de la scie et de la bouteuse pour façonnner les éléments des sapins. Même les travaux de la place Charles-de-Gaulle ont contribué : les copeaux étaillés dans le parc proviennent du broyat des prunus abattus.

Samedi après-midi, le petit groupe de Meulson s'est retrouvé pour placer chaque cré-

ation. Le Bélier Meulson n'est pas en reste puisque les enfants ont déposé les leurs mercredi. Comme le dit Karine : « C'est la preuve qu'on peut faire quelque chose qui a plus de sens qu'acheter, et ça rassemble autour d'un projet simple où chacun fait à son niveau. Seule un peu de visserie a été achetée. »

À peine l'installation terminée, les habitants sont venus féliciter les bénévoles pour cette initiative qui incite même les automobilistes à ralentir pour admirer le travail.

De jeunes artistes guidées par une retraitée passionnée salle Léon-Boulanger

Depuis cette saison, un atelier de peinture et de dessin est proposé aux enfants de 6 à 10 ans. Encadrés par une enseignante retraitée, ils explorent différentes techniques dans un cadre structuré et stimulant.

Cette saison, l'AFR a lancé une nouvelle activité : un atelier peinture et dessin destiné aux enfants, héritier de l'atelier calligraphie animé jusqu'en 2023 par la talentueuse Francine Jeandidier. L'idée a germé grâce à Daniela Jeanbille, enseignante retraitée dont la fibre artistique et la pédagogie ont immédiatement séduit l'association.

Un mercredi sur deux, hors vacances scolaires, de 10 h à 11 h 30, la salle Léon-Boulanger se transforme ainsi en un petit laboratoire de création où huit enfants de 6 à 10 ans explorent couleurs, formes et textures.

Certains arrivent avec leur propre matériel ou une idée à

approfondir, mais Daniela met à disposition une grande variété d'outils, enrichie par le stock hérité de l'ancien atelier.

Le lien se fait aussi avec l'atelier couture, chargé de confectionner des tabliers protecteurs pour ces jeunes artistes enthousiastes. Les techniques abordées sont multiples : craie grasse, encre, peinture, crayon de couleur...

Une approche pédagogique libre et encadrée

Chaque séance s'ouvre sur un thème nouveau. « Je veux laisser la liberté aux enfants de faire ce qu'ils ont envie avec ce que j'apporte : une feuille, un bouchon, un morceau de journal...

L'essentiel est qu'ils soient fiers de ce qu'ils ont créé », explique Daniela. Et les enfants s'en enchantent. Eulalie confie : « Daniela propose mais elle n'impose pas. C'est super de créer avec nos copains. » Jonas joue avec l'empreinte d'une feuille d'automne, tan-



L'atelier implanté à la salle Boulanger permet également à Daniela de profiter des ouvrages d'art dans la bibliothèque lorsqu'elle a des références de peintres ou de tableaux à montrer.

dis que Tristan et Charlotte composent à partir d'éléments pré-découpés. L'ambiance est joyeuse et concentrée, et Daniela, épaulée par Claude Saunders et Anne-Marie Cordier, sait apaiser les débordements d'énergie. Car derrière ces moments de découverte se profile un ob-

jectif enthousiasmant : une exposition en fin d'année, destinée à valoriser le travail accompli. Une belle manière de rappeler à quel point, initier tôt les enfants à l'art, nourrit leur confiance, stimule leur imagination et ouvre chez eux un espace de liberté créative essentiel.

Maron

La cabine à livres retrouve tout son éclat

Une ancienne cabine téléphonique a été réhabilitée pour servir de boîte à livres. Gérée par l'association Familles rurales, en lien avec la bibliothèque municipale, elle offre aux habitants et promeneurs un libre accès à la lecture.

L'association Familles rurales (AFR) a entrepris la rénovation de la cabine téléphonique du point central, reconvertis depuis près de dix ans en « boîte à livres ». Comme dans de nombreuses communes, les anciens publiphones ont disparu avec l'essor du mobile, mais Maron a choisi de préserver ce symbole en lui donnant une nouvelle vocation.

Gérée par l'AFR en partenariat avec la bibliothèque communale, la cabine fonctionne grâce aux dépôts des habitants. Claude Saunders, référente depuis l'origine de la bibliothèque alors qu'elle était une antenne de la Filoche, veille à la qualité des ouvrages, assure la rotation avec le stock municipal et entretient régulièrement l'espace. Accessible 24 h/24, cette bibliothèque miniature est devenue un service apprécié des promeneurs.

Pour lui redonner éclat et visibilité, la mairie a fourni peinture et matériel. Quatre membres de l'AFR, après nettoyage et ponçage, ont appliquée une couche de peinture rouge qui a redonné fière allure à cette petite



Claude Saunders, Anne-Marie Cordier, Bernadette Labriet Pire, Nelly Dunez et Laurence Bourguignon ont permis de redonner éclat à la cabine à livres.

cabine devenue emblème local.

Évolution des cabines publiques

Apparue en France le 15 août 1881 lors de l'Exposition internationale d'Électricité à Paris, la cabine téléphonique s'est d'abord installée dans les bureaux de poste avant de se multiplier à l'extérieur à partir de 1955.

À son apogée, entre 1997 et 1998, on en comptait environ 241 000 dans l'Hexagone et les outre-mer, soit quatre fois plus que l'obligation de service public. L'essor rapide du téléph-

ne mobile et d'Internet a cependant condamné ce service historique.

La loi Macron de 2015 a levé l'obligation d'en maintenir dès lors qu'une commune dispose d'un réseau 2G ou 3G, autorisant Orange à les démonter progressivement.

En 2022, il restait 14 cabines en fonctionnement, puis seulement 4 en 2023. Au printemps 2025, seule celle de Murbach, en Alsace, demeure en service. En Polynésie française, 590 cabines, dont 500 à Tahiti, fonctionnaient encore l'année passée avec des cartes à code.

Affouage: une coordination de qualité pour la forêt communale



Au-delà de l'intérêt que représentent les affouages, la commune bénéficie d'un nombre d'affouagistes stable et remarquable pour sa taille, un engagement que l'on doit aussi à la qualité de l'encadrement assuré par Jean-René.

Réunis à la mairie, les affouagistes ont procédé au tirage au sort des lots de bois pour la campagne en cours. L'attribution s'est déroulée en présence de représentants communaux et de l'Office national des forêts, avec un rappel des règles de sécurité et des consignes d'exploitation.

Jean-René Guittienne, adjoint chargé de l'environnement et de la gestion forestière, a réuni les affouagistes en mairie pour procéder à l'attribution des lots, en présence d'Alain Barozzi, technicien forestier territorial, et de Michel Henriet, autre référent communal.

Il a souligné la légère hausse du nombre d'engagés, passé de 27 l'an dernier à 32 cette année.

La parcelle retenue est la celle 26, en coupe d'améliora-

tion déjà exploitée il y a six ans, dans laquelle douze lots d'une dizaine de stères minimum ont été tirés au sort par ceux souhaitant travailler seuls.

Deux regroupements rassemblant les personnes habituées à collaborer ont également été constitués, le premier géré par Jean-René et le second par Michel Henriet. Un lot « sécurisation » est prévu dans la partie sud du massif, de la Grande Goutte à la Petite Goutte jusqu'au début de la commune.

Cette opération vise à sécuriser les sentiers par l'abattage des arbres présentant un risque de chute, identifiés par l'ONF, afin de garantir une fréquentation sûre de la forêt.

Jean-René a rappelé le cahier des charges concernant le maintien de l'état des chemins forestiers, le savoir-vivre entre affouagistes et le respect des

périodes d'abattage et de retrait du bois pour préserver la poussée de printemps.

Les consignes de sécurité ont été réaffirmées: port obligatoire des EPI, éviter de travailler seul pour permettre un secours rapide en cas d'accident, et laisser visible dans le véhicule l'autorisation délivrée par la mairie.

M. Guittienne a souligné la qualité du travail mené avec Alain Barozzi, dont la connaissance du domaine communal et domanial est précieuse. À l'issue de la réunion, chacun est reparti avec un dossier préparé par Jean-René, qui a proposé un repérage sur place des lots dès le lendemain.

Sa disponibilité, sa connaissance approfondie de la forêt, son encadrement rigoureux et la passion qu'il transmet sont particulièrement appréciés des affouagistes.

Agir collectivement pour préserver la nature

Une douzaine d'habitants ont répondu à l'appel de l'association MaNaPa. Maron Nature et Patrimoine a organisé une nouvelle matinée dédiée au nettoyage des abords du village.

Une douzaine de volontaires, dont deux enfants de quatre ans, ont parcouru durant près de deux heures le secteur entre les pontons handi-pêche au bord de la Moselle et l'arboretum près du city park. Ils ont encore trouvé divers objets insolites, comme une draisiène, de la fibre optique ou des plaques d'un matériau noir très dense.

Malgré tout, Laurence Bourguignon, présidente de l'association, garde un regard positif: « Nous remplissons de moins en moins de sacs. C'est encourageant, même si, avec les feuilles qui couvrent le sol, certains déchets nous échappent sûrement. Les canettes en métal ou en verre restent la majorité de notre collecte. Les sacs ont ensuite été déposés devant la salle polyvalente, avant d'être récupérés par Olivier Witschen, agent communal, qui les emmène à la déchetterie. La matinée s'est conclue par un goûter partagé à la salle Léon Boulanger, et un nouveau rendez-vous est fixé au samedi 21 mars, jour du printemps.

Objectifs de l'association

Fondée en 2018 dans le contexte d'un projet de lotissement au lieu-dit « Les Bosquets », l'association poursuit la volonté de



Les déchets collectés sont certes moins nombreux mais l'association est consciente que les travaux limitant l'accès à la zone et les feuilles couvrant le sol, peuvent expliquer ce résultat même si l'envie est forte de conclure que la pollution est en diminution.

participer à l'embellissement du village par des actions citoyennes et collectives telles que ces matinées de nettoyage.

Soucieuse du cadre naturel de Maron, elle veille à préserver la beauté du village dans son écrin de verdure. Elle souhaite ainsi jouer un rôle vigilant, constructif et apaisé dans les réflexions concernant les aménagements de la commune, comme la requalification actuelle

de la place Charles-de-Gaulle. La MaNaPa a proposé l'idée de planter un sapin ou un autre récipient afin qu'il puisse être décoré chaque Noël sans avoir à en acheter un nouveau. Elle ambitionne également de participer aux discussions concernant l'avenir du ball-trap de Nancy, installé sur le territoire communal et dont le bail arrivera dans quelques mois à échéance.

Maron

Un nouveau visage pour la place Charles-de-Gaulle

Les travaux de la première phase de requalification de la place Charles-de-Gaulle vont bon train.

Pas de problèmes à noter pour l'heure qui auraient pu retarder l'échéance annoncée de mi-décembre date à laquelle les nouveaux parkings seront ouverts. L'entreprise observera alors une période d'arrêt avant la reprise du chantier début 2026.

Même en pleine phase de travaux, l'ouverture de l'espace est frappante et offre une perspective entièrement renouvelée de la zone.

Une configuration spatiale repensée

Malgré la présence des engins et le bouleversement temporaire, on perçoit déjà une transformation profonde : la configuration du lieu



La place Charles de Gaulle, qui auparavant n'était qu'un banal parking, va devenir centre vivant du village.

s'est ouverte, révélant des lignes d'horizon plus fluides, désormais en continuité avec les jardins de la rue de Toul.

L'abattage du mur de la place et l'ouverture du préau redonnent souffle et clarté à l'ensemble, apportant à l'école une véritable respiration nouvelle.

La lecture finale de la place prend sens avec les parkings

récemment délimités dans la zone du Grand Pâtis et la nouvelle voie d'accès à la salle polyvalente.

La formation d'une esplanade centrale au cœur de la place, aménagée de gradins et d'espaces arborés, va offrir aux habitants un espace naturel de liens sociaux et d'échanges qui manquait au village.

Emprunt et intervention de Filipe Pinho au conseil municipal

La commune va emprunter plus de 500 000 euros pour les travaux de la place Charles-de-Gaulle. La délibération a été adoptée lors du dernier conseil municipal, début décembre.

Le conseil municipal s'est réuni il y a quelques jours pour adopter une délibération modificative. Cette délibération, votée à l'unanimité, devait préciser l'autorisation donnée au maire d'emprunter la somme de 524 000 € pour les travaux de la place Charles-de-Gaulle. L'emprunt, contracté auprès de la Banque des territoires, portera sur une durée de 30 ans. Le taux appliqué sera de 0,5 %, indexé sur le Livret A. Les remboursements s'effectueront par échéances trimestrielles.

Dans les questions diverses, il a été décidé que le repas des anciens, se tiendra au seul restaurant de la commune, à savoir Le Crocodile. Les personnes concernées, de 70 ans et plus, devront choisir entre le repas proposé ou un panier garni de produits locaux.

À l'issue du conseil, Filipe Pinho, président de la communauté de communes Moselle et Mardon (CCMM), a annoncé son



Le projet d'usine de décarbonatation au fond de Monvaux devait permettre, entre autres, de réduire le très fort taux de calcaire de l'eau. L'impact est considérable sur le quotidien des habitants et plus largement sur tout le bassin.

retrait au printemps après vingt-cinq ans d'engagement au sein de la structure, reconnaissant avec émotion que cette décision est difficile tant son investissement fut enrichissant. Il s'est dit prêt à répondre en toute transparence aux éventuels ombrages subsistants entre Maron et la CCMM.

Pas d'usine de décarbonatation de l'eau

Deux questions essentielles ont été soulevées.

La première portait sur l'implantation d'une usine de décarbonatation de l'eau au fonds de Monvaux. Filipe Pinho a indiqué que le projet avait été

abandonné au profit de la sécurisation des galeries de la mine, vétustes et menacées d'éboulement, ce qui compromettait l'approvisionnement.

La seconde concernait une liaison Maron – Villers Clairlieu pour réduire les déplacements individuels vers Nancy. Selon lui, la mobilité du bassin doit être repensée à l'aune des données sociologiques actuelles.

À la question « Et vous, après ? », il a répondu qu'il ne tournait pas le dos à la politique mais s'accordait un temps de réflexion, souhaitant aux élus qui continuaient leur engagement municipal de vivre les mêmes belles émotions que lui.

La mémoire d'un engagement au service de la commune

Questions à ► Pierre Boulanger, ancien maire



À l'approche des municipales, Pierre Boulanger revient sur sa fonction de maire dès 1992, après la démission de Mme Mangeolle, fonction qu'il a assurée jusqu'en 2001. Conseiller municipal depuis 1971, il a perpétué un long engagement communal familial venant de son père et grand-père. Son fils, Mathieu, est aujourd'hui 1^{er} adjoint.

Quel a été, selon vous, le projet ou la décision de votre mandat qui a eu l'impact le plus durable sur le village ?

La décision la plus importante a été le captage de l'eau d'exhaure au fond de Monvaux pour alimenter le village. Et comme il y en avait suffisamment, une partie de l'eau a été revendue aux communes de Chaligny et Neuves-Maisons faisant ainsi baisser le coût de l'investissement.

Quelle a été votre plus grande difficulté et que vous a-t-elle appris sur la gestion d'une commune ?

Le plus difficile a été de garder une union dans mon équipe. On part avec des gens mais

on ne les connaît pas toujours vraiment. Une scission s'est opérée et une partie du conseil a démissionné, un peu comme ça s'est produit pour Mme Mangeolle, mais pour des raisons différentes.

Comment percevez-vous l'évolution des responsabilités des maires aujourd'hui et si c'était à refaire... ?

Le maire est responsable de toujours plus ! Déjà à l'époque. Ça pouvait avoir de lourdes conséquences, même personnelles. Pourtant je repartais mais avec une équipe soudée car c'est enrichissant et j'ai toujours voulu être au service des autres. Les rôles ont beaucoup changé avec le transfert de compétences à la communauté de communes avec du bon et du moins bon.

Oktoba propose des bougies artisanales et écoresponsables pour les fêtes de Noël

Célia Campaner a lancé son entreprise de fabrication de bougies il y a cinq ans. Un démarrage pendant le Covid mais qui n'a pas arrêté l'entrepreneuse, qui a persévétré. Depuis, elle a réussi à imposer son nom et sa marque au marché de Noël de Nancy, où elle a fidélisé de nombreux clients.

Célia Campaner est autontrepreneure depuis 2020. Elle a installé son atelier à domicile, rue de Toul, où elle crée, avec sa mère, des bougies parfumées sous la marque Oktoba.

Avec un bac en gestion et comptabilité puis une licence en entrepreneuriat, Célia a toujours voulu créer sa propre entreprise. Le nom Oktoba (octobre en swahili), donne à la structure une signature et une identité durable et renvoie au mois de naissance de l'entrepreneuse.

Lorsque la crise du Covid limite les déplacements, l'activité de Célia Campaner se

maintient principalement en ligne sur le site Oktoba bougies. Une fois les restrictions levées, elle participe à des ventes à domicile et, en 2021, présente ses produits à la foire expo. Elle est présente chaque année au marché de Noël de Nancy : ses bougies séduisent rapidement et un noyau de clientes fidèles se constitue.

Des parfums selon les saisons

La fabrication se veut écoresponsable : pas de colorant, seulement la blancheur naturelle de la cire de soja, des parfums authentiques de Grasse, une mèche en coton et des boîtes en verre recyclé. Les fragrances racontent la région : bergamote et mirabelle en signature, notes épicées de cannelle, orange, pomme ou safran lorsque l'hiver approche.

Cette année, elle propose deux nouveautés gourmandes, à base de nougat et de pop-corn. L'été, les créations sont plus légères, à base de



Célia Campaner vend en direct au marché de Nancy, ou sur son site internet.

fleurs de cerisier, de coton ou d'oranger. Célia Campaner privilégie les marchés de producteurs, convaincue « que le contact direct permet de faire vraiment découvrir la qualité des créations », puis assure la

fidélisation via son site.

Pour le moment, sa clientèle est surtout locale (Meurthe-et-Moselle et Moselle), mais elle souhaiterait participer à des salons régionaux dédiés à la maison.

Jean-Marie Butin: «Avec quelques années de moins, je repartirais»

Questions à ▶

Jean-Marie Butin
ancien maire

Natif de Messein, Jean-Marie Butin s'est installé à Maron dans les années 70. Conseiller municipal en 1983 auprès de Mme Mangeolle, il devient maire intérimaire en 1992 et effectue trois mandats avant de se retirer en 2020 à 83 ans.

Quelle a été la décision de vos mandats qui a eu le plus d'impact sur le village?

«Plusieurs projets importants ont été menés à bien avec mes équipes: la sécurisation et la rénovation de l'école, la transformation du presbytère en l'actuelle bibliothèque avec le soutien de la CCMM (communauté de communes



Moselle et Madon) et la création de deux appartements.

Mais le dossier le plus important et durable pour moi a été le transfert de la mairie sur la place Charles-de-Gaulle, endroit plus adapté et chargé de l'histoire des Meulsons.»

Quel a été le défi le plus difficile à relever?

«Forcément, le point d'ombre de mes mandats restera le projet des «Bosquets» qui a

scindé à l'époque notre village en deux clans. Cette période a été très difficile à passer tant au niveau humain que pour la gestion de la commune. Mais c'est du passé...»

D'après vous, est-ce que le rôle des maires a changé et si c'était à refaire?

«Au fil du temps, j'ai pris conscience du rôle civique et indispensable du maire pour préserver le lien avec les administrés, impliquant une disponibilité constante, surtout en milieu rural. Les difficultés sont réelles mais il faut persévéérer. Les responsabilités étant lourdes, l'appui de l'Association des maires et de la CCMM est précieux. Malgré tout, avec quelques années de moins, je repartirais, car cette fonction porte et parce que j'aime profondément ce village.»



- **Directeur de la publication** : Rémi MANIETTE
- **Responsable de la rédaction** : Commission Communication
- **Ont participé à ce numéro** : AFR, Directrice école maternelle, l'équipe municipale
- **Crédits photos** : École, Associations, Mairie de Maron, sources internet et CCMM Tirage à 30 exemplaires

Ne pas jeter sur la voie publique